



Département Documentation, Archives Médiathèque et Édition

## **Enjeux et spécificités du traitement d'un fonds documentaire hétérogène : le cas du COMDT**

Elise Jaulin

Master: Information , Documentation

Parcours: Valorisation numérique du patrimoine : archives et images (VALARI)

Direction: Frédérique Gaillard



## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Frédérique Gaillard qui a su me conseiller et m'a aidée à garder la bonne direction tout au long de ce mémoire.

Mais surtout ma tutrice de stage, Eline Rivière, sans qui mon stage au COMDT n'aurait pu avoir lieu, j'y ai découvert une culture fascinante et un métier passionnant qui m'aideront à me diriger professionnellement. Je la remercie pour son accompagnement tout au long de mon stage, ses conseils avisés m'ont permis de conduire une meilleure réflexion au cours de la rédaction de mon mémoire.

Je remercie enfin chaleureusement mes proches et ma famille. Leur aide et leur relecture ont été l'occasion de peaufiner mon travail. Leur bienveillance face à mes interrogations et mes doutes lors de la rédaction de ce présent mémoire a été une aide précieuse.

## Résumé

Ce mémoire traite de la gestion documentaire des fonds patrimoniaux dans un contexte de transition numérique. Au moyen d'un outil, Kentika, et à partir de la réalisation d'un stage au COMDT (Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles), nous analyserons la question du traitement de collections hétérogènes. L'étude du logiciel, dans deux structures culturelles, le COMDT et La Talvera, interroge aussi bien la capacité des systèmes documentaires à concilier rigueur professionnelle, diversité des supports, que mise en valeur d'un patrimoine vivant. L'enquête s'appuie sur la triangulation d'outils méthodologiques : observation de terrain, étude comparative, analyse théorique, montrant les choix des professionnelles face à des contraintes techniques et logiques d'usage, mais aussi la façon dont les outils façonnent les pratiques et les perceptions du patrimoine traité.

## Abstract

This thesis focuses on the management of heritage collections in the context of digital transformation. Based on an internship at the COMDT (Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles), it examines the challenges of processing heterogeneous collections using a versatile tool, Kentika. Through a comparative study of two cultural organizations, the COMDT and La Talvera, this research explores how documentary systems reconcile professional standards, media diversity, and the dissemination of living heritage. The investigation follows a mixed methodology combining field observation, case comparison, and theoretical analysis. It highlights the practical decisions made by professionals and investigates how digital tools shape both practices and representations of heritage.

## Sommaire

<b>Remerciements.....</b>	<b>3</b>
<b>Résumé / Abstract.....</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>5</b>
<b>Lexique.....</b>	<b>7</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE I. Le COMDT : Contexte, missions et pratiques documentaires.....</b>	<b>16</b>
<b>I.1. Présentation du COMDT et de son écosystème documentaire.....</b>	<b>16</b>
A. Un centre de ressources au cœur du territoire occitan.....	17
B. Particularités du fonds et organisation documentaire.....	20
C. Contraintes, enjeux et dynamiques propres à la structure.....	24
D. Missions de stage : immersion, observation et participation aux activités documentaires..	27
<b>I.2. Kentika au COMDT : un outil au service de la gestion documentaire.....</b>	<b>32</b>
A. Historique et déploiement de Kentika au COMDT.....	33
B. Usages concrets de Kentika : structuration, traitement et gestion du fonds.....	37
C. Forces et limites observées dans le traitement du fonds existant.....	42
<b>I.3. Comparaison avec un autre usage : la Talvera et la gestion d'archives multimédias.....</b>	<b>45</b>
A. Particularités du fonds sonore, photographique et audiovisuel.....	46
B. Utilisation de Kentika pour gérer les images et les métadonnées associées.....	52
C. Enseignements et perspectives de croisement entre usages patrimoniaux.....	56
<b>Partie II. Kentika au COMDT : un outil au service de la gestion documentaire.....</b>	<b>61</b>
<b>II.1. Les outils de gestion documentaire polyvalents : caractéristiques et fonctions.....</b>	<b>61</b>
A. Définitions et typologie des outils de gestion documentaire.....	62
B. Les fonctions principales des outils polyvalents.....	65
C. Exemples de systèmes intégrés.....	68
<b>II.2. Normes, standards et métadonnées dans la gestion documentaire.....</b>	<b>73</b>
A. Les standards internationaux.....	74

B. Interopérabilité et structuration de l'information dans un contexte patrimonial.....	77
C. Potentiel d'évolution dans la gestion documentaire.....	80
<b>II.3. Les spécificités documentaires d'un centre culturel et leur impact sur la gestion documentaire.....</b>	<b>83</b>
A. La documentation dans les institutions culturelles.....	84
B. La notion de "fonds polymorphe".....	87
C. La gestion de l'hétérogénéité documentaire : formats, typologies, usages.....	90
D. Les enjeux patrimoniaux : accessibilité, pérennité, valorisation, droits d'usage.....	93
E. La GED et la médiation culturelle.....	96
<b>Conclusion.....</b>	<b>100</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>105</b>

## Lexique<sup>1</sup>

- **Archives scientifiques**

Documents produits ou rassemblés dans le cadre d'une recherche, qu'ils soient administratifs, empiriques, personnels ou collaboratifs. Ils sont souvent complexes à catégoriser selon les normes archivistiques classiques.

- **Base de données documentaire**

Ensemble structuré d'informations (métadonnées et contenus) permettant la gestion, l'indexation et l'interrogation de documents, dans un cadre documentaire ou archivistique.

- **Back-office**

Interface réservée aux administrateurs d'un site ou d'une plateforme, où se déroulent les opérations de gestion : ajout, modification, organisation ou publication de contenus.

- **Collecte ethnographique**

Démarche de terrain visant à recueillir des éléments de culture vivante (témoignages, chants, récits, pratiques musicales) à travers l'enregistrement, la transcription ou la photographie.

- **Collection**

Réunion de documents, souvent rassemblés par une logique thématique, matérielle ou affective, sans lien nécessaire avec un producteur identifié. Elle se distingue d'un fonds par son mode de constitution.

- **Corpus**

Ensemble de documents sélectionnés en vue d'une analyse ou d'un traitement scientifique. Le corpus peut provenir de sources variées et ne suit pas nécessairement une logique archivistique.

- **Dublin Core**

Ensemble de métadonnées standardisées conçu pour décrire des ressources numériques de façon structurée, afin de faciliter les échanges et la compatibilité entre systèmes hétérogènes.

- **Éthique documentaire**

Réflexion sur les responsabilités des professionnels dans la sélection, l'accès, la diffusion et l'appropriation des documents, en tenant compte des droits, des mémoires collectives, et des usages sociaux.

- **Fonds d'archives**

Ensemble organique de documents produits par une même personne, institution ou organisme dans l'exercice de ses activités. Le fonds est souvent structuré de façon cohérente selon une logique de provenance.

---

<sup>1</sup> Les définitions suivantes sont issues de lectures croisées de normes, d'articles scientifiques et de ressources professionnelles, reformulées pour s'adapter au cadre de ce mémoire.

- **Fonds documentaire**

Ensemble structuré de documents (textuels, sonores, visuels, etc.) rassemblés par une institution ou un individu, souvent en lien avec une activité ou une thématique spécifique.

- **Fonds polymorphe**

Fonds composé d'éléments de nature, de statut et de provenance très divers, souvent liés à des usages scientifiques ou culturels hybrides. Ce type de fonds défie les classifications traditionnelles.

- **Front-office**

Espace visible par les usagers d'un site ou d'une application, leur permettant d'accéder à certains contenus ou fonctionnalités, selon les droits définis en amont par les administrateurs.

- **Hybridation documentaire**

Processus par lequel des documents issus de sphères, de supports ou de logiques différentes se trouvent mêlés au sein d'un même ensemble (archives privées et publiques, documents numériques et physiques, etc.).

- **Indexation**

Opération intellectuelle consistant à associer à un document des descripteurs ou mots-clés permettant de le retrouver et de l'exploiter dans un système documentaire.

- **Instrument de recherche**

Document ou interface numérique qui permet d'identifier et de localiser les unités d'un fonds ou d'une collection. Il facilite l'accès intellectuel aux archives ou documents.

- **Interopérabilité**

Capacité des systèmes informatiques et documentaires à échanger des données de façon cohérente, lisible et exploitable, notamment grâce à des standards partagés (comme Dublin Core).

- **Kentika**

Logiciel de gestion documentaire et archivistique utilisé pour structurer, indexer, décrire et diffuser des contenus variés. Il est apprécié pour sa polyvalence dans des contextes patrimoniaux.

- **Médiation culturelle**

Ensemble des actions visant à rendre accessible la culture à divers publics, en facilitant la compréhension, l'appropriation et l'interprétation des contenus patrimoniaux.

- **Métadonnées**

Données décrivant une ressource documentaire : auteur, date, format, sujet, etc. Les métadonnées facilitent la recherche, l'identification et l'interopérabilité des documents.

- **Normalisation documentaire**

Ensemble des règles, formats et standards utilisés pour décrire, structurer et gérer des documents (ex : ISAD(G), EAD, Dublin Core...).

- **Numérisation**

Conversion d'un document physique en format numérique. Elle permet la conservation, la diffusion et la manipulation facilitée de contenus anciens ou fragiles.

- **Outil DAM (Digital Asset Management)**

Système spécialisé dans l'organisation, le stockage et la diffusion de ressources numériques visuelles, tel que des images ou des vidéos, souvent utilisé dans les institutions patrimoniales ou culturelles.

- **Patrimoine culturel immatériel (PCI)**

Ensemble des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire transmis de génération en génération, comme les musiques, danses, rites, ou langues. Il est reconnu par l'UNESCO depuis 2003.

- **Polyvalence des outils**

Capacité d'un système documentaire à gérer différents types de contenus (archives, bibliothèque, iconographie, audiovisuel) avec une interface et un modèle communs.

- **Polyvalence logicielle**

Capacité d'un logiciel à répondre à plusieurs besoins fonctionnels (catalogage, gestion d'archives, diffusion, veille, etc.), souvent au sein d'un même outil.

- **Récolement**

Opération de vérification et de mise à jour des données descriptives d'un fonds ou d'une collection, permettant de dresser un état des lieux précis.

- **Système d'information documentaire (SID)**

Dispositif technologique et organisationnel permettant de gérer et valoriser des ressources documentaires. Il inclut des logiciels, des bases de données, des normes et des procédures.

- **Thésaurus**

Répertoire structuré de termes normalisés, organisé de manière hiérarchique et parfois thématique, utilisé pour assurer une indexation cohérente des contenus documentaires.

- **Valorisation numérique**

Processus de mise en valeur des documents par des moyens numériques (portails en ligne, bases de données, expositions virtuelles, etc.) afin de les rendre accessibles et visibles.

## **Introduction**

Aujourd’hui de nombreuses structures culturelles doivent composer avec des fonds documentaires riches, variés et souvent anciens tout en devant répondre aux attentes actuelles d’accessibilité, de numérisation et de valorisation publique. Ces missions de conservation d’un héritage et d’adaptation aux usages actuels, obligent les institutions patrimoniales à redéfinir leurs pratiques<sup>2</sup>. Par redéfinir leurs pratiques on entend repenser leurs outils et parfois même leur positionnement au sein du paysage culturel. Ce changement s'est amorcé dès les années 1980 avec la montée en puissance des politiques de démocratisation culturelle<sup>3</sup>. Avec l'ouverture des bibliothèques à tous les publics, les premiers catalogues informatisés, puis l'essor d'Internet, la conception du patrimoine a largement évolué<sup>4</sup>. D'un objet sacré à préserver, il s'est également mué en une ressource à partager, à interpréter, mais aussi à s'approprier collectivement. A partir des années 2000, avec la généralisation des outils numériques, cette mutation s'accélère. Les usagers deviennent des contributeurs, les documents se dématérialisent et la notion de patrimoine s'élargit. Celle-ci devient alors immatérielle, parfois informelle. Parallèlement, la société elle-même évolue. Les publics souhaitent alors un accès fluide, rapide, distant, mais aussi contextualisé et interactif aux contenus culturels<sup>5</sup>. Les institutions doivent désormais être transparentes, répondre à des enjeux d'inclusion, de participation, alors que les données explosent. Les pratiques collaboratives et les débats sur la mémoire, l'identité ou la légitimité culturelle se développent en parallèle. Dans ce nouvel écosystème, les structures patrimoniales ne sont plus seulement des gardiennes du passé, mais construisent le présent, et sont appelées à articuler rigueur documentaire, valeurs éthiques, enjeux sociaux et possibilités technologiques. Ainsi la question de la gestion documentaire devient centrale. Elle n'est plus seulement technique ou archivistique, elle engage des choix de société. Comment organiser la mémoire collective dans un monde numérique en constante transformation? Quels outils peuvent concilier diversité des supports, logiques de transmission et exigences professionnelles? Comment penser la valorisation sans trahir la complexité des fonds? Ces interrogations forment le socle de la réflexion menée dans ce mémoire.

Le passage au numérique a donc débuté dès la fin du XXe siècle et s'est intensifié au XXIe siècle en transformant en profondeur le travail des professionnels de l'information. Cette transformation ne concerne pas seulement les supports ou les outils. Elle a aussi touché les logiques de travail, les valeurs professionnelles et même l'identité des métiers patrimoniaux. Ces cadres ont longtemps été structurés autour de fonctions clairement

<sup>2</sup>MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Feuille de route Données et contenus culturels* [en ligne]. (consulté le 15 mai 2025).

<sup>3</sup>RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ?. In : Hypothèses [en ligne]. (20 juin 2016).(consulté le 3 mai 2025).

<sup>4</sup>UNESCO. À L'HORIZON. In : UNESCO – Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture [en ligne]. (20 avril 2023).(consulté le 15 mai 2025).

<sup>5</sup>MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Feuille de route. Données et contenus culturels* [en ligne]. (consulté le 15 mai 2025).

délimitées, comme la conservation, le catalogage et la mise à disposition. Les professions du livre, de l'archive et du musée se sont donc vues confrontées à une redéfinition de leurs rôles. Désormais il ne s'agit plus seulement de préserver ou de décrire. Ces changements sont notamment visibles dans la manière de structurer l'information numérique. La manière de gérer des flux de données change, accompagner des usages numériques émergents est différent, ainsi que produire des contenus éditorialisés pour des publics variés. Dans ce cadre, les professionnels sont de plus en plus appelés à travailler ensemble, en mode projet, avec des informaticiens, des graphistes, des médiateurs, ou des chercheurs. Le numérique favorise donc le décloisonnement, mais il amène aussi des nombreuses tensions<sup>6</sup>. Ces tensions opposent les normes techniques et les libertés interprétatives, les exigences d'efficacité et la fidélité aux contenus, la gestion des risques et l'innovation.

Par ailleurs, l'évolution des compétences requises s'est faite de manière rapide et parfois inégale, nécessitant une formation continue, une veille professionnelle et un repositionnement identitaire constant. Il ne suffit plus de maîtriser un code de catalogage ou une norme descriptive, il faut aussi comprendre les logiques des interfaces web. Les professionnels doivent aussi savoir valoriser des données dans un environnement numérique et parfois même s'initier à des principes de design de l'information ou à des réflexions éthiques sur la circulation des savoirs. Les outils sont de plus en plus techniques mais les référentiels métier n'ont pas toujours suivi à la même vitesse. Il y a donc une sorte de flottement, parfois vécu comme une instabilité, parfois comme une opportunité de redéfinir les contours du métier. Dans ce contexte instable, la question du choix des outils numériques devient stratégique. Ces outils ne sont jamais neutres, ils orientent les pratiques, conditionnent l'accès aux données, et influencent aussi les représentations du patrimoine. Leur sélection, leur paramétrage et leur usage engagent la conservation, la médiation, la recherche ou encore l'usage public. C'est à cette intersection entre pratiques professionnelles, évolutions technologiques et missions institutionnelles que se situe aujourd'hui le cœur des transformations du champ documentaire patrimonial.

Europeana, qui agrège et diffuse des millions de documents numérisés issus d'institutions culturelles européennes, ou Gallica et bien sûr des bases de données ouvertes, attestent de la pluralité croissante des supports et de la volonté de partage qui est à la base de cette révolution documentaire<sup>7</sup>. En effet, ils témoignent de l'importance, de plus en plus grande, des outils numériques comme les manières de penser les circulations du savoir et, en même temps orchestrent le besoin croissant d'une réflexion éthique et documentaire sur les formes de valorisation, les politiques d'indexation, les droits et la durée de vie de la donnée.

---

<sup>6</sup> CAMBRONE, Marie. La médiation patrimoniale à l'épreuve du « numérique » : médiation patrimoniale, médiation documentaire et médiation expérientielle. In : *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. (2019) (consulté le 9 mai 2025).

<sup>7</sup> EUROPEANA. Collections [en ligne]. (consulté le 26 mai 2025).

C'est donc dans un environnement en perpétuelle mutation et exigeant que s'est déroulé mon stage de deux mois au Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles de Toulouse. Il s'agit d'un lieu atypique dans le paysage culturel régional qui œuvre à la sauvegarde et à la diffusion d'un patrimoine immatériel, peu connu mais extrêmement riche, les musiques, danses, chants et traditions orales de l'Occitanie. Les fonds du COMDT sont donc aussi disparates que les missions qu'il remplit. Partitions, enregistrements sonores, photographies, documents administratifs, vidéos de spectacles, programmes de stage, publications internes ou encore archives d'associations culturelles constituent un corpus aux typologies variées, souvent difficile à traiter de manière uniforme.

Devant cette diversité, le COMDT a donc opté pour un outil documentaire polyvalent de type Kentika. Ce logiciel, relativement méconnu du grand public et parfois relativement marginal dans les grandes institutions patrimoniales, m'a paru particulièrement intéressant puisqu'il permet de couvrir plusieurs besoins documentaires. En effet, non seulement ce logiciel peut permettre de cataloguer, classer et indexer des documents de natures variées, mais il inclut aussi d'autres fonctionnalités comme la gestion des ressources numériques, l'alimentation d'un portail web, la création de flux RSS, la veille documentaire et la possibilité d'associer des métadonnées riches à chaque fichier<sup>8</sup>. Cependant, une telle ambition soulève certaines questions critiques. Un seul et même outil pourrait-il s'adapter à tous ces documents très différents? Peut-il reconnaître et traiter fidèlement et efficacement la valeur éventuelle de fonds patrimoniaux extrêmement variés, souvent vivants, ou sensibles, souvent en permanente transformation et parfois très vulnérables? Peut-il tenir compte des dynamiques institutionnelles spécifiques et des cultures professionnelles et institutionnelles des établissements?

Mon mémoire prend appui sur cette expérience de terrain pour proposer une réflexion sur les enjeux concrets du traitement d'un fonds documentaire polymorphe. J'interrogerai aussi la manière dont un logiciel polyvalent comme Kentika est utilisé dans une structure culturelle spécialisée. La problématique centrale de ce travail peut donc se formuler ainsi:

**Comment les outils polyvalents de gestion documentaire permettent-ils d'assurer le traitement et la gestion électronique d'un fonds documentaire polymorphe au sein d'un centre culturel?**

Ce questionnement s'ancre dans une observation prolongée du fonctionnement quotidien du COMDT. En tant que stagiaire au sein du pôle documentation, archives et médiation culturelle, j'ai pu participer à différentes missions: traitement documentaire de supports numériques et analogiques, participation à la mise à jour du portail documentaire, gestion d'images, accompagnement à l'indexation et à la création de fiches descriptives, échanges avec l'équipe de médiation. Cette immersion m'a permis d'accéder à une

---

<sup>8</sup> Informations disponibles sur leur site web dans le manuel de référence de Kentika. KENTIKA. Manuel de référence [en ligne]. (consulté le 11 juin 2025).

compréhension fine des pratiques réelles, loin des seules logiques théoriques ou normatives. Le COMDT m'a également permis de mieux appréhender les spécificités de la gestion documentaire dans un contexte patrimonial à la fois régional, vivant et en mutation. Contrairement à d'autres institutions davantage centralisées ou académiques, le centre occitan fonctionne en interaction constante avec un réseau d'acteurs culturels, d'artistes, de chercheurs(ses), d'animateur(rices), de bénévoles, de musicien(nes) et de publics très variés. Cette situation particulière rend encore plus cruciale la question de la souplesse des outils. Ceux-ci doivent non seulement être efficaces du point de vue documentaire, mais aussi capables de s'ajuster à des logiques d'usages souples, hybrides, souvent peu normalisées. L'usage de Kentika au COMDT, en tant que terrain d'étude, m'a semblé d'autant plus intéressant qu'il peut être mis en regard avec celui d'une autre structure culturelle régionale, La Talvera, basée dans le Tarn<sup>9</sup>. Cette association, qui travaille également à la collecte, la conservation et la diffusion du patrimoine occitan, utilise Kentika, mais dans un autre contexte, avec d'autres besoins et d'autres types de fonds, notamment de nombreux fonds sonores et photographiques collectés dans un contexte ethnographique. Cette comparaison me permettra de dégager les spécificités d'usage propres à chaque structure, mais aussi d'identifier les marges de manœuvres possibles dans l'adaptation d'un même outil à des réalités documentaires différentes.

Le présent travail se structure en deux grandes parties. La première partie, consacrée au COMDT, présentera la structure, ses missions, son organisation documentaire, ainsi que les observations réalisées pendant mon stage. Elle proposera un regard détaillé sur le fonctionnement de Kentika au sein de la structure, en croisant analyse technique et retour d'expérience. En outre, une sous-partie mettra en perspective l'usage de Kentika avec celui observé à la Talvera, afin de mieux comprendre la souplesse d'adaptation de l'outil aux logiques patrimoniales variées. La deuxième partie portera sur une réflexion plus générale autour des outils de gestion documentaire polyvalents dans les structures patrimoniales. On y proposera une typologie des outils, une analyse de leurs principales fonctions et nous nous intéresserons en particulier à la place de Kentika dans ce paysage, en comparaison avec des systèmes plus spécialisés. Cette partie abordera également les normes, standards et métadonnées utilisés dans la documentation patrimoniale ainsi que les enjeux d'interopérabilité, de structuration de l'information et de pérennité des données. Enfin, une dernière sous-partie s'interrogera sur les spécificités des centres culturels, en insistant sur la manière dont la gestion documentaire s'articule à la médiastin, à la transmission et aux usages publics du patrimoine.

Au fil de ce mémoire, nous nous demanderons dans quelle mesure les outils de gestion documentaire peuvent-ils réellement s'adapter aux réalités du terrain, à la diversité des supports et à la mission de transmission du patrimoine. Et surtout à comment conjuguer exigence de rigueur documentaire et souplesse nécessaire pour la valorisation de fonds

---

<sup>9</sup> Information disponible sur le site web de Kentika, dans l'onglet client. KENTIKA. Liste des clients [en ligne]. (consulté le 15 mai 2025).

vivants et composites. Ces interrogations s'inscrivent dans un champ de réflexion plus large sur la documentation du patrimoine immatériel, la place de la technique dans la médiation, et les tensions entre normativité documentaire et créativité culturelle. Pour explorer ces enjeux, notre démarche s'appuiera sur une méthodologie croisée, articulant observation de terrain, étude de cas et analyse théorique. Le cœur de l'enquête reposera sur un stage de professionnalisation réalisé au sein du COMDT, qui constitue un terrain privilégié pour interroger les usages réels d'un outil de gestion documentaire, en l'occurrence Kentika, dans un contexte de valorisation d'un patrimoine immatériel, vivant et multiforme. À travers cette immersion, nous observerons les pratiques documentaires au quotidien, en prêtant attention aux arbitrages concrets opérés par les professionnels, aux contraintes techniques, aux choix de traitement et de description, ainsi qu'aux logiques de diffusion. Cette enquête s'accompagnera d'une analyse comparative, notamment avec un second terrain, celui de La Talvera, structure utilisant également Kentika mais dans une logique plus centrée sur l'archive audiovisuelle. Ce double regard permettra de dégager des écarts d'usage, des ajustements locaux, mais aussi des constantes dans la manière dont les institutions culturelles s'approprient un même outil selon les ressources, leurs missions et la nature de leurs collections. Par ailleurs, cette approche empirique sera nourrie par un travail de documentation théorique, mobilisant la littérature spécialisée en sciences de l'information, en muséologie, en archivistique et en médiation numérique. Nous veillerons à croiser les concepts issus de ces disciplines avec les observations concrètes menées sur le terrain, afin d'analyser comment les tensions entre normalisation documentaire et plasticité des usages peuvent être appréhendées à la fois comme un défi technique, une problématique organisationnelle et un enjeu culturel. En somme, ce mémoire permettra de croiser une analyse de terrain avec une réflexion théorique sur les outils et les pratiques documentaires contemporaines dans le champ culturel, tout en adoptant une posture réflexive sur le rôle du ou de la documentaliste face aux mutations en cours.

## **Partie I. Le COMDT : contexte, missions et pratiques documentaires**

Cette première partie vise à poser les fondements de l'enquête en présentant le contexte institutionnel et documentaire dans lequel s'inscrit le stage. Elle s'ouvrira par une présentation du COMDT, qui est une structure de référence dans le domaine des musiques et des danses traditionnelles d'Occitanie, afin de mieux comprendre ses missions culturelles, son fonctionnement interne et les spécificités de son écosystème documentaire. Ce panorama permettra de cerner les finalités du centre en termes de conservation de la mémoire sonore, de collecte de savoirs populaires et de transmission vivante du patrimoine. Dans un second temps, l'attention sera portée sur l'outil de gestion documentaire Kentika, déployé au COMDT depuis plusieurs années, et dont le déploiement et les usages concrets seront analysés à la lumière des pratiques professionnelles et des besoins spécifiques de l'équipe. Enfin, une approche comparative sera proposée à travers l'exemple de la Talvera, une autre structure patrimoniale utilisant Kentika pour valoriser des fonds sonores et visuels liés à la culture occitane. Cette mise en tension permettra d'ouvrir des perspectives sur les différentes utilisations de l'outil selon des contextes institutionnels et les différents types de documents traités. En découlera par la suite une réflexion critique plus large sur la polyvalence des outils de gestion documentaire et leur adaptation aux réalités des structures culturelles patrimoniales.

### **I.1. Présentation du COMDT et de son écosystème documentaire**

Le Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles (COMDT) Toulouse Midi-Pyrénées est un lieu de ressources consacré à la culture occitane de tradition orale, principalement dans les domaines de la musique instrumentale, de la danse et du chant traditionnels. Né en 1971, le COMDT, anciennement Conservatoire occitan de Toulouse, a pour objectifs la conservation, la transmission et la valorisation du patrimoine immatériel régional. Il se déploie sur différents pôles, l'enseignement, la création, et la facture instrumentale. À partir de ses missions, le COMDT mêle et fait découvrir les musiques du bassin méditerranéen et les musiques anciennes. Il occupe une place singulière dans le

paysage culturel car il intervient à la fois comme centre de formation, lieu de diffusion artistique et pôle de ressources patrimoniales<sup>10</sup>.

Dans un contexte où les institutions patrimoniales doivent travailler avec des supports, des pratiques et des publics variés, le COMDT constitue un terrain d'étude pertinent pour observer les modes de gestion documentaire du patrimoine oral et multimédia. Selon l'UNESCO le patrimoine immatériel régional englobe "les pratiques, les représentations, les expressions, les savoirs et les savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culture"<sup>11</sup>. Dans le cas de la culture occitane, ce patrimoine se manifeste notamment à travers la musique, la danse, la langue et les traditions orales. Sa nature vivante et évolutive suppose une conservation et une valorisation différente, qui ne peut se limiter à la sauvegarde de supports matériels<sup>12</sup>. Cela induit donc la mise en place de dispositifs documentaires adaptés afin de garantir leur sauvegarde, leur accessibilité et leur transmission dans la durée.

- A. Un centre de ressources au cœur du territoire occitan

Le COMDT est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général et à vocation régionale, ce qui lui permet de recevoir des subventions publiques et des dons privés. Il agit comme un centre de ressources spécialisé dans le patrimoine musical et chorégraphique occitan. Il est subventionné par la Mairie de Toulouse, la Région Occitanie Pyrénées – Méditerranée, la DRAC Occitanie et le Département de la Haute-Garonne. Il bénéficie aussi de financements variés, incluant des ressources propres : provenant des formations qu'il propose, des événements organisés et des publications vendues, mais aussi des partenariats et mécénats avec des institutions culturelles, des fondations ou des entreprises soutenant le patrimoine culturel. Le centre est installé rue du Pont de Tounis, au centre-ville de Toulouse, à quelques pas du quartier des Carmes. Le bâtiment, appartenant à la mairie de Toulouse, est mis à disposition de l'association. L'intérieur comprend notamment une salle de concert/auditorium, des salles de cours et de répétition, un centre de documentation, ainsi que des bureaux administratifs. Cette configuration permet à la structure de regrouper dans un même lieu ses fonctions pédagogiques, culturelles et

---

<sup>10</sup>ASSIÉ, Benjamin. Centre occitan des musiques et danses traditionnelles Toulouse Occitanie-Conservatoire occitan. In : *Occitanica – La Mediatèca en linha* [en ligne]. (13 octobre 2019). (consulté le 15 mai 2025).

<sup>11</sup> UNESCO. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel [en ligne]. (consulté le 8 avril 2025).

<sup>12</sup> Ibid.

patrimoniales. Le COMDT fonctionne sous le statut d'association loi 1901, avec un conseil d'administration composé de membres bénévoles<sup>13</sup>.

L'équipe permanente est pluridisciplinaire et regroupe<sup>14</sup> :

- le président, Jean-Michel Lattes
- une directrice qui assure la coordination générale de la structure, Maïlis Bonnecase.
- une chargée de communication, Laurence Martin
- un responsable administratif et financier, Stéphane Latour
- une chargée de la documentation, des archives, et de l'éducation artistique, Eline Rivière
- une chargée d'accueil et de production, Marie Rémon
- une chargée d'accueil et de logistique, Véronique Millet-Rosalen
- un facteur instrumental, Pascal Petitprez
- des enseignant·es et intervenant·es artistiques, selon les cours et stages proposés.

S'y ajoutent des stagiaires, des bénévoles et parfois des artistes associés dans le cadre de projets spécifiques. Ce fonctionnement permet de croiser les approches artistiques, documentaires et éducatives, et maintient une dynamique collaborative autour des musiques et danses traditionnelles. Le COMDT est membre de la FAMDT. Pôle régional, il accompagne et structure des projets à travers de nombreux partenariats: CRR de Toulouse et Perpignan, Centre International de Musiques Médiévales de Montpellier, Abbaye de Sylvanès Centre Culturel de Rencontre, CIRDOC – Institut occitan de cultura, Association Rivatges, CORDAE/La Talvera, Rivatges, Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine à Toulouse, Association Les Belles Fanes etc<sup>15</sup>.

<sup>13</sup>Toutes les informations présentées dans ce paragraphe sont issues du site officiel du COMDT et de mon stage avec Eline Rivière au COMDT, responsable du centre de documentation.

-COMDT – Centre occitan des musiques et danses traditionnelles. Qui sommes-nous ? [en ligne]. (consulté le 7 mars 2025).

-Annexe: questionnaire Kentika Eline Rivière, réalisé en Mars 2025

<sup>14</sup>COMDT – Centre occitan des musiques et danses traditionnelles. L'équipe [en ligne]. (consulté le 1 mai 2025).

<sup>15</sup>FAMDT – Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles. *Nos adhérents* [en ligne]. (consulté le 8 juin 2025).

Le centre propose plusieurs types de cours hebdomadaires, chant, instruments et danses mais aussi des stages ponctuels souvent animés par des artistes ou des chercheurs spécialisés<sup>16</sup>. La question de l'accessibilité sociale, géographique et générationnelle reste posée, notamment dans un contexte où les pratiques traditionnelles peuvent être perçues comme marginales ou vieillissantes. La mission pédagogique du centre est donc de faire vivre le patrimoine immatériel occitan en permettant à toutes les générations de s'y initier ou de se perfectionner. C'est donc un véritable lieu de formation continue, notamment grâce au diplôme du DEM, diplôme d'études musicale, accueilli par le COMDT en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse<sup>17</sup>. Cette formation s'adresse aux musiciens, instrumentistes ou chanteurs qui pratiquent et qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine des musiques traditionnelles afin d'obtenir un diplôme. Agréé Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) en 2021, le département de musiques traditionnelles accueille une nouvelle promotion tous les deux ans. Le centre développe également des actions de médiation culturelle pour les jeunes publics, notamment en milieu scolaire<sup>18</sup>. Les intervenants du centre proposent des ateliers participatifs autour de la musique et de la danse occitane. Ces interventions se présentent comme des ateliers de fabrication de petits instruments, de découvertes sonores, de pratique vocale, ou encore d'initiation aux danses traditionnelles. Ces projets visent à sensibiliser les enfants au patrimoine musical régional en les rendant acteurs, dans une approche ludique et collective<sup>19</sup>.

Le COMDT anime également la vie culturelle locale grâce à une programmation riche. Il organise des concerts, des bals traditionnels, des rencontres artistiques et des conférences. Cette programmation favorise la visibilité des musiques et danses patrimoniales et favorise les rencontres entre artistes, chercheurs et publics. Néanmoins, le COMDT ne se limite pas à la transmission. Il a toujours entretenu des liens étroits avec des figures majeures du collectage comme les Ballets occitans de Toulouse et Françoise Dague<sup>20</sup>. Il travaille également avec des praticiens et experts des musiques et danses traditionnelles, des musiciens, des enseignants, des collecteurs, ethnomusicologue ou facteurs d'instruments. Ces relations ont permis de rassembler, au sein de son centre de documentation un fonds riche en archives orales, audiovisuelles et documentaires<sup>21</sup>. Le

<sup>16</sup>COMDT – Centre occitan des musiques et danses traditionnelles. *Les cours* [en ligne]. (consulté le 5 avril 2025).

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup>Académie de Toulouse. Centre occitan des musiques et danses traditionnelles de Toulouse [en ligne]. (consulté le 3 juin 2025).

<sup>19</sup> Informations collectées lors de ma participation à ces stages.

<sup>20</sup> Françoise Dague est une figure majeure du renouveau de la culture occitane dans les années 1960-80. Fondatrice des Ballets Occitans de Toulouse, chanteuse et ethnographe. Elle a contribué à la création du COMDT (anciennement Atelier Occitan) et à la constitution de ses premiers fonds documentaires, notamment par son travail de collectage et son engagement dans les Ballets occitans de Toulouse.

<sup>21</sup>ASSIÉ, Benjamin. Centre occitan des musiques et danses traditionnelles Toulouse Occitanie-Conservatoire occitan. In : *Occitanica – La Mediatèca en linha* [en ligne]. (13 octobre 2019). (consulté le 15 mai 2025).

centre est donc aussi acteur de recherches grâce à des collectes ethnomusicologiques ou d'études sur les pratiques traditionnelles. Il travaille en réseau avec des institutions culturelles et des musées. Le volet recherche et valorisation du centre est fondamental mais encore peu visible hors des cercles spécialisés. En effet les principaux visiteurs et emprunteurs du centre de documentation sont des élèves du DEM<sup>22</sup>. Le travail de collectage et de médiation culturelle est indispensable pour faire vivre le patrimoine immatériel, mais il gagnerait à être davantage relayé, documenté et inscrit dans des partenariats académiques durables.

En tant qu'association loi 1901, le COMDT s'inscrit dans un secteur associatif culturel particulièrement dynamique mais généralement composé d'associations de petite taille, avec un nombre moyen d'adhérents plus faible que dans d'autres secteurs. Comme le souligne le rapport du ministère de la Culture (2021) sur les associations culturelles, ce statut confère au COMDT une grande souplesse organisationnelle et une autonomie importante<sup>23</sup>. Cela lui permet de définir ses projets tout en impliquant une gouvernance fondée sur un conseil d'administration et une assemblée générale, caractéristique essentielles des associations culturelles qui jouent un rôle clé dans l'emploi associatif et dans l'animation du spectacle vivant et de la musique. Ce modèle n'est pas neutre, il structure le lien qu'il entretient avec les acteurs du territoire. Il favorise une approche partenariale, collaborative et souvent militante, notamment dans la défense et la transmission du patrimoine culturel occitan. Le COMDT conditionne également son financement. Il repose à la fois sur des subventions publiques, des ressources propres (avec la formations, l'édition et la billetterie) et parfois sur des appels à projet. Il y a donc une certaine souplesse dans l'adaptation des actions culturelles, mais il existe aussi des contraintes en matière de gestion, de reconnaissance institutionnelle ou de pérennisation des moyens humains et techniques, notamment pour le travail documentaire. Cela positionne le COMDT comme un acteur culturel hybride, il est à la fois producteur, médiateur, conservateur et passeur, au croisement des mondes associatifs, scientifiques et patrimoniaux.

- B. Particularités du fonds et organisation documentaire

La spécificité du patrimoine culturel immatériel occitan repose en grande partie sur son oralité et sa transmission intergénérationnelle selon l'Unesco. Cette insistence sur l'oralité et la transmission est donc centrale dans leur approche, ce qui conditionne profondément la conservation et la valorisation de ce patrimoine immatériel occitan. Selon

<sup>22</sup> Information collectée sur le terrain.

<sup>23</sup>DIRECTION DE L'ÉTUDE, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES (DEPS). Les associations culturelles - chiffres clés 2024. In : Ministère de la Culture. [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2024, p60-69. PDF. (consulté le 18 mai 2025).

eux et contrairement à un patrimoine écrit, il s'agit d'un ensemble de savoir-faire, de pratiques musicales, de chants, de récits et de danses qui ont longtemps circulé sans inscription matérielle durable<sup>24</sup>. En ce sens, les opérations de collectage menées depuis les années 1970 par des musiciens, des ethnomusicologues ou des militants culturels ont joué un rôle fondamental dans la préservation de cette mémoire orale. Comme le souligne Virginie Magnat, ces collectes ont permis de sauvegarder des répertoires menacés de disparition, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine culturel immatériel occitan<sup>25</sup>. En citant des ethnomusicologues comme Françoise Etay<sup>26</sup> ou Colette Milhé<sup>27</sup>, l'auteure de l'article souligne que ces initiatives ont participé à une "renaissance musicale", grâce à des postures souvent militantes et en lien avec les revendications identitaires occitanes. Ces campagnes ont permis d'enregistrer de nombreuses formes d'expression menacées de disparition, bien que souvent sur des supports analogiques aujourd'hui fragiles et obsolètes. Dans cet effort de sauvegarde, le numérique est apparu comme un nouvel espace de recomposition et de pérennisation du patrimoine oral. Jean-Jacques Castéret remarque que le numérique "ne se limite pas à un simple outil technique de conservation mais devient un espace symbolique de redéploiement des savoirs"<sup>28</sup>. Il montre que la numérisation n'est pas neutre, mais qu'elle transforme les conditions de réception, de transmission et d'usage des savoirs collectés. Dans le cas du patrimoine occitan, cette dimension est particulièrement saillante: la numérisation permet non seulement d'assurer la survie matérielle des enregistrements, mais aussi d'en faciliter l'accès via des bases documentaires consultables à distance, tout en ouvrant de nouvelles possibilités de médiation. Cependant, cette transposition dans l'univers numérique interroge aussi les modalités de sélection, de hiérarchisation et d'interprétation des contenus. Ce processus implique des choix documentaires qui peuvent influer sur la manière dont ces patrimoines sont perçus et transmis. Le travail documentaire, notamment avec des outils de gestion documentaire, s'inscrit donc dans une tension constante entre fidélité au matériau d'origine, structuration de l'information et accessibilité à des publics diversifiés. Dans son article, Jean-Jacques Casteret détaille les enjeux liés aux choix de description, aux critères d'archivage et à la médiation auprès des publics mais souligne aussi que le numérique devient un espace symbolique de redéploiement des savoirs.

<sup>24</sup>UNESCO. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel [en ligne]. (consulté le 8 avril 2025).

<sup>25</sup>MAGNAT, Virginie. Chanter la diversité culturelle en Occitanie : Ethnographie performative d'une tradition réimaginée. *Anthropologica*. [en ligne]. 2018, vol. 60, no 2, p. 439-456. (consulté le 3 juin 2025).

<sup>26</sup> Françoise Etay, ethnomusicologue et professeure de musique traditionnelle, elle a mené d'importantes campagnes de collectage en Limousin dans les années 1980-1990, puis entrepris un travail de numérisation et de mise à disposition de ces archives sonores au CRD de la Creuse et au CRR de Limoges, contribuant ainsi à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine oral régional.

<sup>27</sup> Colette Milhé est ethnomusicologue, spécialisée dans les musiques traditionnelles des Pyrénées et de l'Occitanie. Formée en ethnologie, elle a mené de nombreux collectages dans le Sud-Ouest de la France, en particulier sur les chants et répertoires gascons.

<sup>28</sup>CASTÉRET, Jean-Jacques. Le numérique comme « lieu » de la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel. *In Situ*. [en ligne]. 2017, n°33, en ligne depuis le 02 novembre 2017. (consulté le 29 mai 2025).

Cette réalité du patrimoine oral collecté, parfois fragile, édité ou non, se reflète directement dans l'organisation du centre de documentation et d'archives du COMDT. Ce pôle tient une place essentielle dans les missions du COMDT. Le centre regroupe à la fois une bibliothèque spécialisée, un espace d'archivage des fonds sonores, iconographiques et textuels. Eline Rivière, qui gère l'ensemble du centre de documentation, assure également le traitement, la numérisation et la valorisation des fonds. Polyvalente, elle cumule depuis 2014 les fonctions de documentaliste, de chargée d'éducation artistique et d'action culturelle, mais aussi d'archiviste<sup>29</sup>. Le centre de documentation possède des collections multi-support portant principalement sur l'ethnomusicologie et l'ethnographie des pays d'Oc.

Ses collections comprennent:

- 2700 livres
- 1900 CD et disques vinyles
- 180 titres de périodiques
- 46 fonds d'archives sonores et audiovisuelles soit 1670 heures d'enregistrements à consulter sur place ou en ligne
- 1000 photographies et cartes postales anciennes

De nombreux documents du fonds ne sont pas édités ou publiés officiellement. Ils proviennent de collectes ethnomusicologiques, de dépôts privés ou de transmissions familiales ou associatives<sup>30</sup>. Pour ce qui est des archives sonores et audiovisuelles, elles sont consultables sur place, une grande partie est aussi disponible en ligne sur le catalogue. Selon Eline Rivière "Les consultations sur place sont aussi nombreuses au fil du temps malgré la dématérialisation croissante des archives"<sup>31</sup>. Pour les documents en ligne, les fichiers sont directement téléchargeables, sous réserve de ne pas les diffuser publiquement et de ne pas les utiliser commercialement sans l'accord du centre. Les archives audiovisuelles ne peuvent être copiées mais la plupart des archives sonores sont copiables, après sélection. Les archives de musiques traditionnelles soulèvent des questions juridiques et éthiques. Certains enregistrements appartiennent aux collecteurs qui les ont produits et aux personnes qu'ils ont collectés, ce qui peut impliquer des restrictions d'accès<sup>32</sup>. Le COMDT doit également veiller au respect des droits d'auteur et des accords passés avec les artistes et chercheurs. Ce cadre clair sur les questions d'accès et de propriété intellectuelle liées aux archives musicales traditionnelles, comme par exemple au COMDT,

<sup>29</sup> Informations collectées lors de mon stage.

<sup>30</sup> COMDT (Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles). Nos collections [en ligne]. (consulté le 3 juin 2025).

<sup>31</sup> Annexe: questionnaire Kentika Eline Rivière, réalisé en Mars 2025.

<sup>32</sup> COMDT (Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles). Aide à la recherche [en ligne]. (consulté le 14 avril 2025).

repose notamment sur des outils partagés au niveau national comme le guide d'analyse du son inédit élaboré par la FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles), "*Patrimoine culturel immatériel – Traitement documentaire des archives sonores inédites : guide des bonnes pratiques.*" (2014)<sup>33</sup>. Ce référentiel permet une description fine des documents sonores : contexte d'enregistrement, typologie des contenus, identification des locuteurs ou musiciens, langue(s) employée(s), nature de la transmission orale... Ce cadre commun assure une certaine cohérence dans l'analyse, tout en laissant une marge d'interprétation selon les spécificités du fonds ou du projet de valorisation. De plus l'utilisation d'un thésaurus spécifique est élaboré autour des musiques et danses traditionnelles, il est en lien avec les référentiels métiers du réseau FAMDT qui permet d'unifier les vocabulaires employés.

Le fonds centré sur le patrimoine immatériel occitan lui confère une forte valeur identitaire et culturelle. Cela implique une dimension patrimoniale exigeante: la documentation ne se limite pas à la conservation mais intègre des dynamiques de valorisation, de pédagogie et de création. Ce rôle actif de la documentation dans la transmission culturelle a notamment été souligné par Olivia Gasiglia dans son mémoire de recherche consacré au conte populaire occitan<sup>34</sup>, où elle analyse les différents vecteurs de transmission du patrimoine immatériel et souligne l'importance des dispositifs documentaires comme la collecte, l'archivage, la numérisation et l'édition dans le maintien et la réactivation des pratiques orales. Selon elle, la structuration documentaire du conte par des bases de données, des catalogues ou des recueils publiés permet non seulement de le sauvegarder, mais aussi de le rendre opérant dans des contextes éducatifs, artistiques ou sociaux. Elle met en lumière le rôle de certains centres culturels ou médiathèques qui, à travers des initiatives de numérisation ou de valorisation numérique, parviennent à recréer des conditions de transmission adaptées à la contemporanéité tout en respectant la nature évolutive du matériau.

De plus, cette pluralité des formats pose des enjeux concrets en matière de classement, d'indexation, de numérisation, de conservation et de valorisation, notamment lorsqu'il s'agit de rendre l'ensemble cohérent dans leur portail documentaire<sup>35</sup>. Pour cela, le fonds disponible soulève des enjeux autour de la qualité de métadonnées, mais aussi du choix des formats de diffusion ou même de la médiation auprès de publics variés. Ce fonds est donc un terrain d'expérimentation pour la valorisation en ligne d'archives sonores et de patrimoine immatériel, via des portails documentaires ou des projets collaboratifs. Ainsi le COMDT incarne un modèle original de structure documentaire dédiée au patrimoine

<sup>33</sup>FAMDT. *Patrimoine culturel immatériel : traitement documentaire des archives sonores – Guide des bonnes pratiques.* [en ligne]. Montreuil : FAMDT, 2014, 43 p. PDF. (consulté le 14 mai 2025).

<sup>34</sup>GASIGLIA, Océane. *Les modalités de transmission du patrimoine immatériel occitan : le cas du conte populaire.* Mémoire de recherche en sciences de l'information et des bibliothèques. Lyon : Université de Lyon, 2024, 80 p.

<sup>35</sup>FAMDT. *Patrimoine culturel immatériel : traitement documentaire des archives sonores – Guide des bonnes pratiques.* [en ligne]. Montreuil : FAMDT, 2014, 43 p. PDF. (consulté le 14 mai 2025).

immatériel, en conjuguant des missions de conservation, de valorisation et de médiation. Grâce à une gestion fine de la pluralité des formats (sons, textes, images), et à un travail rigoureux d'indexation et de numérisation, il transforme son fonds en un véritable outil de transmission culturelle. À travers son portail documentaire et ses projets, le COMDT ne se contente pas d'archiver: il tente de rendre vivant et accessible un patrimoine oral en constante évolution. Ce positionnement en fait un acteur clé de l'écosystème patrimonial occitan.

- C. Contraintes, enjeux et dynamiques propres à la structure

En tant que structure associative dédiée à la préservation et à la transmission du patrimoine oral occitan, le COMDT évolue dans un contexte marqué par des contraintes financières, matérielles et humaines. En effet, s'inscrivant dans un contexte culturel complexe, il est à la fois riche par son héritage immatériel et fragile dans ses conditions d'existence<sup>36</sup>. Nous l'avons déjà évoqué, le COMDT porte une mission patrimoniale et éducative essentielle mais exerce dans un contexte avec de fortes tensions structurelles, économiques et politiques.

Parmi les contraintes les plus significatives, il est dépendant des subventions politiques, ce qui constitue un facteur de précarisation constant. Il est financé en grande partie par la ville de Toulouse, la Région Occitanie, et l'État via la DRAC. Or, dans le climat actuel, une réduction progressive des budgets dédiés à la culture précarise les structures de taille intermédiaire comme le COMDT. Le projet de loi de finances pour 2025, présenté par l'Etat le montre bien. Il prévoit une stabilisation des crédits pour la culture mais aussi une ponction de 5 milliards d'euros sur les recettes des collectivités territoriales, qui sont pourtant les principaux financeurs des politiques culturelles locales<sup>37</sup>. Dans ce contexte, la région Occitanie a elle-même annoncé une baisse des subventions de 5 à 15% pour les acteurs culturels, en fonction de leur situation, pour rediriger les aides vers les structures les plus fragilisées et les associations locales qui sont garantes de la diversité culturelle<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup>Ce rapport souligne que les collectivités territoriales sont les principaux financeurs de la culture, représentant près des trois quarts des financements du secteur.

JOSEPH, Else ; ROBERT, Sylvie ; DE MARCO, Monique. Loi LCAP, huit ans après : la création artistique confortée, mais toujours tourmentée. [en ligne]. Paris : Sénat, 2024, 66 p. PDF. Rapport d'information n°117, commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. (consulté le 3 juin 2025).

<sup>37</sup>SÉNAT. Projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2023 – Avis n°144, Culture. [en ligne]. Paris : Sénat, 2024, 87p. PDF. (consulté le 26 mars 2025).

<sup>38</sup>REGION OCCITANIE. Communiqué de presse : Budget 2025 – Carole Delga : « Malgré les contraintes financières, la Région fait le choix politique de maintenir son budget en faveur de la culture ». In : Site officiel de la Région Occitanie [en ligne]. (14 février 2025). (consulté le 5 mai 2025).

La priorisation de projets plus visibles ou inscrits dans des logiques de rentabilité met à mal le financement pérenne des actions de fond comme par exemple la médiation culturelle. Au sein du COMDT les équipes sont réduites et doivent faire preuve d'une grande polyvalence et plusieurs professeurs n'ont pas pu renouveler leurs contrats. Les actions éducatives du centre ou les projets pédagogiques menés dans les écoles, en collaboration avec des artistes ou des médiateurs se réduisent car elles reposent souvent sur des financements ponctuels ou des dispositifs temporaires<sup>39</sup>. La pérennité de ces dispositifs reste un enjeu crucial. Dans le même temps, les publics évoluent, les pratiques culturelles se transforment et les attentes vis-à-vis des institutions changent. Les nouvelles générations accèdent à la culture via le numérique, les réseaux sociaux ou les plateformes interactives. Un article de l'Observatoire des politiques culturelles met donc en évidence les pratiques culturelles des jeunes, notamment l'usage massif du smartphone et des réseaux sociaux comme principale source d'information, ce qui oblige les structures à repenser leur manière de médiatiser les contenus<sup>40</sup>.

Cette volonté de s'adapter peut parfois être compliquée par la réalité matérielle de locaux municipaux, souvent peu adaptés aux usages numériques ou aux exigences techniques actuelles. Le centre est en effet hébergé dans un bâtiment appartenant à la mairie. Au sein du centre de documentation, ces locaux ne sont pas toujours adaptés à la conservation optimale de fonds anciens, notamment sonores, dont la manipulation nécessite des conditions spécifiques de température, d'humidité et d'équipements techniques. La gestion de ces supports obsolètes comme les bandes magnétiques ou les cassettes constitue un véritable défi tant technique qu'éthique. La demande en valorisation numérique se renforce, notamment par les partenaires institutionnels qui permettent eux d'entretenir ou de racheter du matériel, devenu rare et hors de prix<sup>41</sup>. Le SIAF propose par exemple des subventions pour le traitement, la numérisation et la valorisation des archives, ce qui souligne l'importance de ces actions pour la pérennité et l'accès à ces documents patrimoniaux.

Face à ces contraintes, le COMDT articule sa petite équipe aux compétences complémentaires. Les projets et missions de conservation, de recherche, de médiation et de création témoignent d'une volonté de rendre la mémoire vivante et accessible. L'utilisation de Kentika sur le portail documentaire le prouve et permet d'interroger les manières contemporaines de gérer des fonds patrimoniaux hybrides qui mêlent documents textuels, images, archives sonores, vidéos, instruments ou encore partitions. Ces problématiques

---

<sup>39</sup>J'ai pu entendre parler de ces décisions lors de mon stage au COMDT.

<sup>40</sup>DJAKOUANE, Aurélien. Un portable sinon rien ? Les pratiques culturelles des jeunes à l'ère numérique. L'Observatoire. Un portable sinon rien ? Les pratiques culturelles des jeunes à l'ère numérique. [en ligne]. 2023, n°60. (consulté le 28 mai 2025).

<sup>41</sup>MINISTÈRE DE LA CULTURE (Service interministériel des Archives de France). *Traitement, numérisation et valorisation d'archives à l'échelle nationale et internationale* [en ligne]. (consulté le 17 mai 2025).

concernent l'ensemble des structures patrimoniales mais elles sont particulièrement vives dans un centre comme le COMDT.

Enfin, il ne faut pas négliger les dimensions politiques de la gouvernance du centre. Le président actuel est Jean-Michel Lattes<sup>42</sup> qui est également premier adjoint au maire de Toulouse, il incarne cette articulation entre politique locale et pilotage institutionnel. Si sa présence peut favoriser certains relais au sein de la municipalité, elle interroge également sur ses orientations stratégiques. En effet, dans un contexte où les politiques culturelles sont de plus en plus recentrées, certains arbitrages peuvent influencer les choix de programmation et de financement et posent la question de l'autonomie réelle de la structure associative. L'autonomie des associations culturelles comme le COMDT est mise à l'épreuve par l'évolution des politiques publiques, notamment depuis la loi NOTRE qui a renforcé les compétences culturelles des collectivités territoriales<sup>43</sup>. Si cette réforme vise à renforcer la décentralisation, elle exerce aussi une pression sur ces associations pour qu'elles s'alignent sur les priorités définies par les collectivités locales, parfois au détriment de leur liberté d'action et à la diversité culturelle qu'elles représentent. Par ailleurs, le recentrage des politiques culturelles par l'Etat a été analysé dans une note à la fondation Terra Nova, qui souligne les effets ambivalents de la réforme territoriale sur les dynamiques locales<sup>44</sup>. En transférant certaines compétences culturelles aux régions et départements, l'Etat visait un pilotage plus cohérent et stratégique. Cependant, l'article de Terra Nova alerte sur le risque d'une "concentration régionale" qui, loin de renforcer l'autonomie locale, tend à standardiser les priorités culturelles autour de d'une logique d'efficience budgétaire. Cette centralisation à l'échelle régionale peut marginaliser les petites structures ou celles dont les missions sont moins directement alignées avec les objectifs économiques ou touristiques dominants.

En somme, le COMDT est une structure qui fonctionne dans un équilibre fragile mais fertile. Il incarne la tension entre la sauvegarde d'un patrimoine fragile et le besoin de le faire vivre dans un monde en mutation. Pour une étudiante en archivistique et valorisation patrimoniale numérique, ce centre constitue un terrain d'observation privilégié, mêlant la gestion documentaire, la transmission culturelle et les enjeux politiques.

---

<sup>42</sup> Jean-Michel Lattes , premier adjoint au maire de Toulouse depuis 2020, chargé notamment des mobilités et des relations avec les institutions. Il est également président de Tisséo Collectivités, l'autorité organisatrice des mobilités de l'agglomération toulousaine, et préside le Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles (COMDT).

<sup>43</sup> ARNAUD, Lionel. Du développement culturel à la reconnaissance des droits culturels : les nouveaux enjeux des politiques culturelles territoriales. In : *Revue politique et parlementaire [en ligne]*. (16 avril 2020). (consulté le 18 mai 2025).

<sup>44</sup> LINUIT, Néma. La réforme des collectivités territoriales : un danger pour les politiques culturelles locales et le développement des territoires. In : *Terra Nova [en ligne]*. (10 mars 2010). (consulté le 21 avril 2025).

- D. Missions de stage : immersion, observation et participation aux activités documentaires

Durant ces deux mois au sein du COMDT, mes missions ont été variées et m'ont permis de découvrir plusieurs aspects du fonctionnement du centre, notamment collecter et conserver le patrimoine ethnomusicologique et ethnographique occitan. Le centre a pour mission de centraliser, inventorier et préserver les documents édités ou non, liés aux musiques, danses, chants et culture occitanes. Cela comprend des partitions, des enregistrements sonores, des vidéos, des documents de collecte, des ouvrages spécialisés mais aussi des archives plus informelles issues de projets de terrain. Une autre partie essentielle du travail consiste à organiser, classer et indexer les documents dans la base de données afin d'en faciliter l'accès et l'exploitation. Le COMDT utilise le logiciel Kentika, qui permet de structurer les informations et d'améliorer l'accès aux ressources. Chaque document est décrit avec des métadonnées précises (lieu, date, instruments, interprètes, etc.). Ce travail d'analyse documentaire est fondamental pour assurer une traçabilité des sources et leur valorisation dans le temps. L'utilisation de cet outil s'inscrit au cœur des missions de documentation du centre et est en lien direct les enjeux de conservation, de médiation et d'accès aux ressources.

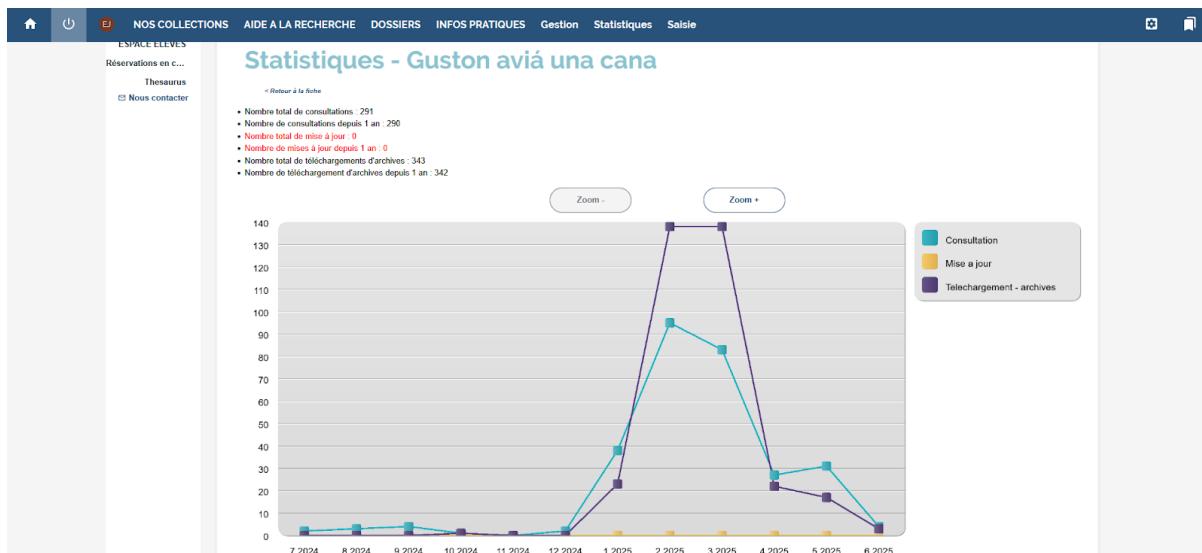
*Page de notice d'un document sonore Les cornemuses de Alain Adeillan, Bernard Desblancs, Claude Romero: Cette capture montre une notice bibliographique enrichie dans Kentika. On y voit les métadonnées utilisées pour décrire un document sonore: durée/pagination, mentions de consultation, aire culturelle, lieu d'enregistrement, instruments, supports (bande magnétique), etc. Elle illustre le travail d'analyse documentaire réalisé pour assurer la traçabilité des sources.*

Dans ce contexte, il est important de souligner que le centre est ouvert au public et propose un accompagnement individualisé aux chercheurs, étudiants, musiciens, enseignants ou simples curieux. Autrefois, les missions de documentation, d'archives, d'accueil et d'éducation artistique étaient réparties sur deux postes. Aujourd'hui, Eline Rivière, chargée de la documentation et de l'archivage, cumule de nombreuses responsabilités. Afin qu'elle puisse se concentrer pleinement au projet de numérisation du fonds sonore, j'ai été chargée durant mon stage d'assurer l'accueil du public et d'accompagner les usagers dans leurs recherches, notamment via Kentika. Cette fonction d'accueil m'a permis de développer une vision transversale des activités du centre, à la croisée de la documentation et de la médiation culturelle.

C'est dans cette dynamique que je me suis investie dans le projet de Collectocréation, un appel à contribution du COMDT. Pour valoriser ce projet j'ai eu la chance de participer à la communication, la gestion des contributions et la valorisation des contenus. J'ai notamment réalisé plusieurs publications sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) pour promouvoir le projet auprès du public et encourager la participation. J'ai également rédigé un article de présentation publié sur la plateforme Modal<sup>45</sup>, afin de contextualiser le projet et d'en expliquer les objectifs. Par la suite, j'ai été chargée de réceptionner les contributions envoyées par les participants, de les traiter et de les rendre accessibles sur le portail documentaire du COMDT. Enfin, j'ai assuré un suivi statistique du projet en observant les données de participation, les interactions sur le portail documentaire afin de fournir une analyse de son impact.

---

<sup>45</sup>MODAL MÉDIA. Appel à contributions : Collectocréation #9. In : *Modal Média* [en ligne]. (mars 2025). (consulté le 4 mai 2025).



Statistiques de consultation d'un document ou d'un ensemble de ressources liées au projet Collectocréation. Ces données m'ont permis d'analyser l'impact du projet et de réfléchir à sa visibilité sur le portail.

Née en 2017, la collectocréation est un dispositif de médiation numérique qui invite les musiciens et musiciennes de tous horizons à s'approprier une sélection de 6 archives proposée par le centre de documentation et d'archives du COMDT. Leurs contributions, à partir d'une thématique, ici "3 temps", sont ensuite partagées sur leurs réseaux sociaux et le portail documentaire du centre, alimenté par le logiciel de gestion documentaire Kentika. Dans le cadre de mon stage, j'ai utilisé Kentika comme outil principal de diffusion et de valorisation pour deux projets: la collectocréation d'une part, et la mise en valeur d'un fonds sonore en cours de traitement d'autre part. Ce logiciel permet d'intégrer et de relier différents types de contenus (son, texte, image), et facilite la documentation croisée entre les archives anciennes et les créations contemporaines. Pour la collectocréation, il a permis d'organiser les archives proposées aux musicien(nes), de les rendre consultables en ligne, et de contextualiser les nouvelles œuvres musicales produites, en les reliant à leur sources patrimoniales.

Connexion NOS COLLECTIONS AIDE A LA RECHERCHE DOSSIERS INFOS PRATIQUES

Thesaurus Nous contacter

Collectocréation #9 : 3 Temps

Thème : 3 Temps

Du 3 février au 3 avril 2025

Cette nouvelle COLLECTOCRÉATION vous embarque dans la thématique du **3 temps**. Emblématique des musiques à danser comme la valse, la mazurka ou la bournée, le "3 temps" se décline avec ou sans paroles, sur un tempo lent ou enlevé. Saurez-vous dompter les 3 temps avant qu'ils ne vous hypnotisent ?

Cette saison #9 de la collectocréation invite les musiciennes et musiciens de tous niveaux et de tous horizons à enregistrer et partager leur(s) interprétation(s) d'une ou plusieurs archives issue(s) des collections du centre de documentation du COMDT.

Envoyez-nous vos contributions à documentation@comdt.org

La sélection d'archives

Connexion NOS COLLECTIONS AIDE A LA RECHERCHE DOSSIERS INFOS PRATIQUES

La sélection d'archives

Les 6 archives de la collectocréation #9 ont été sélectionnées par le centre de documentation et les enseignants du COMDT parmi près de 1750 heures d'archives sonores et audiovisuelles de ses collections. Elles ont été choisies pour représenter une diversité d'interprètes, de danses et de territoires.

Bournée par René Chauvet (archive)	Son davalatz réinterprété par Claude Romero
Valse par Marcel Lagardère (archive)	Valse réinterprétée par Théophane Langlois
	Valse réinterprétée par Camille Souvercze, Florent Capitan et Mathilde Duffau
	Valse réinterprétée par Eline Fourcade, Lou Gardina et Mathilde Duffau
Mazurka par Henri Pinois (archive)	
Bournée par Louise Reichert (archive)	Bournée réinterprétée par Jodel Grasset, Sancinetto
	Bournée réinterprétée par Brigitte Bigotte
	Bournée réinterprétée par Brigitte Bigotte (autre version)
Quin lava la vashera (archive)	Quin lava la vashera réinterprétée par Luc et Ivon Schödler
Valse à la vielle (archive)	Valse réinterprétée par Juliette Delbâne, Juliette Laine et Layla Miller

Les paroles

Afficher les icônes cachées

Page de présentation du projet Collectocréation sur le portail documentaire Kentika du COMDT. Cette capture montre la page dédiée au projet Collectocréation sur le portail documentaire Kentika du COMDT. On y retrouve l'ensemble des archives sonores proposées aux participants pour les réutiliser dans leurs créations. En face se trouvent les propositions de réinterprétations des participants. La page donne également accès aux éditions précédentes du projet, grâce à un lien vers les collectocréation des années antérieures. Au fil du temps, les nouvelles contributions ont été progressivement ajoutées à cette même page, permettant une consultation centralisée et accessible à tous.

Parallèlement, j'ai participé à la valorisation d'un fonds composé de bandes magnétiques confiées au COMDT, dans le cadre d'un projet de numérisation mené par Eline Rivière, chargée de la documentation et de l'archivage dans le centre. Il s'agit du fonds Xavier Ravier<sup>46</sup> dont l'association Pirèna Immatèria a commandé la numérisation en 2024. Un des grands défis du centre est la préservation des supports fragiles, comme les

<sup>46</sup> Xavier Ravier, né le 6 décembre 1930 à Ladevèze-Rivière dans le Gers et mort le 30 septembre 2020 à Toulouse est un linguiste, romancier et professeur français.

cassettes et bandes magnétiques. Pour cela, un travail de numérisation est en cours afin d'assurer la pérennité des enregistrements et de faciliter leur consultation. Cette numérisation doit s'accompagner d'une réflexion sur les formats durables et le stockage sécurisé. J'ai été sollicitée pour documenter visuellement les supports originaux avant leur traitement. J'ai donc réalisé une série de photographies détaillées des boîtes et des bobines sous différents angles grâce au scan ET24 Pro Scanner. Le but était de recueillir des éléments utiles à l'analyse archivistique comme les titres manuscrits, les étiquettes, l'état de conservation et les inscriptions techniques. Par la suite, j'ai fait des prises de vue plus esthétiques, mettant en valeur l'aspect matériel et visuel du fonds comme les boîtes anciennes, les notes manuscrites et les bobines de bande magnétique. L'objectif était de fournir des ressources iconographiques qui pourront être utilisées lors de la valorisation du fonds sur le portail documentaire.



*Photographies des supports originaux du fonds sonore: cette série de photographies a été réalisée dans le cadre du projet de numérisation du fonds Xavier Ravier pour le COMDT. Photographies pensées pour la communication visuelle, permettant de valoriser l'objet en tant que témoin matériel du patrimoine sonore.*

L'utilisation de Kentika s'est donc révélée précieuse, en permettant une gestion structurée et durable des données, tout en offrant une visibilité publique à ces projets.

Néanmoins, certaines limites sont à noter: la prise en main du logiciel demande du temps et des compétences techniques, ce qui peut restreindre son accessibilité dans un cadre associatif. De plus, si Kentika est efficace pour le catalogage et la diffusion, ses capacités de médiation visuelles ou interactives restent limitées. Dans le cas de la collectocréation, par exemple, on pourrait imaginer des interfaces plus ludiques ou sensibles pour engager le public dans l'écoute et la découverte. Enfin, l'indexation rigoureuse qu'il impose peut parfois être en tension avec la nature fluide et orale des contenus collectés, difficilement réductibles à des catégories fixes. Ce travail m'a permis d'expérimenter une approche à la croisée de la documentation technique et de la mise en valeur visuelle. J'ai aussi pu prendre conscience des enjeux et des limites d'un outil comme Kentika dans un contexte de valorisation patrimoniale.

## I.2. Kentika au COMDT : un outil au service de la gestion documentaire

Le logiciel Kentika est utilisé par le COMDT depuis 2017 pour gérer à la fois les documents édités et les archives sonores et audiovisuelles. Cette solution a été choisie en remplacement du précédent logiciel Alexandrie, dans une logique de modernisation et d'adaptation aux besoins spécifiques d'un centre comme le COMDT<sup>47</sup>. La polyvalence du logiciel Kentika en fait un outil pertinent d'analyse dans le cadre d'une réflexion sur la gestion documentaire. C'est en effet précisément cette polyvalence entre bibliothéconomie, archivistique, mise en ligne et médiation qui rend Kentika intéressant à étudier. A première vue, cette capacité à répondre à des besoins diversifiés constitue un atout. Mais certaines questions se posent alors, peut-on réellement concilier autant de fonctions sans compromettre la lisibilité, l'efficacité ou l'ergonomie du dispositif?

Lors de mon stage j'ai pu constater que derrière une interface relativement accessible, le logiciel demande en réalité une grande rigueur et une solide maîtrise des processus de catalogage, de mise en ligne et de structuration des données. Au COMDT, Kentika est ainsi investi de plusieurs rôles essentiels: il assure la circulation interne des documents comme les prêts et retours, soutient aussi la visibilité du fonds via son portail en ligne, permet le croisement de différents types de ressources lors des recherches, et participe à la valorisation patrimoniale à travers la médiation numérique. Il s'agit donc d'interroger non seulement l'historique de sa mise en place et les usages qu'en fait l'équipe documentaire, mais aussi les limites techniques, fonctionnelles et éthiques que sa mise en œuvre fait apparaître. A travers une analyse de l'outil dans son usage lors de mon stage et d'un entretien avec Charline Bugala, cheffe de projet ingénierie documentaire chez Kentika,

<sup>47</sup>Annexe: questionnaire Kentika Eline Rivière, réalisé en Mars 2025.

cette partie vise à mettre en lumière les ajustements, les détournements et les manques qui accompagnent son emploi au quotidien au COMDT.

- A. Historique et déploiement de Kentika au COMDT

L'évolution du système documentaire du COMT s'inscrit dans une dynamique amorcée dès le début des années 2010, bien avant la transition affective vers Kentika en 2015. Dès 2014, des discussions au sein de la Commission Documentation de la FAMDT témoignent d'une remise en question collective des outils en place, notamment Alexandrie 6, utilisé par plusieurs structures membres dont le COMDT. Un compte rendu de février 2014 indique que plusieurs centres envisageaient à l'époque une évolution de leur système documentaire, hésitant entre Alexandrie 7 et Kentika, et entreprenant un travail d'analyse pour structurer leurs données en vue de cette transition<sup>48</sup>.

Alexandrie 6, bien que largement répandu dans les structures culturelles affiliées à la FAMDT, présentait certaines limites techniques. Au COMDT, les dysfonctionnements devenaient récurrents, notamment dans la gestion des archives, priorité documentaire de la structure à l'époque. Ce logiciel limitait également les usages, avec une contrainte technique majeure: une seule connexion possible à la fois, ce qui freinait considérablement les opérations quotidiennes de traitement documentaire. L'annonce du développement d'Alexandrie 7 par l'éditeur initial avait suscité des espoirs mais l'absence de support technique concret et les incertitudes persistantes ont conduit le COMDT à explorer d'autres options. C'est dans ce contexte que l'attention s'est portée sur Kentika, une solution développée par Alexandre Bernard, ancien concepteur d'Alexandrie, qui avait quitté la société pour lancer sa propre solution documentaire<sup>49</sup>. Ce lien d'origine explique en partie les proximités fonctionnelles entre les deux logiciels, mais aussi les différenciations stratégiques, Kentika se voulant plus réactif, évolutif et orienté web.

---

<sup>48</sup>FAMDT – Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles. *Compte rendu – Commission documentation des 27 et 28 février 2014* [en ligne]. (consulté le 16 mai 2025).

<sup>49</sup>Annexe: questionnaire Kentika Eline Rivière, réalisé en Mars 2025.

Critère	Alexandrie 7	Kentika (version récente)
<b>Type de logiciel</b>	SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque)	Plateforme de gestion documentaire et de contenus
<b>Interface utilisateur</b>	Interface traditionnelle, moins intuitive	Interface web moderne, responsive et personnalisable
<b>Accessibilité</b>	Principalement en local, accès web limité	100% web, accessible via navigateur sans installation
<b>Gestion des documents</b>	Gestion des documents physiques et numériques	Gestion avancée des documents physiques, numériques, multimédias, et des archives
<b>Normes de catalogage</b>	Support des normes bibliothéconomiques standards	Support des normes MARC, UNIMARC, Dublin Core, et interopérabilité avec le SUDOC
<b>Fonctionnalités de prêt</b>	Gestion des prêts avec options de base	Gestion des prêts avancée avec codes-barres, RFID, relances automatiques, statistiques détaillées
<b>Gestion des abonnements</b>	Bulletinage et suivi des périodiques	Bulletinage, suivi des périodiques, relances automatiques des fournisseurs
<b>Fonctionnalités de recherche</b>	Recherche simple et avancée	Recherche par concepts, thésaurus, synonymes, et approximations phonétiques grâce à l'IA
<b>Personnalisation du portail</b>	Personnalisation limitée	Personnalisation complète du portail, intégration de la charte graphique, modules spécifiques

<b>Support et accompagnement</b>	Support technique standard	Accompagnement personnalisé, formations certifiées Qualiopi, support réactif
<b>Évolutivité</b>	Évolutions limitées, mises à jour moins fréquentes	Évolutivité constante, intégration de nouvelles fonctionnalités, intelligence artificielle
<b>Interopérabilité</b>	Interopérabilité limitée avec d'autres systèmes	Haute interopérabilité, connecteurs vers des bases externes, génération de fils RSS
<b>Coût</b>	Coût initial plus faible, mais évolutivité limitée	Coût potentiellement plus élevé, mais retour sur investissement grâce à l'évolutivité et au support

Tableau 1 – Comparaison fonctionnelle entre Alexandrie 7 et Kentika<sup>50</sup>

Le tableau ci contre met en lumière les principales différences entre Alexandrie 7 et Kentika. Si Alexandrie se démarque par sa simplicité d'usage et son orientation vers les bibliothèques et centres de documentation de taille modeste, Kentika de son côté, apparaît comme un outil plus complet. En effet Kentika est conçu pour répondre à des besoins complexes de gestion documentaire multisupport, notamment dans les institutions patrimoniales. On peut remarquer que l'une des principales forces de Kentika réside dans sa grande modularité qui permet d'intégrer des fonctions avancées de GED, d'indexation multimédia et de publication web. Toutefois, cette richesse fonctionnelle peut aussi s'accompagner d'une prise en main plus complexe qui nécessite une formation spécifique (offerte par Kentika). Enfin, en termes d'opérabilité, Kentika semble avoir une longueur d'avance grâce à sa compatibilité avec de nombreux formats standards et ses possibilités d'intégration avec d'autres systèmes d'information. Kentika était donc une solution adaptée à des projets de valorisation numérique patrimoniale à plus grande échelle et la migration du COMDT vers Kentika était donc une évidence.

<sup>50</sup>Données du tableau issues de:

- ALEXANDRIE. Alexandrie [en ligne]. (consulté le 10 juin 2025).
- KENTIKA. Bibliothèque [en ligne]. (consulté le 29 avril 2025).
- KENTIKA. *Manuel de référence* [en ligne]. (consulté le 16 mai 2025)
- PAOLI, Juliette. Gestion et recherche documentaire : Kentika se fait plus pointu grâce à l'IA et au machine learning. In : Solutions Numériques [en ligne]. (25 mars 2022). (consulté le 27 mai 2025).

Elle a commencé par une phase de conversion prise en charge financièrement par le centre. La version utilisée dès le début était “full web”, c'est-à-dire que le logiciel fonctionnait directement dans un navigateur internet sans avoir besoin d'installer un programme sur l'ordinateur, ce qui marquait une nette amélioration en termes d'accessibilité et de travail collaboratif. Contrairement à Alexandrie, plusieurs personnes pouvaient désormais se connecter simultanément, ce qui facilitait grandement les opérations de catalogage et de gestion. La décision de basculer vers Kentika a été prise de manière relativement indépendante, sans effet d'entraînement immédiat parmi les autres membres de la FAMDT. A l'époque, le COMDT était un des seuls à avoir quitté Alexandrie, ce qui a pu compliquer les possibilités de mise en réseau de mutualisation entre structures. Néanmoins, le logiciel offrait des fonctions de moissonnage permettant d'imaginer des passerelles à moyen terme<sup>51</sup>.

Aujourd'hui encore, cette transition anticipée semble avoir été judicieuse: tandis que les utilisateurs restés sur Alexandrie se retrouvent contraints de migrer vers une nouvelle solutions désormais appelée Syracuse, souvent à des coûts très élevés, le COMDT bénéficie d'un outil stable, adapté et économiquement soutenable. Depuis sa mise en place, le logiciel a continué d'évoluer. Le COMDT utilise actuellement la version 4 de Kentika, déployée depuis 2022. Selon Eline Rivière qui a assisté à ce grand changement, le passage à ce nouvel environnement s'est fait très naturellement pour tous les usagers, et le logiciel continue de répondre aux besoins essentiels de la structure, notamment grâce à une grande réactivité des équipes de support technique dès le déploiement. Son adoption progressive et ses capacités à gérer à la fois le catalogue interne et la mise en ligne des documents en font un outil structurant pour la stratégie documentaire du centre.

Un entretien mené avec Charline Bugala Cheffe de projet en ingénierie documentaire et spécialiste en solution de gestion documentaire, veille, management des connaissances, GED chez Kentika a permis de mieux comprendre les défis rencontrés lors de l'implémentation du logiciel dans des structures culturelles<sup>52</sup>. Il en ressort que la principale difficulté réside dans la conduite du changement, notamment la réappropriation des outils par les utilisateurs et l'évolution des pratiques en fonction du nouvel environnement. La migration des données sources peut également poser des défis techniques, surtout si la qualité des données sources est variable. Pour accompagner les structures, Kentika propose une phase d'avant-vente pour analyser les besoins, des ateliers thématiques, des formations certifiées Qualiopi, ainsi qu'un support technique par e-mail ou téléphone. L'objectif est de rendre les utilisateurs autonomes dans la gestion et l'évolution de leur base documentaire.

---

<sup>51</sup> Annexe: questionnaire Kentika Eline Rivière, réalisé en Mars 2025.

<sup>52</sup> Annexe: Entretien Charline Bugala de Kentika, réalisé en Mars 2025.

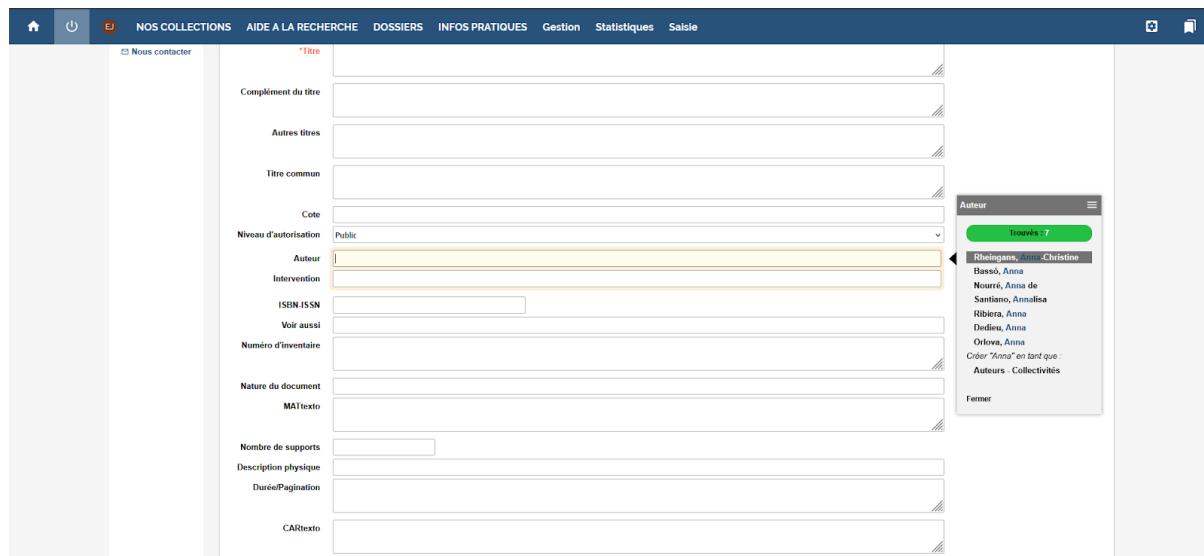
- B. Usages concrets de Kentika : structuration, traitement et gestion du fonds

Au COMDT, l'utilisation de Kentika permet de structurer le travail documentaire. Kentika est un outil complet, souple et adapté aux réalités d'un centre de ressources patrimoniales. Depuis son adoption en 2017, Kentika a progressivement remplacé les anciens modes de gestion liés à Alexandrie, ce qui a permis une meilleure organisation des données, une rationalisation des traitements documentaires et une mise en cohérence globale du fonds. Concrètement, le logiciel est utilisé à différentes étapes du traitement documentaire, depuis la création des notices jusqu'à la mise en ligne des ressources. Le catalogage constitue une étape essentielle dans le travail quotidien: il mobilise des compétences en indexation, en description normalisée et en analyse de contenu. Chaque document, qu'il s'agisse d'un livre, d'un CD, d'un enregistrement sonore ou d'un fichier numérisé, est saisi manuellement dans la base avec des métadonnées précises. Ce travail minutieux permet une recherche fine dans les fonds, en fonction de critères multiples comme les thèmes, les lieux de collecte, les types de supports ou encore les langues. Pour garantir la cohérence des données, les documentalistes s'appuient notamment sur des grilles de saisie et d'aide au catalogage soit pour les documents écrits soit pour les documents sonores<sup>53</sup>, qui détaillent pour chaque type de document les champs à remplir, les formats attendus et les vocabulaires à utiliser. Ces outils de référence, souvent mis à jour collectivement, garantissent une cohérence globale du fonds et facilitent la formation des nouveaux utilisateurs du logiciel. L'équipe utilise également un thésaurus interne<sup>54</sup> structuré pour l'indexation thématique ce qui permet une recherche croisée efficace et une normalisation des données. L'interface de Kentika permet de structurer cette saisie de manière claire, avec des champs configurables selon les types de documents et des menus déroulants liés aux listes d'autorité intégrées au système. L'affichage automatique du thésaurus lors du catalogage constitue un véritable atout pour garantir la cohérence terminologique entre les notices. Il guide l'utilisateur dans le choix des termes autorisés, évitant les doublons ou les variations inutiles. Toutefois, cette fonctionnalité peut aussi s'avérer contraignante: il est nécessaire de cliquer sur un terme proposé pour valider le champ, ce qui peut ralentir la saisie, surtout lorsque le terme recherché est difficile à localiser ou que le thésaurus semble trop normatif.

---

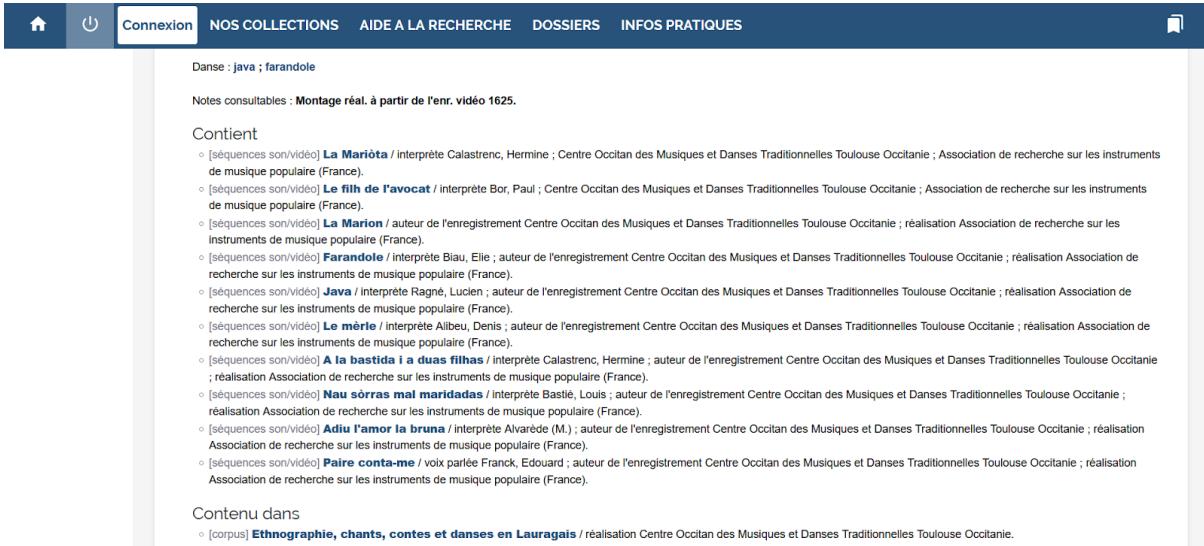
<sup>53</sup> Annexe: Manuel de saisie de catalogage du COMDT.

<sup>54</sup> Annexe thésaurus du COMDT.



Interface de catalogage dans Kentika : aperçu d'une notice en cours de saisie, avec affichage du thésaurus pour faciliter le choix des termes normalisés.

L'un des intérêts majeurs de Kentika réside dans sa capacité à relier entre elles différentes ressources. Par exemple, un fichier sonore peut être associé à sa notice descriptive, à une image d'archive, à un article de presse ou encore à une transcription. Le système repose sur des liens dynamiques entre les notices, ce qui permet une navigation enrichie dans le fonds du COMDT. Ce croisement des documents favorise une meilleure lecture des données et permet une meilleure contextualisation des ressources patrimoniales. Cette approche est particulièrement pertinente dans un fonds qui repose sur la transmission orale, la musique traditionnelle et les savoirs populaires. Cela se traduit concrètement dans l'interface du logiciel, où les notices sont enrichies par des champs permettant d'identifier leur position dans une structure documentaire plus large. Un même enregistrement peut donc être consulté à travers différentes entrées documentaires, selon qu'il soit abordé comme séquence isolée ou intégrée à un corpus plus grand.



Danse : **java** ; farandole

Notes consultables : Montage réal. à partir de l'enr. vidéo 1625.

Contient

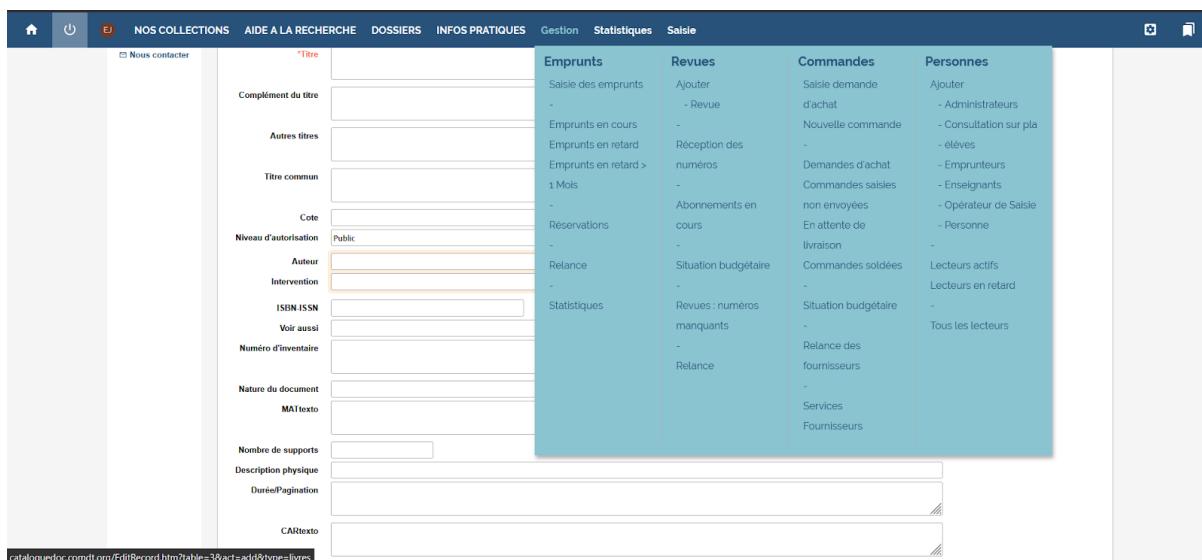
- [séquences son/vidéo] **La Mariota** / interprète Calastrenc, Hermine ; Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **Le filh de l'avocat** / interprète Bor, Paul ; Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **La Marion** / auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **Farandole** / interprète Biou, Elie ; auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **Java** / interprète Ragné, Lucien ; auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **Le mère** / interprète Alibeu, Denis ; auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **A la bastida i a dues filhas** / interprète Calastrenc, Hermine ; auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **Nau sòrras mal maridadas** / interprète Bastié, Louis ; auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **Adiu l'amor la bruna** / interprète Alvarède (M.) ; auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).
- [séquences son/vidéo] **Paire conta-me** / voix parlée Franck, Edouard ; auteur de l'enregistrement Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie ; réalisation Association de recherche sur les instruments de musique populaire (France).

Contenu dans

- [corpus] **Ethnographie, chants, contes et danses en Lauragais** / réalisation Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse Occitanie.

*Exemple de notice Kentika pour une séquence son et vidéo, reliée dynamiquement à l'enquête complète dont elle est extraite. Le champ « contenus dans » permet de naviguer vers la ressource parent, assurant une contextualisation fine des enregistrements.*

Le logiciel offre également des fonctionnalités de gestion courante, notamment grâce à son module de bibliothéconomie. Les prêts et les retours sont enregistrés dans le système et il est possible de suivre les mouvements de documents, de produire des statistiques de fréquentation ou encore d'identifier les usagers réguliers. Cette dimension facilite le suivi des usages tout en participant à une meilleure compréhension des besoins documentaires des publics que le COMDT accueille, qu'ils soient chercheurs, étudiants, enseignants ou simples curieux du patrimoine occitan. Plus largement, Kentika propose un véritable ensemble de fonctionnalités dédiées à la gestion des flux physiques en centre de documentation: gestion des emprunts et réservations, des abonnements et des revues, mais aussi des commandes et des acquisitions. Ces fonctions sont directement intégrées à la base de données documentaires et permettent d'articuler les besoins des usagers et les réalités logistiques de la structure documentaire.



Menu déroulant « Gestion » dans Kentika, qui rassemble l'ensemble des fonctionnalités de bibliothéconomie : gestion des emprunts, des revues et abonnements, des commandes, ainsi que des profils d'usagers. Ces outils facilitent le suivi logistique du fonds documentaire tout en s'adaptant aux besoins spécifiques des structures accueillant divers types de publics.

Le menu “gestion” illustre bien la richesse fonctionnelle de Kentika en matière de bibliothéconomie. Il permet une gestion fluide des prêts, des retards, des réservations ou encore des relances, tout en intégrant le suivi des abonnements, des réceptions de revues, ou des acquisitions. Comme le souligne la documentation de Kentika, ces fonctionnalités, fruits de vingt ans d’expérience, combinent simplicité d’usage et grande adaptabilité aux besoins spécifiques de chaque structure. Un autre aspect central dans les usages de Kentika au COMDT concerne la gestion électronique des documents (GED). Ce volet permet d’associer les notices bibliographiques à des fichiers numériques, souvent en accès libre via l’interface publique. Il est en effet possible d’associer aisément un fichier numérique à une notice via l’onglet “modifier” puis “pièce jointe”. Ce lien est ensuite repris sur l’interface publique, ou le document peut être consulté, voire téléchargé, selon les droits définis. Cette mise en ligne directe constitue un atout considérable dans une logique de valorisation du fonds, d’autant que le site est conçu pour s’adapter à différents supports comme les ordinateurs, les tablettes et les téléphones portables, ce qui facilite la consultation par un public élargi. Cependant des limites existent, notamment concernant la protection des fichiers mis à disposition: Kentika ne permettait initialement pas de désactiver le téléchargement, ce qui a contraint l’équipe à revoir certains contrats de dépôt pour s’assurer que la diffusion des documents ne posait pas de problème légal.

Interface de gestion des pièces jointes d'une notice dans Kentika : ajout d'un fichier numérique à une notice bibliographique.

Enfin, Kentika contribue à instaurer une forme de continuité dans le traitement documentaire. Il permet de retrouver l'historique des modifications sur les notices, de suivre les interventions des différents utilisateurs et ainsi de garder une trace du travail effectué. Cela renforce la lisibilité des actions documentaires et favorise une gestion collective, tout en maintenant un haut niveau de rigueur dans la structuration du fonds. Même si la prise en main de l'outil peut sembler exigeante au départ, notamment pour les fonctions plus techniques ou les modules spécifiques, il répond aujourd'hui de manière satisfaisante aux besoins du centre. Il assure à la fois le traitement interne des ressources et leur diffusion vers l'extérieur, dans une dynamique de partage des savoirs et de valorisation de la culture occitane.

Historique des interventions sur les notices : visualisation des documents analysés par l'utilisatrice Elise Jaulin dans Kentika.

Cette capture d'écran illustre concrètement ce suivi des actions documentaires possible grâce à l'interface de Kentika. On y voit les notices analysées et validées par l'utilisatrice Elise Jaulin, mentionnant son nom dans le champ "analyste". Ce type d'affichage permet non seulement d'identifier les documents traités par chaque intervenant.e, mais aussi d'assurer une cohérence dans le travail collectif, organiser le suivi, et faciliter les reprises ou corrections ultérieures. Malgré cela, certaines fonctionnalités de Kentika ne sont pas exploitées par le centre. Par exemple l'image des flux RSS, jugés peu pertinente dans le cadre de leurs usages. Le module de GED, en revanche, est mobilisé principalement pour intégrer des pièces jointes aux notices, notamment mettre en ligne de la documentation complémentaire. Il faut noter que la veille documentaire ne passe pas par le portail Kentika mais par d'autres outils, probablement plus adaptés aux habitudes de travail de l'équipe. Enfin, le fonds du COMDT ne comprend pas de documents iconographiques à proprement parler, ce qui limite naturellement l'utilisation du logiciel dans ce domaine.

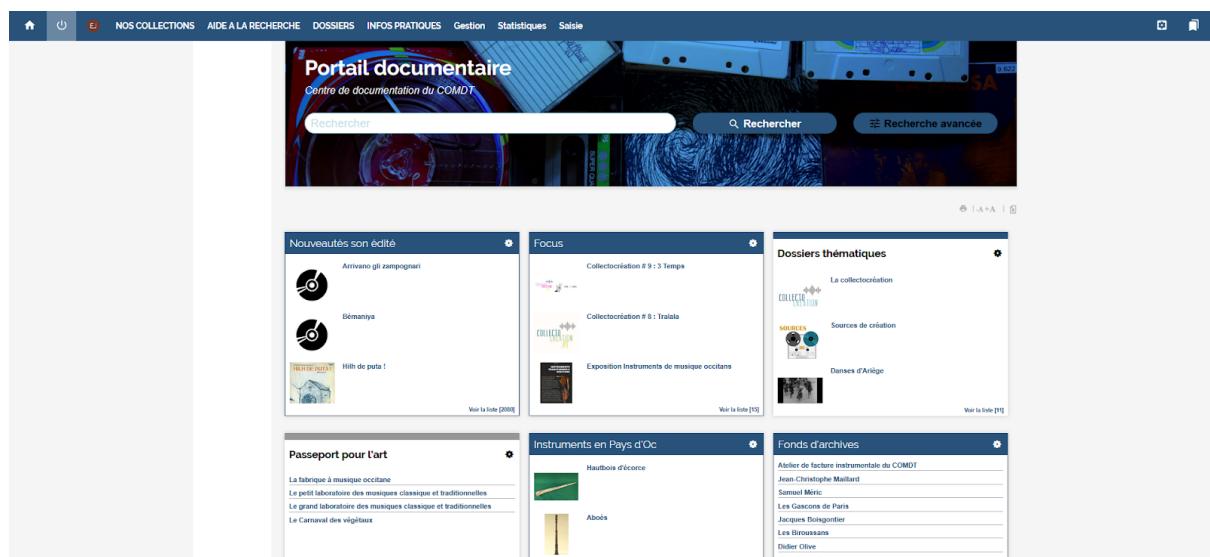
- C. Forces et limites observées dans le traitement du fonds existant

Dans l'ensemble, Kentika répond assez bien aux besoins spécifiques du COMDT, comme nous venons de le voir il permet une gestion centralisée du fonds documentaire. Le logiciel facilite en effet le catalogage de notices, mais aussi la gestion des prêts, la consultation des statistiques et surtout, la mise en ligne des documents via la GED. Cet aspect est particulièrement important dans une démarche de valorisation du patrimoine et d'accessibilité aux ressources. C'est un logiciel assez complet mais comme tout outil, il présente quelques limites techniques. Lors de mon stage j'ai pu constater que l'outil fonctionne en autonomie sur les tâches basiques et qu'il est assez stable dans son utilisation quotidienne. L'équipe souligne souvent la réactivité du support technique, ce qui est assez rare dans les petites structures. En cas de panne ou de besoin de précision, une réponse arrive rapidement sous la forme de coupons d'assistance<sup>55</sup>. Selon leur page web assistance "Ceci permet de bénéficier de prestations de haut niveau, réalisées avec une grande réactivité, à un tarif optimisé et sans lourdeur administrative". Mais malgré ces points positifs, plusieurs limites subsistent, qui méritent d'être soulignées. Tout d'abord, la prise en main n'est pas forcément intuitive, notamment dans sa version client. Le logiciel nécessite une bonne rigueur au moment du catalogage, et le moindre oubli ou une mauvaise saisie peuvent compliquer les recherches ensuite. De plus, Kentika permet de croiser des dizaines de critères dans la recherche, ce qui est une réelle force du système pour un chercheur ou un usager aguerri. Mais le logiciel ne pousse pas à la découverte spontanée,

<sup>55</sup>KENTIKA. Assistance [en ligne]. (consulté le 7 mars 2025).

à la manière des plateformes modernes (même culturelles) ou l'interface et les contenus se présentent de manière visuelle, intuitive, voire "accrocheuse".

A cela s'ajoutent certaines contraintes ergonomiques qui freinent encore davantage l'expérience utilisateur. Par exemple, certains niveaux descriptifs importants comme les fonds et corpus ne sont pas accessibles directement via la recherche avancée, ce qui oblige l'utilisateur à consulter des listes en pied de page, moins ergonomiques et visibles. De plus, la multiplication des formulaires spécifiques (recherche multi-critères, chants et contes, séquences son/vidéo...) peut dérouter l'usager et allonger le temps nécessaire à la maîtrise complète du système. Enfin, même si Kentika propose des possibilités de valorisation via le portail public, l'éditorialisation des contenus reste assez limitée. Le rendu est correct, et l'interface est responsive donc adaptée aux téléphones ou tablettes, mais la mise en page manque parfois d'élégance et de souplesse. Cela peut freiner le développement de véritables narrations numériques autour des ressources du centre. Or, dans un contexte où la médiation numérique prend de plus en plus de place, cette faiblesse peut devenir un frein à long terme.



Présentation de la page d'accueil du portail documentaire : les Kentapps permettent de proposer différents dossier, "Nouveauté son édité", "Focus", "Dossiers thématiques", "Passeport pour l'art", "Instruments en pays d'Oc", "Fonds d'archives".

En effet, bien que le portail documentaire propose quelques rubriques éditorialisées ("Focus", "Dossiers thématiques", "Passeport pour l'art"...), celles-ci restent visuellement très sobres, peu hiérarchisées et n'invitent pas à l'exploration. Le design global, hérité de Kentika n'est pas suffisamment personnalisé pour traduire une identité culturelle occitane par exemple. Il s'en dégage une interface davantage fonctionnelle qu'inspirante, cela

s'explique par le fait que certaines options de personnalisation ou de valorisation plus avancées impliquent un surcoût financier.

Malgré cela, Kentika propose pourtant un certain nombre de modules complémentaires susceptibles d'enrichir les usages de la base de données, notamment en matière de valorisation, d'interopérabilité ou de diffusion: connecteurs avec SharePoint, Office ou Outlook, Outils de workflow comme ProcessMaker (BPM), boutique en ligne (KShop), outil de montage documentaire (Dokmaker), ou encore intégration aux réseaux sociaux et possibilité de signature électronique via KSign. Ces modules, tous affublés du préfixe "K", témoignent d'un modèle propriétaire centré sur l'auto-enfermement dans l'univers Kentika. Ils ne sont accessibles que moyennant des licences supplémentaires souvent coûteuses. Cette logique de monétisation modulaire, qui repose sur l'achat progressif de briques techniques, peut freiner leur adoption dans des structures à budget contraint comme le COMDT et limiter fortement les usages créatifs ou collaboratifs pourtant nécessaires à une médiation culturelle numérique vivante et accessible.

Une autre difficulté importante concerne la gestion des archives sonores et audiovisuelles. L'un des objectifs de départ était de pouvoir mettre en ligne les documents sans qu'ils soient téléchargeables<sup>56</sup>. Or, cette option n'était pas disponible au moment du déploiement de Kentika, ce qui a obligé le COMDT à revoir certains contrats de dépôt<sup>57</sup>. Il a fallu expliquer aux déposants que leurs documents seraient consultables en ligne mais aussi librement téléchargeables, ce qui a pu générer des inquiétudes et des refus. Cette limite technique touche directement à la dimension éthique et juridique de la diffusion du patrimoine c'est-à-dire au piratage ou par exemple à la réutilisation non autorisée ou à la perte de contrôle sur les contenus diffusés. Toutes ces inquiétudes sont d'actualité surtout lorsqu'on travaille avec des fonds sensibles, souvent liés à la mémoire orale ou aux pratiques traditionnelles.

Par ailleurs, certaines fonctionnalités du logiciel restent sous-exploitées. Les flux RSS, par exemple, ne sont pas utilisés par l'équipe faute de besoins ou de pertinence dans leur mode de travail actuel. En effet le centre n'utilise pas les flux RSS et ne dispose pas de fonds iconographique à intégrer au portail, ce qui ferme d'autres perspectives d'enrichissement du catalogue ou de valorisation transversale avec d'autres formes d'archives. De plus, bien que Kentika permette la mise en place d'une veille documentaire personnalisée via le portail, cette fonctionnalité reste inutilisée au COMDT. En effet, pour que la veille fonctionne, il est nécessaire que les usagers créent un compte, s'inscrivent puis configurent des alertes en fonction des thématiques qui les intéressent. Or, cette démarche n'est pas spontanée et n'a, jusqu'à présent, pas été adoptée par les utilisateurs du portail. Le portail est pensé comme une base documentaire mais pas forcément comme un outil de veille ou de pilotage stratégique. Nous pouvons nous demander si l'utilisation partielle de

<sup>56</sup> Annexe: questionnaire Kentika Eline Rivière, réalisé en Mars 2025.

<sup>57</sup> Annexe: exemple de contrat de dépôt utilisé par le COMDT, précisant les conditions de diffusion en ligne des documents sonores et audiovisuels.

certaines fonctionnalités de Kentika au COMDT ne résulte pas d'un manque de support de la part de l'éditeur. Lors de mon entretien avec Charline Bugala<sup>58</sup>, représentante de Kentika, il m'a été clairement expliqué que le logiciel s'accompagne d'un suivi attentif, incluant des ateliers thématiques adaptés aux besoins de la structure, des formations certifiées Qualiopi, ainsi qu'un support technique accessible par mail ou téléphone en cas d'urgence. Ce dispositif d'accompagnement vise à faciliter la prise en main et l'appropriation des différentes fonctionnalités du logiciel, ainsi qu'à accompagner les évolutions régulières du produit, notamment avec l'intégration progressive de nouvelles options comme l'IA. Les fonctionnalités moins exploitées au COMDT ne traduisent pas une absence d'accompagnement ou une limitation technique du logiciel Kentika. Elles semblent davantage correspondre à des choix stratégiques et opérationnels propres à la structure, qui adapte ses usages à ses besoins concrets, à ses ressources humaines et à ses priorités en matière de gestion et de valorisation documentaire. Certaines fonctionnalités comme les flux RSS ou la veille documentaire personnalisée supposent par exemple une implication active et un paramétrage volontaire des usagers qui ne correspondent pas nécessairement aux modes de travail actuels du COMDT ni à des besoins de son public cible.

En somme, Kentika fonctionne comme un outil fiable, solide et relativement accessible, adapté aux besoins documentaires de structures patrimoniales. Cependant, ses fonctionnalités restent avant tout centrées sur la gestion classique des données, ce qui invite à s'interroger sur d'autres approches et usages, notamment quand il s'agit de gérer des archives multimédia aux exigences spécifiques. C'est dans cette perspective que la comparaison avec un autre usage peut permettre de découvrir d'autres pratiques et de mieux comprendre les défis liés à la gestion numérique du patrimoine.

### **I.3. Comparaison avec un autre usage : La Talvera et la gestion d'archives multimédias**

Si le COMDT utilise Kentika principalement pour la gestion de documents textuels, d'autres structures culturelles l'exploitent dans des contextes techniques et patrimoniaux différents. C'est le cas de l'association Cordae La Talvera, qui utilise ce logiciel pour valoriser des fonds multimédias complexes. Fondée en 1979 à Cordes-sur-Ciel, la Talvera œuvre à la conservation et à la diffusion du patrimoine culturel occitan. Ses activités englobent la recherche technologique et ethnomusicologique, la collecte et la documentation des traditions orales, ainsi que la publication de ressources culturelles. Son centre de documentation rassemble environ 7 000 heures d'enregistrements sonores, 40

---

<sup>58</sup> Annexe: Entretien Charline Bugala de Kentika, réalisé en Mars 2025.

000 photographies, des documents audiovisuels et manuscrits, tous numérisés et accessibles au public<sup>59</sup>.

L'approche de la Talvera dans l'utilisation de Kentika diffère de celle du COMDT, notamment en ce qui concerne la gestion des archives multimédias et l'exploitation des métadonnées associées. Cette section examine les particularités de leurs fonds sonores, photographiques et audiovisuels, la manière dont Kentika est utilisé pour gérer ces ressources, et les enseignements que l'on peut tirer de cette comparaison pour les usages patrimoniaux.

- A. Particularités du fonds sonore, photographique et audiovisuel

L'association Cordae La Talvera, implantée dans Tarn est une association qui œuvre à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel occitan, tout comme le COMDT. Créeée en octobre 1979, ses activités s'étendent dans plusieurs domaines, comme la recherche, la sauvegarde et la documentation, l'édition et la diffusion, la formation et la création. Elle propose une gestion documentaire singulièrement orientée vers la valorisation de la diversité culturelle occitane. En parcourant son portail documentaire en ligne, on remarque immédiatement un effort de mise en récit du fonds. L'interface donne accès à un corpus dense, dans lequel sons, images et vidéos sont imbriqués de manière cohérente, presque organique. Les documents sont souvent contextualisés et accompagnés de notices claires, de métadonnées parlantes, voire d'un récit autour de leur production ou de leur signification.

Le portail documentaire de la Talvera illustre une utilisation approfondie des fonctionnalités offertes par Kentika. Contrairement à d'autres structures ou l'iconographie peut être mise au second-plan, ici, les images et les documents audiovisuels occupent une place centrale. Le portail intègre, par exemple, des vidéos de collectage dans lesquelles les témoins ne sont pas seulement entendus mais aussi vus dans leur environnement, avec leurs gestes, leurs expressions et leurs regards. Cela apporte une densité d'information et une richesse humaine qui vont au-delà de la simple captation sonore.

Cette richesse s'incarne aussi dans la structure de la page d'accueil. Les deux portails, celui de la Talvera et celui du COMDT, partagent une même ossature que Kentika. Une même barre de recherche placée sur un bandeau illustré en haut de page, sur celui de la Talvera une touche identitaire supplémentaire est visible avec les inscriptions en occitan "Portal documentari" (portail documentaire) et "Planvenguts !" (Bienvenue !), mais aussi un menu déroulant placé en haut de page avec l'inscription " Qu'es aquo ?" ( qu'est-ce que

---

<sup>59</sup>CORDAE La Talvera. *L'association* [en ligne]. (consulté le 10 juin 2025).

c'est ? ). Toutefois, dès les premiers instants de navigation, une impression de modernité se dégage du portail de La Talvera: le graphisme semble plus dynamique, notamment grâce à un bandeau de vidéos de "Souvenirs de collectage" défilantes situé sous la barre de recherche qui capte immédiatement l'attention. Ce bandeau immersif n'a pas d'équivalent sur la page d'accueil du COMDT, qui reste plus sobre dans sa présentation.



*Page d'accueil du portail documentaire de la Talvera: Une même barre de recherche que celle du COMDT est intégrée dans un bandeau illustré en haut de page. Une touche identitaire supplémentaire se manifeste par l'usage de l'occitan : "Portal documentari" (portail documentaire) et "Planvenguts !" (Bienvenue !), affirmant l'ancrage culturel du site dès l'accueil.*



Page d'accueil du portail documentaire de la Talvera, bandeau "souvenir de collectage": Le bandeau vidéo immersif attire l'attention et introduit la navigation par des éléments audiovisuels dès l'entrée sur le site.

Un autre point fort du portail documentaire de La Talvera réside dans sa manière d'organiser l'information. Les entrées sont variées et adaptées aux pratiques des usagers: recherche par thème, par type de document, par lieu ou par langue. Ce mode de recherche est aussi disponible sur le portail du centre de documentation du COMDT car les deux structures ont choisi d'utiliser les fonctionnalités proposées par Kentika à leur plein potentiel pour des fonds aussi polymorphes. Malgré tout, la recherche avancée est directement disponible dans la barre de recherche ce qui est plus intuitif. Cela crée une forme de continuité entre l'archive et sa transmission, une passerelle entre les chercheurs, les curieux ou même les musiciens. En matière de recherche avancée, les deux sites offrent des filtres riches et détaillés. Le COMDT permet une exploration par types de documents avec un plus grand nombre de filtres, (DVD, enquêtes sonores, enquêtes vidéos, images, instruments de musique, etc...), mais aussi par champs précis comme la danse, l'instrument, la langue ou le lieu. Le portail documentaire de La Talvera propose également une recherche très fine, avec une grande diversité de catégories incluant des formats variés et parfois hybrides: "Son inédit enquêtes", "Vidéo inéd enquêtes", ou encore "Ecrit inédit", témoignant d'une volonté d'embrasser des formes de documentation plus souples, souvent issues du terrain.

*Comparaison des interfaces de recherche avancée (COMDT en haut, La Talvera en bas): Les deux portails exploitent pleinement les fonctionnalités de recherche avancée offertes par Kentika. Le COMDT propose un grand nombre de filtres spécifiques (types de documents, thématiques, lieux, langues, etc.), tandis que la Talvera met en avant des catégories hybrides issues du collectage de terrain, telles que "son inédit enquêtes" ou "écrit inédit", reflétant une approche plus souple et ancrée dans la réalité documentaire.*

Les deux structures intègrent en outre les Kentapp, ces modules dynamiques qui permettent de mettre en avant des ressources ou des thématiques particulières. Cependant, sur le site de La Talvera, une Kentapp dédiée aux actualités propose des articles originaux et des dossiers éditoriaux, un usage plus poussé de cet outil qui enrichit le portail d'une couche éditoriale. Le COMDT n'a pas, à ce jour, développé de module équivalent. De plus, un menu latéral à droite du portail de La Talvera présente les "Nouveautés du mois" et les "Actualités du CORDAE/La Talvera", complétés par des fils RSS externes renvoyant à d'autres institutions occitanes comme le CIRDOC ou Lo Congrès, ce qui illustre une logique de réseau assumée.

The screenshot shows the homepage of the La Talvera website. At the top, there is a navigation bar with links for Connexion, M'enregistrer, Qu'es aquò ?, Aide à la recherche, Infos pratiques, Focus, and a search icon. The main content area is divided into several sections:

- Actualités:** A grid of three items: "Al son de la penche" (with a person playing a instrument), "Dichas pescadas" (with a fish), and "La Talvera vous ouvre ses portes pour les Journées du patrimoine" (with a group of people).
- Focus sur:** A grid of three items: "Écouter le fonds édité de La Talvera" (with a CD), "La Fête des Cornards à Cordes et dans les alentours" (with a person), and "La fête de la Saint Jean : La joanada" (with a fire).
- Nouveaux enregistrements en L:** A list of items with small icons:
  - La plainte du juif errant
  - Le quadrille de Montredon Labessonnié
  - Quadrille : première figure
  - Quadrille : deuxième figure
  - Quadrille : cinquième figure
  - Lo Virolet
  - Lo curarem l'esclop
  - La gigue
  - Lo nôstre ase

At the bottom of the content area, there are links: "Voir la liste [6]", "Voir la liste [5]", and "Voir la liste [111]".

*Une logique de réseau sur le portail de la Talvera: La Talvera exploite aussi les fonctionnalités des Kentapp pour proposer des contenus éditoriaux originaux (actualités, dossiers), enrichissant son portail d'une dimension narrative.*

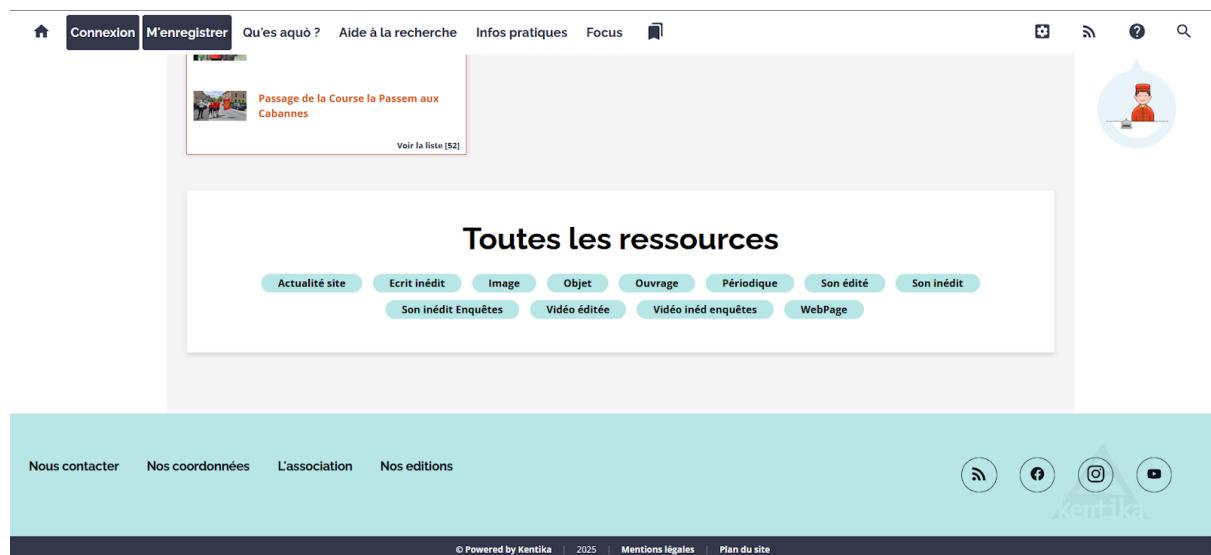
Enfin, la diversité documentaire affichée sur chaque portail montre aussi une différence de perspective: le COMDT classe ses ressources en catégories plus traditionnelles (livres, CD, vinyle, revues, DVD, archives sonores et audiovisuelles), tandis que La Talvera expose une typologie plus éclatée, intégrant notamment des objets, des écrits inédits, des pages web, ou encore des ressources issues d'enquêtes. Cela témoigne d'une approche davantage orientée vers la documentation de terrain et la valorisation de formes documentaires hétérogènes.

The screenshot shows the homepage of the Centre de documentation du Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles (COMDT) documental portal. At the top, there is a navigation bar with links for Home, NOS COLLECTIONS, AIDE A LA RECHERCHE, DOSSIERS, INFOS PRATIQUES, Gestion, Statistiques, Saisie, and a search icon.

On the left, there is a sidebar with links for ESPACE ELEVES, Réservations en ..., Thesaurus, and Nous contacter. The main content area features the COMDT logo and a brief description: "Le centre de documentation du Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles a pour thématiques l'ethnomusicologie, la littérature orale et l'ethnographie des régions occitanes, de la France et du monde. Recherchez parmi nos collections :". Below this, there are buttons for LIVRES, CD, VINYLES, REVUES, DVD, and ARCHIVES SONORES ET AUDIOVISUELLES.

The central part of the page features a large image of a cassette tape and a reel-to-reel tape with the text "Portail documentaire" and "Centre de documentation du COMDT". Below this is a search bar with the text "Rechercher" and a "Recherche avancée" button.

At the bottom, there are three sections: "Nouveautés son édité", "Focus", and "Dossiers thématiques".



*Typologies documentaires contrastées: Le COMDT (en haut) adopte des catégories classiques, tandis que la Talvera (en bas) valorise des formats issus du terrain et plus hétérogènes.*

Ainsi, même si les deux structures exploitent les outils de Kentika avec rigueur, La Talvera semble avoir poussé plus loin la logique de narration, d'interconnexion des formats et d'ancrage territorial par le biais de sa présentation graphique, de ses choix éditoriaux et de sa structuration documentaire. Le COMDT, plus prudent dans ses partis pris, propose une architecture claire mais plus classique, qui gagnerait à s'inspirer de cette mise en récit pour renforcer l'attractivité et la circulation de ses contenus.

Par ailleurs, les conditions d'accès aux archives sonores et audiovisuelles diffèrent légèrement entre le COMDT et La Talvera, témoignant de leurs politiques respectives en matière de diffusion et de respect des droits. Au COMDT, les archives sont consultables que l'on soit adhérent ou non au COMDT. Pour les copies, il faut passer par la signature d'une déclaration d'utilisation qui engage les personnes à ne pas diffuser l'archive sans accord ni en faire d'utilisation commerciale<sup>60</sup>. Ce formulaire peut être soumis à qui souhaite en faire la demande, il n'est pas obligatoire d'être adhérent<sup>61</sup>. Une part croissante de ces archives est également consultable en ligne via le portail documentaire, à condition de cocher les filtres "Archives sonores en ligne" ou "Archives vidéos en ligne" lors de la recherche. Cette accessibilité directe en ligne reste toutefois partielle. A La Talvera, l'accès est un peu plus encadré: les copies de sons ou d'images consultés sur la base documentaire ne sont accordées qu'aux adhérents de l'association et peuvent entraîner des frais supplémentaires

<sup>60</sup>COMDT – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles. *Infos pratiques* [en ligne]. consulté le 1 mai 2025).

<sup>61</sup>Annexe: exemple de contrat de dépôt utilisé par le COMDT, précisant les conditions de diffusion en ligne des documents sonores et audiovisuels.

liés aux opérations de reproduction (numérisation, gravure, envoi...)<sup>62</sup>. De plus, l'équipe de La Talvera privilégie fortement la consultation sur place et réserve l'octroi de copies à des profils spécifiques: membres de la famille des personnes collectées, étudiants ou chercheurs dans le cadre d'un projet défini. Chaque demande est examinée individuellement et fait l'objet d'une convention précisant les droits d'utilisation, interdisant toute rediffusion sans autorisation supplémentaire. Cette rigueur, axée sur la protection des droits moraux des informateurs et des collecteurs, reflète une approche éthique très marquée, où la circulation des données est pensée dans un cadre de respect et de responsabilité.

Enfin, il y a dans le projet documentaire de La Talvera une posture militante assumée: défendre un patrimoine vivant, en faire un outil d'émancipation, de création, de mémoire collective. Cela se ressent dans la manière dont les archives sont présentées: elles ne sont pas des objets morts, mais des fragments vivants d'une culture en mouvement. On note également une volonté forte et récurrente de traduire les informations en occitan, affirmant ainsi l'identité linguistique au cœur du projet. Cette dynamique militante pourrait être une source d'inspiration pour le COMDT, qui pourrait à son tour valoriser davantage ses propres ressources audiovisuelles dans ce sens.

- B. Utilisation de Kentika pour gérer les images et les métadonnées associées

Afin de mieux comprendre les potentialités de Kentika en matière d'images et de métadonnées associées, il est pertinent d'observer son usage dans une structure qui exploite pleinement ses fonctionnalités liées à la gestion des images et des métadonnées. Le COMDT, bien qu'utilisant Kentika pour ses ressources sonores et imprimées, ne gère pas actuellement de fonds iconographique à travers cet outil. C'est pourquoi l'exemple de La Talvera est intéressant pour analyser les capacités du logiciel en matière de description, d'indexation et de valorisation des documents visuels.

Le portail documentaire du CORDAE/La Talvera offre un exemple éclairant de la manière dont le logiciel Kentika est utilisé pour structurer, enrichir et valoriser des documents iconographiques. Chaque image mise en ligne est accompagnée d'un grand nombre de métadonnées soigneusement indexées. Ces informations comprennent notamment le nom du photographe, la côte, les descripteurs, les lieux liés à l'image comme le lieu d'enquête, la commune ou le lieu-dit, mais aussi la date, le fonds concerné, le niveau d'autorisation de consultation, les conditions d'accès, ainsi que les numéros des négatifs. Ce niveau de précision rend les images véritablement exploitables sur le plan documentaire et témoigne d'un travail rigoureux de structuration de l'information.

---

<sup>62</sup>CORDAE La Talvera. *Autorisations et copies* [en ligne]. (consulté le 17 mai 2025).

Auteurs : Delpoux, Dominique (Photographe)  
 Cote : NUMERIQUE  
 Descripteurs : BELMONT SUR RANCE ; BAS RELIEF ; EGLISE ; TYMPAN ; MUSICIEN ; CORNEMUSE ; VIEILLE ; SCULPTURE

Bas relief sur le tympan de l'église de Belmont-sur-Rance représentant des anges musiciens. Un joueur de cornemuse, un joueur de gigue (sorte de vièle) et autres musiciens

Niveau d'autorisation : 0

Fonds : CORDAE/La Talvera

Lieu de consultation : CORDAE/La Talvera, salle de documentation

Autorisation consultation : Consultation libre et copie sur autorisation

Lieu événement : BELMONT SUR RANCE

Date événement : 2024-08-12

N° négatif - original : PN25818 ; PN25819 ; PN25820 ; PN25821 ; PN25822 ; PN25823 ; PN25824 ; PN25864 ; PN25865 ; PN25866 ; PN25867 ; PN25868

Année d'enquête : 2024

Support doc original : Numérique

Couleur : couleur

 PN25818 reddit.jpg

 PN25824 reddit.jpg

*Structuration documentaire d'une image dans Kentika (CORDAE/La Talvera): Affichage d'une notice iconographique enrichie : métadonnées liées au lieu, à l'auteur, à la date, au fonds et aux conditions d'accès.*

Kentika permet cette richesse descriptive grâce à une structure de données totalement personnalisable, adaptée à la nature de chaque document. Ainsi, selon qu'il s'agisse d'une photographie, d'un ouvrage ou d'un enregistrement sonore, les champs de description mobilisés ne seront pas les mêmes: un champ "titre" sera en texte libre, une "date" sera traitée avec des modalités de recherche spécifiques comme par exemple des intervalles, tandis qu'un champ "source" renverra à une table de référence relationnelle. Ce fonctionnement en base relationnelle permet un système dit de "rebond": lorsqu'un champ renvoie à une entité existante comme un auteur, une source ou un mot-clé. Il est possible de consulter en un clic tous les documents liés à cette même valeur. Cela offre une navigation transversale dans la base, très intuitive, qui enrichit l'expérience utilisateur. L'interface permet également de filtrer les images en fonction de plusieurs critères: type de support (numérique, carte postale imprimée, papier photo), type de document (image), ou encore caractère chromatique (couleur ou noir et blanc). Ces options de tri, combinées à l'indexation fine, permettent un repérage rapide et efficace des contenus selon les usages recherchés.

*Outils de filtrage dans le portail Kentika de la Talvera: Filtres par type de support, nature du document et rendu chromatique, facilitant l'accès ciblé aux images recherchées.*

La gestion des mots-clés s'appuie sur un thésaurus hiérarchique comme sur le portail documentaire du COMDT, ce qui facilite la cohérence de l'indexation tout en enrichissant les possibilités de recherche. Ce type de structuration permet à l'utilisateur non seulement de retrouver une image grâce à un mot-clé précis, mais aussi d'accéder à des documents via des termes plus larges ou plus spécifiques dans la hiérarchie du vocabulaire. Ce système se rapproche d'une logique documentaire archivistique et muséale, où les notions de contexte, de provenance et de typologie jouent un rôle central. Le plan de ce thésaurus utilisé par La Talvera reflète une structuration thématique large et pensée pour représenter les spécificités de la documentation ethnographique et patrimoniale. Il s'appuie sur de grandes catégories culturelles, sociales et techniques, avec une prédominance marquée de certaines thématiques comme la musique (6486 documents), les coutumes (1978 documents) ou la danse (1093 documents), en cohérence avec les missions de la structure. D'autres catégories, comme religion (332), fête (809) ou croyances (387) témoignent également d'un ancrage fort dans l'anthropologie culturelle. Enfin, la distribution inégale du nombre de documents selon les descripteurs souligne à la fois la spécialisation de la collection comme la musique et les danses et la souplesse du thésaurus qui permet d'indexer aussi bien des ensembles volumineux que des éléments rares ou singuliers.

*Arborescence du thésaurus documentaire de la Talvera dans Kentika: Vue hiérarchique des mots-clés permettant une indexation cohérente et une navigation thématique étendue dans les fonds iconographiques.*

De plus, Kentika permet une gestion multilingue native. Il est possible de créer des portails dans plusieurs langues (français, occitan, anglais, espagnol...), avec des traductions des champs texte automatisées grâce à des services de traduction comme DeepL. Cette fonctionnalité est essentielle pour les structures qui, comme La Talvera, inscrivent leur mission dans un contexte interculturel et interlinguistique, en valorisant les langues régionales et en rendant leur patrimoine accessible à un public international.

Techniquement, comme l'a expliqué Charline Bugala dans notre entretien, l'outil propose des champs variés (texte libre, date, code URL, etc...) et une interface de saisie souple, permettant de modifier dynamiquement les notices, de les dupliquer, ou encore de les rattacher à d'autres entités (personnes, lieux, événements...)<sup>63</sup>. L'introduction progressive d'outils d'intelligence artificielle dans Kentika vient renforcer ces fonctionnalités, notamment pour l'aide à la saisie, l'enrichissement automatique ou la suggestion de descripteurs. La montée en puissance des outils d'IA embarquée pourrait aider à pallier certaines limites mais elle soulève aussi des interrogations sur la qualité et la fiabilité des métadonnées générées automatiquement. Cette granularité dans la saisie, la personnalisation des formulaires, l'interconnexion des notices et l'ouverture linguistique permettent de produire une archive vivante, où l'image devient un point d'entrée vers un écosystème documentaire plus vaste. On passe alors d'une simple base d'images à une véritable cartographie culturelle, dans laquelle chaque document est à la fois autonome et interrelié, au service de la mémoire collective. L'image n'y est pas un simple objet isolé mais le centre d'un réseau d'informations interconnectées. Chaque document iconographique donne accès à un ensemble de métadonnées (contexte de production, indexation, droits,

<sup>63</sup> Annexe: Entretien Charline Bugala de Kentika, réalisé en Mars 2025.

lieux, auteurs, thématiques), qui renvoient à d'autres ressources, objets, ou corpus. Cette organisation favorise une lecture relationnelle du patrimoine, à la croisée des usages archivistiques, scientifiques, pédagogiques et culturels. L'usage de Kentika par des structures comme La Talvera montre donc que le traitement documentaire des images n'est plus un simple enjeu de stockage, mais que l'intérêt est de produire une archive vivante et navigable dans laquelle l'image agit comme un nœud d'entrée dans une cartographie culturelle partagée.

- C. Enseignements et perspectives de croisement entre usages patrimoniaux

Critères	COMDT	La Talvera
<b>Types de documents gérés</b>	Archives sonores et audiovisuelles, documents édités (livres, revues, CD, vinyles, DVD), images, instruments de musique.	Archives orales issues d'enquêtes de terrain, documents sonores inédits, images, écrits liés à la recherche ethnographique, ouvrages, objets, périodiques, documents édités.
<b>Usagers principaux</b>	Musiciens amateurs et professionnels, étudiants, enseignants, chercheurs, habitants du territoire.	Chercheurs, enseignants, publics scolaires, habitants du territoire.
<b>Accès aux ressources</b>	Consultation sur place, prêt partiel pour certains documents, accès en ligne limité via portail documentaire.	Consultation sur place, valorisation par expositions et publications, accès en ligne limité via portail documentaire.
<b>Ressources les plus consultées</b>	Documents édités (livres, revues, CD), archives sonores.	Enquêtes de terrain, archives sonores inédites.

<b>Accompagnement à la recherche</b>	Aide en salle, réponse aux demandes à distance, accueil de groupes scolaires ou associatifs.	Aide en salle, réponse aux demandes à distance, accueil de groupes scolaires ou associatifs.
<b>Fonctionnalités utilisées de Kentika</b>	Catalogage, GED, recherche documentaire.	Catalogage, indexation, gestion des ressources multimédias, (Les fonctionnalités exactes utilisées n'ont pas pu être vérifiées auprès de l'équipe).
<b>Ergonomie de Kentika</b>	Interface standard, formulaires personnalisés.	Interface adaptée aux besoins, formulaires personnalisés.
<b>Valorisation patrimoniale</b>	Mise en ligne sur portail documentaire, participation à des événements culturels, médiation culturelle..	Mise en ligne sur portail documentaire, publications, animations culturelles, expositions.
<b>Limites identifiées</b>	Arborescence complexe, difficulté de lecture audio intégrée.	Complexité de structuration documentaire, temps de saisie important.
<b>Solutions spécifiques mises en place</b>	Réflexion sur l'ergonomie du portail, suivi régulier des évolutions du système.	Contextualisation documentaire, articulation entre les différents types de documents, site lisible et attractif, assistant de portail.
<b>Vision de Kentika</b>	Outil polyvalent nécessitant des ajustements fonctionnels.	Système bien utilisé dans la structuration et la diffusion du patrimoine.

**Tableau 2 – Comparaison fonctionnelle entre le portail documentaire du COMDT et de La Talvera<sup>64</sup>.**

<sup>64</sup>Données du tableau issues de:

-COMDT. [cataloguedoc.comdt.org](http://cataloguedoc.comdt.org) [en ligne]. (consulté le 17 mai 2025).  
 -LA TALVERA – Association CORDAE. [cordae-talvera-documentation.kentika.fr](http://cordae-talvera-documentation.kentika.fr) [en ligne]. (consulté le 4 mai 2025).  
 -OCCITANICA – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles (COMDT). *Les collections du COMDT* [en ligne]. (consulté le 2 juin 2025).

L'analyse comparative des pratiques documentaires entre le COMDT et la Talvera révèle deux approches complémentaires, façonnées à la fois par leurs missions, leurs publics et leur appropriation de l'outil Kentika. Le COMDT adopte une logique de bibliothèque spécialisée et de centre de ressources, proposant une gestion structurée d'une grande variété de supports: CD, revues, enquêtes audiovisuelles, images, ou encore instruments de musique. Par exemple, la notice documentaire de l'Abòès<sup>65</sup> témoigne d'un catalogage orienté vers la fiche descriptive muséographique, avec un renvoi vers les collections matérielles. Les notices de documents sonores édités, comme celle du CD *Adiu amors!* du Duo des Cimes<sup>66</sup>, mettent l'accent sur les métadonnées techniques comme la durée, le format, la langue, l'éditeur et descriptive, avec peu de liens contextuels. L'organisation de notices, assez normée, suit une logique classique de gestion documentaire centrée sur l'inventaire et la diffusion. La médiation documentaire reste traditionnelle (aide en salle, réponses à distance), avec un portail qui favorise une consultation par collections ou par typologies de documents, mais dont l'ergonomie technique reste perfectible. Par exemple, certaines notices manquent d'un lecteur intégré ou d'un affichage responsif.



*Bandeau de présentation des collections documentaires du COMDT : le portail offre un accès organisé aux différentes typologies de documents conservés : archives sonores et audiovisuelles, images, instruments de musique, ouvrages, revues et documents édités.*

A l'inverse, La Talvera développe une approche davantage immersive et narrative du patrimoine. L'outil Kentika y est utilisé pour mettre en valeur des archives orales et visuelles issues d'enquêtes de terrain, souvent inédites. Par exemple, la notice de l'enquête de

<sup>65</sup>-OCCITANICA – Association CORDAE / La Talvera. *Occitanica.eu* [en ligne]. (consulté le 10 juin 2025).

<sup>66</sup>COMDT – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles. *L'aboès*. In : *Catalogue COMDT* [en ligne]. (consulté le 4 juin 2025).

<sup>67</sup>COMDT – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles. *Adiu Amors!* [In : Catalogue COMDT] [en ligne]. (2024). (consulté le 5 avril 2025).

Daniel Loddo et Céline Ricard sur Francis Pinel<sup>67</sup>, ne se contente pas de présenter un fichier audio: elle associe commune d'enquête, enquêteurs, contexte, descripteurs menant à d'autres notices, et lien vers le matériel d'accompagnement. De même, la notice de la vidéo inédite d'Aurélie Puig présentant des extraits de la fête de la Saint-Jean à Cordes en 2022<sup>68</sup>, permet une exploration fine des éléments documentés avec par exemple la cotation et son support original, la localisation, si il y a une copie numérique, le fonds, les droits, la nature, la commune d'enquête, la qualité technique et même les liens vers les photographies de Dominique Delpoux qui les accompagnes. Cette structuration riche est permise par une indexation fine et multilingue où chaque entité devient un point d'entrée potentiel. Ce niveau de détail dans la description crée une cartographie dynamique du territoire culturel occitan, intégrant étroitement la valorisation documentaire à une logique de médiation ethnographique. En cela, La Talvera pousse plus loin la logique documentaire en utilisant l'image, le son et la langue comme vecteurs d'interconnexions, dans une forme de cartographie culturelle dynamique.

L'analyse des pratiques documentaires du COMDT, combinée à l'observation des usages de La Talvera, révèle plusieurs potentialités intéressantes de transfert de bonnes pratiques entre ces deux structures patrimoniales occitanes. Par exemple le COMDT met en œuvre une gestion rigoureuse des archives sonores et audiovisuelles ainsi que des documents édités avec une médiation documentaire assurée à la fois en présentiel et à distance, notamment via un portail offrant un accès partiel aux archives car certaines de ces archives sonores sont accessibles en ligne. Cette organisation témoigne d'une maîtrise avancée des fonctionnalités offertes par le logiciel Kentika, qui combine catalogage, mise en ligne, prêt des documents et valorisation numérique. Par ailleurs, la gestion des documents sonores inédits de La Talvera, avec leur mise en ligne spécifique et une attention portée aux métadonnées, pourrait enrichir la manière dont le COMDT valorise ses enquêtes sonores et images.

Concernant les limites techniques, le COMDT souligne une difficulté commune dans Kentika: l'absence d'une option permettant la consultation en streaming sans téléchargement des archives numériques. Cette contrainte entraîne la nécessité de renégocier les contrats de dépôt, ce qui complexifie la gestion des droits. Un partage d'expérience sur ce point entre les deux structures permettrait d'explorer collectivement des solutions techniques ou contractuelles, voire d'influencer le développement futur du logiciel. De même, les demandes d'améliorations fonctionnelles exprimées au COMDT, telles que la visibilité de l'arborescence des fonds lors de la consultation des archives et l'intégration d'un player audio/vidéo directement dans les notices d'enquête, sont des pistes qui pourraient s'appliquer à La Talvera, améliorant ainsi l'ergonomie et la fluidité d'accès aux ressources.

<sup>67</sup>LA TALVERA – Association CORDAE. *Enquête: Francis Pinel lors d'une émission pour France 3* [In : Catalogue La Talvera] [en ligne]. (2025). (consulté le 6 mai 2025).

<sup>68</sup>LA TALVERA – Association CORDAE. *Filmage : Fête de la Saint-Jean 2022 à Cordes* [In : Catalogue La Talvera] [en ligne]. (consulté le 7 mai 2025).

En matière de mutualisation, ces deux centres documentaires ont une base solide pour développer une collaboration accrue, notamment grâce à l'usage commun de Kentika, qui facilite l'échange de bonnes pratiques et la convergence des méthodologies de catalogage, de numérisation et de diffusion. Une coordination autour de projets communs, comme la mise en place d'outils partagés de médiation numérique, ou le développement d'une plateforme commune de valorisation du patrimoine occitan, pourrait optimiser les ressources humaines et techniques, tout en renforçant la visibilité des fonds auprès d'un public élargi comme les chercheurs, les étudiants, les musiciens amateurs et les professionnels. Cette mutualisation, en lien avec une veille active sur l'évolution des logiciels de gestion documentaire et une participation à des réseaux professionnels, apparaît comme une voie stratégique pour pérenniser et enrichir les archives sonores, audiovisuelles et documentaires occitanes. Cette perspective de mutualisation interroge plus largement les enjeux contemporains de la gestion documentaire, que nous allons aborder dans la deuxième partie à travers l'analyse des outils, normes et pratiques à l'œuvre dans les centres culturels.

## **Partie II. Enjeux contemporains de la gestion documentaire dans les centres culturels : outils, normes et pratiques**

La gestion documentaire dans les centres culturels ne se limite plus aujourd’hui à une simple logique de conservation: elle implique des choix techniques, normatifs et méthodologiques structurants. A l’heure de la numérisation massive des patrimoines et de l’hybridation des supports, les outils polyvalents de gestion documentaire se multiplient et s’enrichissent en intégrant à la fois les fonctions d’archivage, de catalogage, de médiation et de diffusion. Cette deuxième partie propose d’élargir l’analyse menée sur les pratiques du COMDT et de La Talvera en inscrivant ces observations dans un cadre théorique plus large, en présentant les normes en vigueur, les typologies d’outils existants et des défis posés par la diversité des fonds documentaires culturels.

Nous aborderons dans un premier temps les caractéristiques des logiciels de gestion documentaire dits “polyvalents”, en croisant les définitions issues de la littérature spécialisée avec une analyse fonctionnelle d’outils utilisés dans les institutions patrimoniales. Puis, nous explorerons les standards internationaux et les schémas de métadonnées qui permettent l’organisation, l’échange et l’interopérabilité des ressources, notamment pour les documents audiovisuels. Enfin, nous reviendrons sur les spécificités propres aux institutions culturelles, telles que la gestion des fonds hétérogènes, les contraintes de valorisation patrimoniales et les usages de la GED en médiation culturelle.

### **II.1. Les outils de gestion documentaire polyvalents : caractéristiques et fonctions**

La première étape de cette analyse consiste à caractériser les outils de gestion documentaire polyvalents, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas exclusivement conçus pour un domaine ou un type de document, mais qui ne peuvent être adaptés à différents contextes, notamment culturels et patrimoniaux. Dans cette sous-partie, nous décrirons leurs principales fonctions, examinerons les normes et les standards qui encadrent leur usages (métadonnées, interopérabilité, archivage), et nous interrogerons l’impact des spécificités documentaires des centres culturels sur la manière dont ces outils sont configurés et utilisés. Car si la polyvalence peut apparaître comme un avantage, elle soulève aussi des défis en termes d’adaptation fine aux exigences patrimoniales.

- A. Définitions et typologie des outils de gestion documentaire

Dans un contexte de transformation numérique généralisé, les institutions patrimoniales et documentaires se voient confrontées à des contraintes d'adopter des solutions technologiques adaptées à la gestion, à la conservation et à la valorisation de leurs fonds. Ces dispositifs, souvent qualifiés d'outils de "gestion documentaire", recouvrent en réalité des réalités techniques, fonctionnelles et juridiques multiples, qui appellent à une clarification théorique et critique. La notion même de "gestion documentaire" ne saurait être réduite à une simple informatisation des archives ou des catalogues: elle engage une reconfiguration des pratiques, une redéfinition des logiques de traitement de l'information et une réévaluation des enjeux de gouvernance documentaire. La numérisation massive des contenus, l'évolution des modes de production de l'information et les nouvelles attentes des usagers internes ou externes transforment en profondeur les pratiques. C'est dans ce contexte que se déplient divers types de systèmes de gestion documentaire, parmi lesquels la GED (Gestion électronique de documents), les SAE (Systèmes d'archivage électronique), ou encore les outils hybrides de gestion de contenu. Les outils de gestion documentaire désignent des systèmes informatiques conçus pour gérer l'ensemble du cycle de vie des documents dans une organisation: de leur création ou collecte à leur conservation ou destruction. Dans les institutions culturelles, ils jouent un rôle essentiel dans la gestion des collections, la mémoire administrative, la médiation, ou encore la valorisation du patrimoine numérisé. Ils ne se limitent pas à des fonctionnalités techniques: ils traduisent des choix organisationnels, juridiques et politiques comme le souligne Jean-Philippe Accart dans "le métier de Documentaliste" (2015). L'efficacité d'un tel outil dépend de son intégration dans une stratégie documentaire cohérente avec les missions de service public<sup>69</sup>.

Il est important de ne pas confondre gestion documentaire et gestion de contenu: dans les musées, les bibliothèques ou les centres d'archives, les outils de gestion documentaire doivent aussi répondre à des exigences patrimoniales comme la conservation dans le temps, la traçabilité, ou la contextualisation historique et culturelle des documents. Dans son mémoire de maîtrise, Anne-Sophie Vercruyse Guibert analyse la création d'une photothèque au sein d'une institution publique. Cette étude met en lumière un principe fondamental : la conception ou le choix d'un outil de gestion documentaire ne peuvent être dissociés des caractéristiques intrinsèques des documents concernés et des usages professionnels associés. En effet, la photographie en tant qu'objet documentaire impose une granularité descriptive plus fine que des documents textuels classiques. Cela nécessite un paramétrage précis des métadonnées, une gestion rigoureuse des droits et des

---

<sup>69</sup>ACCART, J.-P., avec la collaboration de Réthy, M.-P. 16. La gestion électronique de documents. In : *Le Métier de Documentaliste* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 281-287. PDF.(consulté le 1 juin 2025).

modalités de conservation adaptées aux formats numériques. L'auteure démontre ainsi que le mauvais calibrage d'un outil trop générique, mal configuré ou inadéquat, peut entraîner une désorganisation du fonds, une perte d'information contextuelle ou même une dévalorisation patrimoniale. Ce cas d'étude est particulièrement révélateur : il révèle qu'un outil de gestion documentaire performant doit être pensé à partir des objets documentaires à traiter. Une photographie, par exemple, nécessite une gestion spécifique de métadonnées comme l'auteur, la date, le lieu, le contenu visuel, mais aussi une attention particulière aux droits de diffusion, à l'indexation iconographique et à la conservation numérique. Son étude révèle que l'absence d'un outil adapté ou la mauvaise organisation des flux de traitement documentaire conduisent à une perte de contrôle sur les fichiers, les légendes, les doublons ou les versions successives<sup>70</sup>.

Il est également pertinent de distinguer la gestion électronique de documents (GED) du digital asset management (DAM), car ces deux systèmes répondent à des besoins spécifiques. La GED est conçue pour gérer des documents textuels tels que des contrats, des rapports ou des courriers, en facilitant leur classement, leur recherche et leur archivage. En revanche, le DAM se concentre sur la gestion des actifs numériques, notamment les images, les vidéos, les fichiers audio et autres contenus multimédias. Ces actifs sont considérés comme des produits numériques à part entière, nécessitant une gestion particulière en termes de métadonnées, de droits d'utilisation et de diffusion. Dans le contexte des institutions culturelles, où la valorisation du patrimoine numérique est essentielle, l'utilisation d'un système DAM peut s'avérer plus adaptée pour gérer efficacement les collections numériques<sup>71</sup>.

Il est possible d'établir une typologie fonctionnelle et technique des outils de gestion documentaire. Certains sont conçus pour la gestion administrative courante, d'autres pour le traitement de contenus culturels. En contexte patrimonial, le choix entre une GED classique et un système de DAM n'est pas neutre car il implique des logiques de conservation, d'indexation et de diffusion bien distinctes. Une synthèse proposée par le site Docaufutur détaille ces différentes familles de logiciels et insiste sur la nécessité de les choisir selon les missions et l'environnement de l'établissement. Par exemple, les archives départementales ou les musées ne pourront pas fonctionner avec les mêmes outils qu'une collectivité territoriale ou un ministère<sup>72</sup>.

Dans le secteur culturel et patrimonial, les institutions utilisent une variété de logiciels dits "métier", conçus pour répondre à des besoins très spécifiques. Le CNFPT, dans sa fiche sur les logiciels métier, rappelle que ces outils sont développés pour permettre aux professionnels de traiter des données en lien avec des missions précises d'un service:

<sup>70</sup>VERCRUYsse GUILBERT, Anne-Sophie. *Mise en place d'une photothèque*. Sciences de l'information et de la communication. Lille : Université Charles de Gaulle, 2001, 97.

<sup>71</sup>GED.fr. *DAM – Digital Asset Management* [en ligne]. (consulté le 11 mai 2025).

<sup>72</sup>WELLGARDE, Lucie. *Fonds documentaires : comment les gérer efficacement* ? In : *Docaufutur* [en ligne]. (12 mars 2025). (consulté le 26 mai 2025).

ainsi, dans les bibliothèques, les musées, les archives ou médiathèques, les fonctionnalités attendues ne peuvent être réduites à une simple gestion de documents numériques, comme c'est le cas dans les entreprises, mais relèvent d'un travail intellectuel et patrimonial approfondi sur les métadonnées, les notices, la conservation et la valorisation des contenus<sup>73</sup>. Ces outils s'éloignent donc souvent des logiques standard de GED pour intégrer des fonctionnalités comme la gestion de plans de classement complexes, la description normalisée comme l'ISAD(G), ou le Dublin Core, ou encore l'interopérabilité avec des plateformes de diffusion culturelle. Véronique Vercruyse-Guilbert, dans son mémoire consacré à la documentation dans les musées, souligne à ce propos que les logiciels métier utilisés par les institutions culturelles répondent à une diversité des besoins allant de la gestion des collections à la diffusion des contenus auprès du public, en passant par l'administration scientifique et la régie des œuvres<sup>74</sup>. Cette spécificité rend souvent difficile l'utilisation d'outils génériques ou conçus pour le secteur privé, et justifie l'adoption de logiciels parfois plus coûteux, mais mieux adaptés aux impératifs de conservation, de traçabilité et de médiation. Le choix d'un outil n'est donc jamais neutre car il engage des pratiques professionnelles, des normes de description et une certaine vision du patrimoine à transmettre.

La question de la conformité aux normes est également centrale. La norme française AFNOR Z42-013, révisée en 2020, encadre la fiabilité de systèmes d'archivage électronique<sup>75</sup>. Elle impose des garanties en termes d'intégrité, de traçabilité, de pérennité et d'accessibilité des documents numériques. Cette norme a été transposée au niveau international avec l'ISO 14641-1, ce qui permet d'harmoniser les pratiques entre les différents pays. Pour être conformes, les outils doivent assurer une preuve de l'authenticité des documents, notamment dans les contextes juridiques, patrimoniaux ou scientifiques. Comme le rappelle l'article récent de Docaufutur, cette norme est de plus en plus prise en compte dans les marchés publics et les politiques de numérisation du patrimoine<sup>76</sup>. Enfin, il est utile de souligner que malgré ces exigences théoriques et normatives, les pratiques réelles dans les institutions culturelles sont souvent en décalage. De nombreuses structures comme les petits musées, les centres culturels, ou les collectivités rurales utilisent des outils partiels ou bricolés comme un serveur partagé, une base de données maison ou des fichiers Excel comme inventaire.

---

<sup>73</sup>CNFPT – Centre National de la Fonction Publique Territoriale. *Les logiciels métier de gestion des archives* [en ligne]. (Modifié le 16 mai 2023). (consulté le 11 mai 2025).

<sup>74</sup>VERCRUYSE GUILBERT, Anne-Sophie. *Mise en place d'une photothèque*. Sciences de l'information et de la communication. Lille : Université Charles de Gaulle, 2001, 97.

<sup>75</sup>AFNOR. *La norme française NF Z42-013 sur l'archivage électronique transposée en norme internationale par l'ISO* [en ligne]. (mis à jour le 07/02/2024). (consulté le 6 mai 2025).

<sup>76</sup>WELLGARDE, Lucie. *Fonds documentaires : comment les gérer efficacement* ? In : *Docaufutur* [en ligne]. (12 mars 2025). (consulté le 26 mai 2025).

- B. Les fonctions principales des outils polyvalents

Dans le cadre de la gestion numérique des documents patrimoniaux, la notion d'outil polyvalent renvoie à des solutions logicielles capables d'assurer une diversité de fonctions au sein d'une même interface, dans une logique de transversalité documentaire. Ces outils ne se contentent plus d'opérer des fonctions traditionnelles de classement ou de stockage, mais s'inscrivent désormais dans une dynamique systémique qui articule l'archivage, la documentation, la diffusion, la médiation et la valorisation du patrimoine. C'est le cas par exemple de Kentika, utilisé dans différentes institutions patrimoniales comme le COMDT, qui illustre la volonté de s'imposer d'une plateforme unifiée, capable de gérer des corpus mixtes comprenant texte, images, sons, vidéos et métadonnées enrichies au sein d'un même environnement.

Cette évolution est notamment liée à l'hybridation croissante des métiers de l'information-documentation et à la complexification des corpus numériques souvent composites comprenant des documents textes, des images, des audios, des vidéos, ou même des métadonnées enrichies. Cependant, cette prétendue polyvalence mérite d'être interrogée. Elle peut s'avérer partielle ou illusoire lorsque les outils peinent à réellement intégrer l'ensemble des besoins spécifiques des institutions patrimoniales ou n'offrent qu'une interopérabilité limitée. Certains outils, qui semblent flexibles, sont en réalité rigides car ils reposent sur des technologies fermées ou propriétaires ce qui empêche de les adapter facilement aux besoins spécifiques de chaque institution. Cette uniformisation des outils, si elle permet une rationalisation de la chaîne documentaire, comporte aussi le risque d'un appauvrissement des pratiques professionnelles, réduites à une gestion mécanisée du patrimoine. En d'autres termes, ce n'est pas la multiplication des fonctionnalités qui garantit la pertinence d'un outil, mais sa capacité à articuler des logiques techniques avec les exigences culturelles, intellectuelles et matérielles propres à chaque corpus.

La polyvalence d'un tel outil se manifeste d'abord par sa capacité à gérer une grande variété de formats documentaires et de types de données, dans le respect des normes du secteur patrimonial. Il permet aussi bien d'indexer un fonds d'archives sonores que de décrire des documents iconographiques, d'enrichir une notice bibliographique tout autant que de constituer une base de données pour une exposition virtuelle. Certains outils comme Kentika permettent de traiter cette diversité en adaptant leurs modules d'indexation selon les corpus traités. Ainsi, les outils dits "polyvalents" assurent une multifonctionnalité qui en fait de véritables plateformes documentaires modulables. Cette capacité d'adaptation est un enjeu majeur dans la gouvernance documentaire et tout ceci est présenté dans l'article de Jean-Philippe Accart, qui insiste sur l'évolution du métier de documentaliste à

travers la généralisation de la gestion électronique de document<sup>77</sup>. Mais l'article ne se contente pas de constater une modernisation technique: il insiste sur le fait que cette évolution engage une reconfiguration profonde des logiques professionnelles et organisationnelles. L'article souligne que la gestion électronique ne doit pas être perçue uniquement comme un système d'archivage ou de stockage, mais comme un "pivot du dispositif documentaire", articulant la production, la gestion, l'archivage et la diffusion des informations. La GED est donc pensée comme un dispositif transversal, capable d'articuler plusieurs dimensions du travail documentaire comme la production, la gestion, l'archivage mais aussi la diffusion et la valorisation des contenus. Cette approche met en évidence un glissement, les outils polyvalents ne sont plus seulement des supports techniques mais des leviers de transformation des pratiques et des missions au sein des institutions patrimoniales. Cette lecture introduit donc une réflexion plus systémique sur les outils. Leur mise en place conditionne des façons de penser et d'organiser l'information. Cela suppose une adaptation non seulement des fonctionnalités, mais aussi des modèles mentaux et organisationnels liés aux métiers de la documentation et de la conservation.

Cet article insiste également sur le rôle structurant des normes et standards dans ces outils, qu'il s'agisse de standards techniques comme XML, METS, EAD ou de règles archivistiques comme le respect du principe du fonds, des provenances et de la structure hiérarchique des documents. C'est à travers cette structuration normalisée que les outils polyvalents assurent la cohérence des données et leur interopérabilité, ce qui est particulièrement crucial dans le secteur patrimonial ou la conservation à long terme et la diffusion scientifique sont des objectifs majeurs. Les fonctions principales de ces systèmes vont donc bien au-delà de la simple conservation. Dans le cas de Kentika, les métadonnées peuvent être exportées selon différents standards comme le Dublin Core ou EAD ce qui facilite les échanges inter-plateformes et l'intégration dans des portails comme Gallica par exemple. Ils assurent l'ingestion des données, à travers des workflows qui peuvent être manuels ou automatisés, permettant la saisie ou l'import de documents tout en générant ou structurant les métadonnées dès l'entrée dans le système. Ces métadonnées peuvent répondre à différents standards et leur qualité conditionne fortement les possibilités de recherche, de réutilisation et d'interopérabilité des données.

Ces outils permettent également une structuration hiérarchique des fonds qui respecte les principes archivistiques, notamment la notion de fonds et l'ordre originel des documents, tout en permettant un accès transversal grâce à des métadonnées détaillées. Par ailleurs, leur fonction principale inclut la conservation durable des documents, qu'ils garantissent en utilisant des formats pérennes, des mécanismes de sauvegarde redondants, ainsi que des techniques d'horodatage numérique. Certains systèmes sont compatibles avec des modules de type SAE (Système d'Archivage Electronique) certifiés

---

<sup>77</sup>ACCART, J.-P., avec la collaboration de Réthy, M.-P. 16. La gestion électronique de documents. In : *Le Métier de Documentaliste* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 281-287. PDF.(consulté le 1 juin 2025).

selon la norme NF Z42-013, ce qui les rend aptes à la conservation probante des archives numériques, notamment dans les institutions publiques.

L'autre volet majeur de ces outils est la recherche documentaire. Grâce à des interfaces de plus en plus intuitives, ces systèmes permettent aux utilisateurs professionnels comme au grand public de consulter les documents via des moteurs de recherche intégrés, des filtres à facette, des tris multicritères ou des visualisations enrichies. A celà s'ajoutent, pour les logiciels les plus récents, des fonctions d'intelligence artificielle comme la reconnaissance automatique d'entités nommées, de lieux ou de dates, ou encore l'indexation assistée par l'apprentissage automatique. Un article récent met ainsi en lumière l'évolution de Kentika, logiciel utilisé notamment au sein du centre de ressources du COMDT, vers une indexation semi-automatisée, capable d'identifier et de hiérarchiser des éléments de contenu au sein des documents<sup>78</sup>. L'intégration de l'intelligence artificielle dans les outils de description documentaire marque un vrai tournant. Ce changement soulève à la fois des questions techniques, éthiques et professionnelles. D'un point de vue technique, l'automatisation permet de gagner du temps et d'harmoniser la description. Mais cela amène aussi des interrogations : comment fonctionnent vraiment les algorithmes ? Sur quelles bases ont-ils été formés ? Comment choisissent-ils ce qui est important dans un document ?

Sur le plan éthique, il faut se demander si les résultats produits sont réellement objectifs. Si les données utilisées pour entraîner les algorithmes sont biaisées, les erreurs risquent de se répéter. Cela amène une autre question essentielle : qui est responsable de contrôler, corriger ou remettre en question ce que propose l'IA ? Pour les professionnels, ces outils modifient en profondeur la manière de travailler. Le rôle du documentaliste change : il n'est plus seulement celui qui crée les métadonnées, mais celui qui surveille et ajuste ce que fait la machine. L'usage de logiciels comme Kentika pousse donc à revoir les méthodes de travail. Cela demande un cadre clair, des règles de qualité et une bonne gestion des données. Il faut aussi rester attentif à la façon dont ces outils influencent notre rapport au patrimoine, et à la place que l'humain garde dans le processus.

Ces outils ne sont pas pensés pour fonctionner seuls. Ils doivent pouvoir envoyer des données vers des plateformes comme Gallica, Calames ou Mémoire, et permettre la création de contenus numériques variés : expositions virtuelles, parcours interactifs, applis mobiles, etc. Ce rôle est d'autant plus important que les institutions culturelles ont la mission de rendre leurs collections accessibles à tous, dans l'esprit de l'open access et des biens communs numériques. L'intérêt pour ces outils dits "polyvalents" se retrouve dans le guide publié en 2021 par le ministère de la Culture à destination des bibliothèques territoriales<sup>79</sup>.

<sup>78</sup>PAOLI, Juliette. *Gestion et recherche documentaire : Kentika se fait plus pointu grâce à l'IA et au machine learning*. In : *Solutions Numériques* [en ligne]. (25 mars 2022). (consulté le 27 mai 2025).

<sup>79</sup>MINISTÈRE DE LA CULTURE. Guide de gestion des documents patrimoniaux à l'attention des bibliothèques territoriales – Version mise à jour n°3. [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2021, 104 p. PDF. (consulté le 3 juin 2025).

Ce document recommande des solutions capables de gérer l'ensemble du cycle documentaire : de l'identification à la valorisation. Il insiste aussi sur l'importance d'une structuration des fonds respectueuse des logiques archivistiques, ainsi que sur des interfaces efficaces et adaptées aux différents types de publics. Mais le guide met aussi en garde : trop de standardisation, sans recul critique, pourrait conduire à une gestion trop mécanique du patrimoine, au détriment de sa richesse culturelle et matérielle. On observe bien là les enjeux actuels : les outils doivent être performants, mais aussi capables de s'adapter aux spécificités de chaque institution ou collection. Être "polyvalent", ce n'est pas juste proposer plein de fonctions ; c'est surtout réussir à faire le lien entre la technique, les savoirs professionnels et la valeur culturelle des documents.

Aujourd'hui, les documents patrimoniaux ne servent plus uniquement à stocker des informations. Ils aident aussi à comprendre et à transmettre le patrimoine. Leur multifonctionnalité, liée à des exigences de normalisation et d'interopérabilité, en fait des éléments centraux de l'environnement numérique des institutions culturelles. Pour aller au-delà de cette vision théorique, il est utile de regarder concrètement comment ces outils fonctionnent dans la réalité. C'est ce que permet l'étude d'un système comme Kentika, utilisé dans de nombreuses structures et en constante évolution. Cette observation amène à mieux cerner ses promesses et ses limites et surtout à prendre conscience que la technique ne peut être séparée des usages, des pratiques et des objectifs culturels liés au traitement des documents.

- C. Exemples de systèmes intégrés

Le marché des systèmes intégrés pour la gestion documentaire patrimoniale est en pleine expansion. Sous des apparences de solutions "clés en main", ces outils posent de nombreuses questions quant à leur réelle adaptabilité aux besoins spécifiques des institutions patrimoniales, à leur capacité à garantir la pérennité des données, et à leur transparence en matière de traitement automatisé. Afin de mieux cerner les dynamiques actuelles de gestion documentaire dans les institutions culturelles et patrimoniales, il est pertinent d'observer concrètement plusieurs solutions logicielles intégrées actuellement en usage.

Le choix des exemples présentés ici, Kentika, Heritrace, Maarch, Youdoc, Docuware, Prismia ViSiON et Nuxeo, répond à une volonté de diversité. Ces outils incarnent des approches complémentaires, entre solutions propriétaires ou open source, généralistes ou spécialisées, légères ou complexes. Certains sont déjà implantés dans des structures patrimoniales comme Kentika ou Heritrace, tandis que d'autres, plus orientés vers la dématérialisation ou la GED d'entreprise comme Youdoc ou Docuware, proposent

des fonctionnalités qui suscitent un intérêt croissant dans le secteur culturel. Ce panorama permet ainsi de mettre en évidence les forces et les limites de ces systèmes intégrés, mais aussi d'interroger les critères de choix des institutions selon leurs besoins, leurs ressources et leurs missions.

Kentika est souvent présenté comme une solution robuste, modulaire et interopérable. Utilisé aussi bien par des institutions culturelles que par des services de droit, de santé ou de recherche, notamment dans les bibliothèques spécialisées, les centres de documentation juridique, médicale ou institutionnelle. Il se revendique comme un outil polyvalent, capable d'unifier la gestion de différents types de documents au sein d'une même interface, comme les textes, les images, les vidéos, etc. Selon Archimag (2023), Kentika intègre aujourd'hui l'intelligence artificielle pour l'indexation automatique, une API ouverte et une capacité à se coupler avec des solutions de GED ou de DAM<sup>80</sup>. Cette flexibilité en fait un candidat intéressant pour des structures comme le COMDT ou La Talvera, qui jonglent entre les fonds patrimoniaux et une logique de médiation numérique. Par ailleurs, l'ergonomie du système et sa courbe d'apprentissage restent un enjeu. Même si Kentika est reconnu pour sa robustesse et ses nombreuses fonctionnalités, plusieurs sources suggèrent qu'il reste avant tout utilisé dans des structures importantes, dotées d'une équipe documentaire qualifiée. Ce positionnement pourrait limiter sa diffusion dans des milieux plus modestes comme les associations patrimoniales ou les petits musées qui privilégient souvent des solutions plus simples ou mutualisées.

La solution HERITRACE, développée dans un cadre académique et professionnel proche des standard FAIR et de l'Open Science, propose une gestion documentaire sémantique reposant sur des métadonnées interopérables et un haut niveau de traçabilité<sup>81</sup>. Elle repose sur des technologies avancées telles que les ontologies, les graphes de connaissances et le langage SHACL (Shapes Constraint Language), qui permettent de valider automatiquement la cohérence des données selon un modèle prédéfini. Ce fonctionnement repose sur une structuration fine et rigoureuse de l'information, où chaque donnée doit respecter une logique formelle et normalisée. En ce sens, HERITRACE incarne une approche particulièrement poussée de la structuration documentaire, reposant sur une modélisation conceptuelles exigeante. Mais il s'agit encore d'un projet en cours de développement, qui n'est pas encore largement déployé dans les institutions. Son organisation repose sur une infrastructure complexe et une maîtrise des standards du web sémantique qui dépassent les compétences de la majorité des agents des bibliothèques, des archives ou des petits musées. Elle suppose donc un changement profond des pratiques professionnelles et une forte dépendance aux ingénieurs de données. La question

---

<sup>80</sup>KENTIKA. Communiquer [en ligne]. (consulté le 4 juin 2025).

<sup>81</sup>MASSARI, Arcangelo ; PERONI, Silvio. HERITRACE: A User-Friendly Semantic Data Editor with Change Tracking and Provenance Management for Cultural Heritage Institutions. *The Moonlight Review*. [en ligne]. 2025. (consulté le 19 mai 2025).

est alors: faut-il privilégier des outils puissants mais élitistes, ou des systèmes plus accessibles mais potentiellement moins respectueux des principes archivistiques?

Maarch, un logiciel open source français, se distingue par sa conformité avec les standards d'archivage électronique (NF Z42-013, VITAM, etc...)<sup>82</sup>. Ce respect normatif est un atout indéniable pour la conservation à long terme des documents et pour la sécurisation des processus comme la traçabilité ou la gestion des versions. Cependant, la conception de Maarch est très centrée sur la logique administrative et le cycle de vie des documents, au détriment parfois de la mise en valeur des contenus. Il est ainsi peu adapté à une approche culturelle, muséale ou documentaire enrichie, ou l'image, la narration et les métadonnées fines jouent un rôle crucial. La logique du dossier administratif y prend le pas sur les logiques de contextualisation patrimoniales. Cela montre qu'un bon outil d'archivage n'est pas nécessairement un bon outil de valorisation documentaire.

Les solutions Youdoc et Docuware, souvent utilisées dans le secteur privé, offrent des interfaces fluides, des workflows automatisés et une gestion fine des droits d'accès<sup>83</sup>. Leur promesse de "performance documentaire" séduit de nombreuses organisations y compris certaines institutions culturelles en phase de transition numérique. Toutefois, ces solutions sont propriétaires, fermées et reposent sur des logiques commerciales. Cela peut poser des problèmes de pérennité, de coût cachés comme les abonnements, les mises à jour, les formations, et de verrouillage technologique<sup>84</sup>. Elles dépendent de la viabilité financière des éditeurs, ce qui les rend moins sécurisantes sur le long terme pour des institutions publiques. De plus, leur logique de productivité documentaire peut entrer en conflit avec les objectifs culturels et de médiation du patrimoine. La gestion du document y est pensée comme un flux à optimiser, non comme un contenu à contextualiser.

Logiciel	Kentika	HERITRAC E	Maarch	Youdoc	DocuWare	Prismia ViSiON	Nuxeo
<b>Licence</b>	Propriétaire	Open source (projet universitaire)	Open source	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire	Open source (noyau), modules payants

<sup>82</sup>INNDUSTRIE MAG. *Maarch RM : faciliter la normativité de l'archivage public et privé*. In : *Industrie Mag* [en ligne]. (consulté le 18 mai 2025).

<sup>83</sup>YOUSDOC. *Gestion dynamique de la GED* [en ligne]. (consulté le 10 mars 2025).

<sup>84</sup>DOCUWARE. *Solution de GED et de workflow pour les grandes entreprises* [en ligne]. (consulté le 8 mars 2025).

<b>Usages principaux</b>	Archives, bibliothèques, musées	Structuration sémantique de documents patrimoniaux	Archivage électronique, records management	Gestion électronique de documents (entreprises, collectivités)	GED, gestion RH, qualité, facturation	Musées, bibliothèques, gestion patrimoniale	DAM, GED, archives audiovisuelles, fonds numériques
<b>Interopérabilité / API</b>	API disponible, interopérabilité forte	Oui (Web sémantique, SHACL, ontologies RDF)	Oui (compatibilité VITAM, API REST)	Oui (connecteurs vers ERP, API REST)	Oui (connecteurs multiples, API REST)	Oui (UNIMARC, Dublin Core, EAD, formats patrimoniaux)	Oui (CMIS, API REST, forte modularité)
<b>Indexation automatique / IA</b>	Oui (suggestions, OCR, traitement de métadonnées)	Oui (raisonnement sémantique)	N.C.	Oui (OCR, automatisation de traitement)	Oui (modèles IA, OCR, automatisation)	Oui (OCR, reconnaissance possible mais non confirmée)	Oui (moteur IA, reconnaissance image/vidéo)
<b>Ergonomie / Accessibilité</b>	Interface complète mais dense (nécessite formation)	Oui (raisonnement sémantique)	Interface correcte mais orientée workflow administratif	Bonne (interface pensée pour utilisateurs non-experts)	Excellent (orientée entreprise, responsive)	Moyenne (interface parfois surchargée)	Très bonne (interface web moderne, modulable)
<b>Adapté au patrimoine culturel ?</b>	Oui	Oui, dans cadre expérimental	Moyennement (plutôt archives réglementaires)	Non spécifiquement	Non	Oui	Oui
<b>Points forts</b>	Polyvalence, adaptation aux métiers culturels, évolutif	Logique FAIR, traçabilité des documents, interopérabilité sémantique	Respect des normes, traçabilité, robustesse juridique	Bon workflow documentaire, automatisation	Rapidité de déploiement, cloud, ergonomie moderne	Adapté aux métiers du patrimoine, compatibilité avec SUDOC	Personnalisable, forte communauté open source

Limites / Critiques	Complexe à prendre en main, dépendance éditeur, coûts parfois élevés	Projet non industrialisé, complexe, peu accessible aux professionnels non-techniques	Peu valorisant pour le patrimoine culturel, faible scénarisation	Peu adapté au patrimoine, peu de contextualisation, verrouillage propriétaire	Cloud propriétaire, non pensé pour la valorisation culturelle, données externalisées	Lourdeur fonctionnelle, dépendance forte aux normes, coûts non communiqués	Besoin de compétences techniques élevées, coûts indirects possibles (déploiement, support)
---------------------	--	--	--	---	--	--	--

**Tableau 2 – Comparaison fonctionnelle entre les logiciels de gestion documentaire, Kentika, HERITRACE, Maarch, Youdoc, DocuWare, Prismia ViSiON, Nuxeo<sup>85</sup>.**

N.C. = Non communiqué ou non connu dans les sources consultées.

Ce tableau présente une analyse comparative de différents systèmes intégrés de gestion documentaire et patrimoniale. Les critères retenus visent à évaluer leur pertinence dans le cadre d'une structure culturelle (archives, musées, bibliothèques) et leur capacité à articuler des fonctions de gestion documentaire avec des logiques de valorisation. Le tableau met en évidence des profils très variés de logiciels, révélant des choix à la fois fonctionnels, techniques et éthiques. D'un côté, des solutions comme DocuWare, Youdoc ou Maarch sont centrées sur la gestion documentaire administration : elles privilégiennent l'efficacité, la conformité légale et la simplicité d'usage. Elles sont adaptées aux entreprises ou collectivités, mais peu pensées pour les besoins patrimoniaux spécifiques à cause de la description fine, la contextualisation, l'interopérabilité avec les bases culturelles. Maarch est

<sup>85</sup> Sources utilisées pour la réalisation du tableau :

- IRIARTE, Pablo et PANES, Mathilde. *Transition vers une gestion intégrée des documents électroniques dans les bibliothèques académiques suisses romandes*. Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne]. 2016, n° 4. (consulté le 2 juin 2025).
- Annexe: Entretien Charline Bugala de Kentika, réalisé en Mars 2025.
- GHEBALI, Claire. *Le traitement documentaire des images fixes : étude préliminaire pour les Archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève*. Sciences de l'information. Genève : École supérieure d'information documentaire, 1998, 79 pages.
- ZUNIGA ARAGON, Valery. *Optimisez la gestion de vos documents grâce à cette sélection des 14 meilleurs logiciels GED*. In : Appvizer [en ligne]. (7 juin 2022). (consulté le 1 juin 2025).
- INDEED. *5 logiciels de gestion documentaire* [en ligne]. (août 2024). (consulté le 18 avril 2025).
- KENTIKA. *Manuel de référence* [en ligne]. (s.d.). (consulté le 16 mai 2025).
- MAARCH. *Maarch RM – Documentation officielle* [en ligne]. (consulté le 11 juin 2025).
- YOUDOC. *Gestion dynamique de la GED* [en ligne]. (consulté le 10 mars 2025).
- PRISMIA. *Brochure 2025* [en ligne]. (2025). (consulté le 6 mars 2025).
- DOCUWARE. *Solution de GED et de workflow pour les grandes entreprises*. In : DocuWare [en ligne]. (consulté le 14 avril 2025).
- NUXEO. *Nuxeo Elements Documentation* [en ligne]. (2025). (consulté le 17 mai 2025).

par exemple utilisé par des Archives départementales comme celles du Loiret, Docuware par des administrations et entreprises privées, tandis que Youdoc reste absent du champ patrimonial.

A l'inverse, des outils comme Kentika, Prismia ViSiON, HERITRACE ou Nuxeo répondent davantage aux enjeux des institutions culturelles comme la structuration intellectuelle des données, les normes bibliothéconomiques, les fonctions de valorisation. Kentika est utilisé à la Philharmonie de Paris, au Musée du Quai Branly ou encore au COMDT pour gérer des collections mixtes incluant des contenus sonores. Prismia ViSiON équipe certaines bibliothèques municipales, comme celle de Suresnes, pour son intégration avec des catalogues normalisés. Nuxeo est présent à l'ina pour sa gestion avancée des médias complexes. HERITRACE qui est un prototype se distingue par une approche sémantique encore expérimentale issue du milieu universitaire suisse. La question de l'ouverture du code oppose les solutions propriétaires comme Docuware, Youdoc et Kentika aux open sources comme Maarch, HERITRACE et Nuxeo, ce qui implique des arbitrages entre maîtrise technique, coûts, souveraineté et souplesse de personnalisation. Enfin, l'intégration de l'intelligence artificielle avec l'OCR et la reconnaissance automatique reste inégale, elle est présente chez Nuxeo ou Kentika mais quasi absente chez d'autres. Ces cas d'usage concrets montrent également que la taille de la structure joue un rôle par exemple chez Nuxeo et HERITRACE qui demandent des ressources techniques importantes, tandis que Kentika offre un compromis pour les institutions de taille intermédiaire. En résumé, aucun outil n'est universel. Le choix dépendra des priorités de l'institution à propos de la conservation, de la diffusion, de l'accessibilité, de ses ressources humaines, techniques et financières, ainsi que de sa philosophie documentaire.

## **II.2. Normes, standards et métadonnées dans la gestion documentaire**

Dans le domaine de la gestion documentaire, les normes et standards jouent un rôle fondamental : ils garantissent l'uniformité, la pérennité, l'interopérabilité et la qualité des données au sein des systèmes d'information. Dans un contexte patrimonial, où les enjeux de conservation d'accès et de transmission sont particulièrement cruciaux, la structuration des métadonnées selon des référentiels partagés devient un levier stratégique. De plus, la normalisation permet non seulement de faciliter les échanges entre institutions, mais aussi d'ouvrir la voie à des pratiques de valorisation enrichies, à l'heure où les usages numériques bousculent les modèles documentaires traditionnels.

Cette partie s'ouvrira sur un aperçu des principaux standards internationaux en matière de gestion documentaire et de métadonnées, qu'ils relèvent de l'archivistique, des

bibliothèques ou du web sémantique. Nous interrogerons ensuite le rôle-clé de l'interopérabilité dans les systèmes patrimoniaux et la manière dont une structuration rigoureuse de l'information permet d'assurer la cohérence et l'enrichissement des fonds. Enfin, nous proposerons une réflexion sur les évolutions possibles de ces dispositifs, à l'aune des transformations numériques, de la montée en puissance des technologies de l'information et de la diversification des usages documentaires.

- A. Les standards internationaux

La gestion documentaire patrimoniale repose sur un ensemble de normes et de standards internationaux visant à assurer la pérennité, l'accessibilité et l'interopérabilité des ressources. On distingue généralement les standards comme des modèles techniques largement adoptés comme le Dublin Core, des normes comme les documents encadrés par des organismes officiels comme l'ISO, et des recommandations qui sont des cadres souples proposés par des institutions comme L'UNESCO. Ces trois types de référentiels structurent différemment la gestion documentaire patrimoniale. Ces référentiels, élaborés par des organismes tels que l'ISO, l'IFLA ou l'UNESCO, fournissent des cadres méthodologiques essentiels pour la description, la conservation et la diffusion des documents patrimoniaux. Toutefois, leur application soulève des questions complexes, liées à la diversité des acteurs, aux disparités des ressources et aux évolutions technologiques rapides.

L'une des premières fonctions des standards internationaux est de créer un langage commun permettant la description et l'échange d'informations documentaires. Le Dublin Core, avec son modèle léger et adaptable, est aujourd'hui un pilier dans la structuration des métadonnées, particulièrement apprécié pour sa simplicité et sa capacité d'intégration dans des environnements numériques variés. Il facilite ainsi l'interopérabilité entre des systèmes distincts, une condition essentielle pour le partage et la diffusion des ressources patrimoniales. En parallèle, des formats plus élaborés comme le MARC 21 pour les bibliothèques ou l'Encoded Archival Description (EAD) pour les archives offrent des structures plus riches, capables de gérer la complexité des instruments de recherche et des collections archivistiques. Cependant, ces standards montrent parfois leurs limites dans un monde numérique où les attentes dépassent la simple description administrative pour intégrer une dimension plus contextuelle et narrative des objets documentaires.

Le cycle de vie des documents patrimoniaux est encadré par des normes qui visent à garantir leur authenticité, leur intégrité et leur accessibilité au fil du temps. La norme ISO 15489 sur la gestion des documents d'activité définit un cadre rigoureux qui assure la traçabilité et la fiabilité des archives, en particulier dans les institutions publiques. Cette norme est particulièrement valorisée dans les contextes où la preuve documentaire est

essentielle. Dans le domaine de la préservation numérique, le modèle conceptuel OAIS (Open Archival Information System) est devenu un standard international incontournable. Il formalise les processus nécessaires pour garantir la conservation à long terme des documents numériques, en prenant en compte les aspects techniques, organisationnels et juridiques. Cependant, la mise en œuvre de ces normes reste inégale selon les régions, les ressources disponibles et les compétences techniques des institutions patrimoniales, soulevant ainsi un enjeu majeur de formation et d'accompagnement<sup>86</sup>.

L'UNESCO en tant qu'organisatrice internationale de référence dans le domaine du patrimoine, occupe une place majeure dans la définition des cadres normatifs liés à la préservation documentaire. Sa recommandation de 2015 concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris sous forme numérique, propose un cadre juridique et politique commun pour les Etats membres. Ce texte souligne l'importance d'intégrer l'ensemble des formes documentaires physiques, numériques et audiovisuelles dans les stratégies de sauvegarde<sup>87</sup>. Toutefois, même si la reconnaissance encourage une approche inclusive, elle reflète encore une vision très technique et uniforme du patrimoine, car elle est basée sur des standards qui ne sont pas toujours faciles à adapter aux réalités locales. Même si ce texte est porteur de principes éthiques universels, il ne détaille pas suffisamment comment ces standards peuvent s'articuler avec des formes documentaires non occidentales, orales ou communautaires qui sont souvent peu compatibles avec les logiques de normalisation internationales. Le rapport "Défis actuels pour le patrimoine documentaire et réponses des institutions de mémoire en Amérique", également publié par l'UNESCO, vient nuancer et mettre à l'épreuve ces cadres normatifs en montrant leur difficile mise en œuvre sur le terrain. Il pointe notamment les fortes disparités d'accès aux infrastructures numériques entre les pays, les régions ou les institutions et il alerte sur les effets d'une standardisation non contextualisée. L'un des enjeux majeurs mis en évidence est celui de l'obsolescence technologique qui rend fragile toute politique fondée uniquement sur des outils numériques sans ressources pour les maintenir<sup>88</sup>. Le rapport appelle à des pratiques inclusives, à la fois sur le plan technologique comme avec des formats ouverts ou de l'interopérabilité locale, et sur le plan culturel avec par exemple une prise en compte des langues minoritaires, des formes non textuelles de mémoire ou des approches autochtones du patrimoine. En ce sens, il critique implicitement une logique d'uniformisation documentaire qui peut conduire à l'effacement de la diversité culturelle au nom de l'interopérabilité.

<sup>86</sup>PALLUAULT, Florent. *5. Décrire et signaler des documents patrimoniaux : enjeux, formats, perspectives*. In : Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque. [en ligne]. Lyon : Presses de l'enssib, 2012, pagination non spécifiée. Format électronique. (consulté le 11 mai 2025).

<sup>87</sup>UNESCO. Recommendation concerning the preservation of, and access to, documentary heritage including in digital form. In : UNESCO – Legal Affairs [en ligne]. (17 novembre 2015). (consulté le 29 avril 2025).

<sup>88</sup>Ibid. Défis actuels pour le patrimoine documentaire et réponses des institutions de mémoire en Amérique latine et dans les Caraïbes. In : UNESCO – Actualités [en ligne]. (5 février 2025). (consulté le 4 juin 2025).

Enfin, la Recommandation de 2015 concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique, a fait l'objet d'un processus de révision qui a abouti à un nouveau texte adopté en novembre 2023 par la Conférence générale de l'UNESCO<sup>89</sup>. Cette recommandation révisée, désormais intitulée "Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire à l'ère du numérique", vise à renforcer la coopération internationale et à mieux prendre en compte les enjeux technologiques, économiques et culturels contemporains liés à la mémoire documentaire. Dans cette perspective, la deuxième consultation sur la mise en œuvre de la Recommandation de 2015, menée en 2022, constitue un document-clé pour comprendre les limites de l'application du texte initial et les raisons ayant motivé sa révision.

Elle a pris la forme d'un questionnaire adressé aux Etats membres afin d'évaluer leurs politiques nationales en matière de préservation et d'accessibilité du patrimoine documentaire, notamment numérique. S'il ne formule pas de critique explicite, ce cadre de suivi souligne néanmoins des axes sensibles. Il met en lumière les enjeux éthiques, politiques et géopolitiques de la gestion numérique du patrimoine. Il insiste sur la fragilité des infrastructures de conservation, souvent dépendantes de technologies propriétaires, ainsi que sur le rôle central des gouvernements dans l'élaboration de politiques publiques inclusives. Le document alerte sur les risques liés à la concentration technologique entre les mains de quelques grands acteurs privés, majoritairement situés dans les pays du Nord. Cela risque d'entraîner une inégalité d'accès, de visibilité et de représentation des patrimoines documentaires à l'échelle mondiale. Il invite les Etats membres à reconnaître que les standards internationaux et les outils numériques ne sont pas neutres, et qu'ils doivent être adaptés aux contextes culturels et linguistiques variés afin d'éviter l'uniformisation ou l'exclusion de certaines mémoires collectives<sup>90</sup>.

La mise en œuvre des standards internationaux dans le domaine patrimonial, bien que nécessaire, révèle plusieurs tensions et limites. D'une part, ces normes exigent souvent une expertise technique et des ressources financières que ne possèdent pas toutes les institutions, notamment dans les pays en développement ou au sein des petites structures culturelles. La standardisation peut alors apparaître comme une forme d'élitisme technique, éloignant certains acteurs du processus de gestion documentaire. D'autre part, la rigidité de certains standards peut être en contradiction avec la diversité et la complexité du patrimoine documentaire, qui inclut des formes non conventionnelles, des savoirs oraux, des pratiques communautaires ou des documents hybrides. Une approche trop normative risque de réduire la richesse des contextes culturels à des métadonnées stéréotypées, déconnectées des usages réels des publics. Les publications de l'UNESCO insistent ainsi sur la nécessité

<sup>89</sup>UNESCO. Projet de recommandation révisé concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire à l'ère du numérique. [en ligne]. Paris : UNESCO, 2015, 8 p. PDF. (consulté le 28 mai 2025).

<sup>90</sup>Ibid. Deuxième consultation sur la mise en œuvre de la Recommandation de 2015 concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique. [en ligne]. Paris : UNESCO, 2022, 3 p. PDF. (consulté le 28 mai 2025).

d'un équilibre entre la rigueur technique et la flexibilité méthodologique, invitant à repenser les standards pour qu'ils soient davantage inclusifs et adaptatifs aux évolutions technologiques et socioculturelles. Elles appellent également à une coopération renforcée entre Etats, institutions, communautés locales et acteurs privés afin de co-construire des politiques documentaires qui garantissent à la fois la pérennité et la diversité du patrimoine. Enfin, les standards internationaux sont des instruments indispensables pour encadrer la gestion documentaire patrimoniale à l'ère du numérique. Cependant, leur application ne peut être dissociée d'une réflexion critique sur leurs implications sociales, politiques et culturelles. Le défi majeur reste aujourd'hui de concilier rigueur normative et respect des diversités, dans un contexte mondial en perpétuelle mutation.

- B. Interopérabilité et structuration de l'information dans un contexte patrimonial

La structuration de l'information documentaire ne peut être pensée aujourd'hui sans prendre en compte les exigences croissantes d'interopérabilité. Ce terme, souvent perçu comme purement technique, recouvre en réalité des implications profondes pour les institutions patrimoniales, à la fois sur le plan de la gouvernance des données, de leur normalisation et de leur transmission sur le long terme. Dans son article de 2007, Frédéric Blin donne une définition large de l'interopérabilité des systèmes d'information. Même si son article date de 2007, il décrit de manière intéressante la capacité de plusieurs systèmes différents à échanger des données de façon claire, stable et durable<sup>91</sup>. Cette interopérabilité repose sur trois niveaux complémentaires: le niveau technique, le niveau sémantique, et le niveau organisationnel. Le niveau technique porte sur les aspects matériels et logiciels, comme les formats de fichiers et les protocoles, qui permettent aux systèmes de communiquer entre eux. Le niveau sémantique concerne le sens des données échangées: il s'assure que tous les acteurs comprennent de la même façon les informations partagées. Enfin, le niveau organisationnel traite des méthodes et procédures internes des institutions pour que leurs façons de gérer les données soient compatibles et facilitent la coopération. Ces trois aspects doivent fonctionner ensemble pour assurer une circulation fluide des informations entre institutions, qu'il s'agisse d'archives, de bibliothèques ou de musées.

Ce qui rend cette approche particulièrement adaptée au secteur patrimonial, c'est le lien qu'elle établit entre les normes techniques et la collaboration humaine. Plutôt que de prôner une uniformisation stricte, Blin souligne l'importance d'un dialogue continu entre les producteurs, les gestionnaires et les utilisateurs des informations. Dans le cas des bibliothèques patrimoniales ou des services d'archives, cette interopérabilité se traduit

---

<sup>91</sup>BLIN, François. La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes. *Documentaliste-Sciences de l'information*. [en ligne]. 2007, vol. 44, n° 2, p. 138-147. (consulté le 10 mai 2025).

concrètement par la possibilité de partager ou d'agréger des métadonnées entre institutions grâce à des protocoles comme OAI-PMH ou des standards comme le Dublin Core, tout en respectant les particularités propres à chaque collection. Cela facilite non seulement l'accès aux ressources patrimoniales, mais permet aussi leur intégration dans des réseaux numériques plus vastes, qu'ils soient nationaux tels que Gallica ou FranceArchives, ou internationaux comme European Library.

L'usage de logiciels de gestion documentaire comme Kentika illustre bien ces enjeux d'interopérabilité dans la pratique. En tant que système polyvalent capable de gérer des documents patrimoniaux, des notices bibliographiques, des archives ou des ressources numériques, Kentika repose sur une structuration souple des métadonnées, compatible avec les principaux formats standards comme Marc, EAD, Dublin Core, XML, RDF etc... Il permet également l'export de l'agrégation des données via OAI-PMH, ce qui rend possible leur diffusion sur des portails extérieurs tout en conservant une logique documentaire propre à chaque structure. Dans ce contexte, l'interopérabilité ne consiste pas seulement à rendre les données accessibles, mais à les adapter aux contraintes d'institutions souvent hybrides comme les centres de ressources associatifs ou régionaux, qui doivent composer avec des pratiques issues à la fois des bibliothèques, des archives et des musées.

Toutefois, cette recherche d'interopérabilité n'est pas sans poser certaines limites. D'une part, la standardisation des formats et des métadonnées peut conduire à une forme de réduction de la richesse descriptive des documents, notamment lorsqu'il faut faire entrer des objets patrimoniaux complexes dans des cadres préétablis. D'autre part, elle peut imposer des logiques dominantes, souvent anglo-saxonnes ou bibliothéconomiques, au détriment de traditions locales ou spécifiques, par exemple dans les archives ou les musées. Cela soulève des tensions entre la volonté d'ouverture des données et la préservation de la singularité des fonds. Structurer l'information dans une logique d'interopérabilité revient aussi à exercer un pouvoir de sélection et d'organisation sur le patrimoine. Ce sont des choix documentaires et techniques qui influencent ce qui devient visible, ce qui est valorisé, et ce qui reste en marge. L'interopérabilité n'est pas qu'une simple question de compatibilité technique, elle devient alors un véritable enjeu politique : elle façonne la manière dont les publics accèdent au patrimoine et dont les institutions écrivent, en filigrane, une certaine mémoire collective.

Dans son chapitre "Décrire et signaler des documents patrimoniaux : enjeux, formats, perspectives" de son ouvrage, Florent Palluault s'intéresse aux manières de décrire les documents patrimoniaux et aux formats utilisés pour le faire<sup>92</sup>. Il ne cherche pas à déterminer quel format est le meilleur, mais il observe plutôt qu'ils peuvent être complémentaires. Selon lui, il est possible de faire cohabiter différents formats comme

---

<sup>92</sup>PALLUAULT, Florent. 5. *Décrire et signaler des documents patrimoniaux : enjeux, formats, perspectives*. In : Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque. [en ligne]. Lyon : Presses de l'enssib, 2012, pagination non spécifiée. Format électronique. (consulté le 11 mai 2025).

MARC, EAD ou Dublin Core, à condition de bien les adapter aux types de documents et aux objectifs de chaque établissement. Il insiste sur l'idée que la structuration des données ne doit pas seulement suivre des normes techniques: elle doit également participer à rendre les fonds plus visibles, plus accessibles et à révéler leur organisation interne. Par exemple, utiliser EAD pour les archives et MARC pour les imprimés peut permettre de mieux refléter la logique du fonds et d'en faciliter la consultation.

Florent Palluault souligne également que malgré la diversité des formats, il est possible de proposer des points d'accès unifiés grâce à des portails comme le CCFr. Ce type de plateforme permet de rassembler des descriptions issues de formats différents tout en facilitant la recherche pour les usagers. Cela montre qu'il est possible d'aller vers une certaine harmonisation sans imposer un seul format. Il met toutefois en garde contre l'utilisation de formats trop simples comme Dublin Core, souvent employés pour permettre l'échange de données via le protocole OAI-PMH, mais qui ne suffisent pas pour décrire des documents complexes de façon précise. Enfin, il aborde les transformations liées à l'arrivée du Web de données. Les formats traditionnels comme MARC sont peu adaptés à ce nouvel environnement qui favorise des formats plus souples comme XML ou RDF. Ces formats permettent de créer des liens entre les données, à la fois à l'intérieur d'un fonds et vers d'autres ressources. Pour Palluault, la structuration de l'information ne sert plus seulement à organiser les documents, elle devient un outil pour les rendre visibles, connectés et compréhensibles sur le Web. Dans ce cadre, Kentika offre un exemple intéressant d'adaptation progressive aux exigences du Web de données, en intégrant des fonctionnalités d'export en RDF ou en XML, tout en permettant une personnalisation des champs descriptifs selon les typologies de documents traités. Cela permet une structuration fine tout en assurant une circulation possible des données dans des écosystèmes numériques plus larges.

L'interopérabilité, telle que définie par Frédéric Blin, apparaît comme un cadre structurant essentiel pour garantir la pérennité et la circulation des données patrimoniales. Mais en comparant cette analyse avec celle de Florent Palluault, on comprend que ce principe ne va pas sans tensions ni compromis. Derrière la recherche d'une compatibilité entre formats et systèmes, se joue en réalité une négociation constante entre rationalisation technique et respect des logiques documentaires propres à chaque institution. Palluault montre bien que les formats ne sont ni interchangeables ni neutres: MARC, EAD, Dublin Core ou RDF ne rendent pas compte de l'information de la même manière, et leur choix a des conséquences sur la lisibilité des fonds. Si l'interopérabilité peut favoriser l'accès via des portails comme le CCFr, elle suppose souvent de simplifier ou de traduire des structures complexes dans des cadres normés, parfois au prix d'une perte de profondeur descriptive. Cette tension entre harmonisation et appauvrissement est particulièrement visible dans l'usage du Dublin Core via OAI-PMH, qui favorise l'agrégation mais limite la richesse des métadonnées.

Ainsi, croiser les approches de Blin et de Palluault permet de comprendre que l'interopérabilité ne doit pas être considérée comme une finalité, mais comme un moyen qui implique des choix critiques. L'interopérabilité n'est pas un outil neutre: elle oriente la façon dont les documents patrimoniaux sont décrits, sélectionnés et transmis. A travers les choix techniques qu'elle impose, elle influence aussi la manière dont le patrimoine est compris et valorisé, tant sur le plan pratique que symbolique. opter pour une structuration interopérable, c'est décider de ce qui sera rendu visible, accessible et donc mémorable. Avec le développement du Web de données, ces enjeux prennent encore plus de poids: décrire et organiser les données patrimoniales ne relève plus seulement de la technique documentaire mais devient un véritable acte d'écriture et d'orientation de la mémoire collective. Après avoir examiné les enjeux de structuration et d'interopérabilité dans les institutions patrimoniales, il convient désormais d'envisager les perspectives d'évolution que ces dynamiques ouvrent pour la gestion documentaire.

- C. Potentiel d'évolution dans la gestion documentaire

Dans un contexte où les outils de gestion électronique des documents peinent à répondre pleinement aux attentes des utilisateurs, il est pertinent d'interroger les leviers susceptibles de faire évoluer ces systèmes vers davantage de pertinence, d'ergonomie et de durabilité. Le mémoire de fin d'études de Guillaume Czayka<sup>93</sup>, soutenu en 2021 dans le cadre de son master, offre à ce titre un éclairage riche et documenté. A travers l'étude d'un projet de déploiement d'un outil GED en entreprise, il met en évidence l'apport spécifique de l'architecture de l'information dans les processus de conception, en l'envisageant comme un véritable cadre stratégique de transformation des systèmes documentaires.

Il est important de noter que cet écrit s'inscrit dans le contexte spécifique de la GED en entreprise, ce qui peut influencer certaines perspectives et limites évoquées. Dans le secteur culturel, les enjeux de valorisation, de médiation et de mémoire imposent parfois des logiques d'organisation documentaire différentes, moins orientées vers la productivité que vers l'accessibilité ou la transmission. Des outils comme Kentika, utilisés dans plusieurs institutions patrimoniales comme les musées, les centres de documentation ou les bibliothèques spécialisées, illustrent bien cette spécificité. Ils intègrent des fonctionnalités pensées pour la gestion de fonds hybrides et leur valorisation auprès de publics variés. En croisant ces approches avec les besoins spécifiques du monde patrimonial, on peut envisager des pistes innovantes pour faire évoluer les outils de gestion documentaire vers une meilleure prise en compte des usagers, même dans des contextes aux logiques

---

<sup>93</sup>CZAYKA, Guillaume. Quelle place pour l'architecture de l'information dans la conception et le déploiement d'un outil de gestion documentaire en entreprise?. Sciences de l'information et des bibliothèques. Lyon : Université de Lyon, 2021, 97 pages.

institutionnelles distinctes. L'exploration de ces articulations ouvre ainsi des perspectives utiles pour les bibliothèques, centres d'archive ou institutions culturelles souhaitant réinventer leur rapport à l'information documentaire.

L'analyse du chapitre 1 de la quatrième partie du mémoire de Guillaume Czayka permet de dégager des enseignements importants quant au rôle que peut jouer l'architecture de l'information dans la transformation et l'amélioration des systèmes de gestion. En tant que discipline de conception centrée sur l'organisation et l'accès à l'information, l'architecture de l'information constitue un levier puissant pour faire évoluer les outils de GED vers des systèmes plus adaptés aux usages réels des utilisateurs. Cette démarche fait d'ailleurs écho à certains projets menés avec Kentika, dans lesquels les structures documentaires ont pu adapter les formulaires de saisie, les champs de recherche ou les interfaces de consultation aux besoins internes comme aux attentes des publics.

L'un des apports fondamentaux soulignés par l'auteur réside dans la prise en compte accrue des besoins des utilisateurs finaux dans la phase de conception des outils de GED. Cette orientation n'est pas seulement technique mais elle traduit un changement de paradigme dans la manière d'aborder la gestion documentaire. En adoptant une posture proche de l'UX design, la démarche d'architecture de l'information engage une logique participative. Ce type de co-conception est partiellement observable dans l'usage de Kentika, lorsqu'il est configuré avec l'aide des documentalistes eux-mêmes ou dans le cadre de formations dispensées par l'éditeur, qui permettent d'adapter certains modules aux pratiques locales. Les utilisateurs ne sont donc plus de simples destinataires mais des acteurs impliqués dans la définition des besoins fonctionnels et ergonomiques de l'outil. Cette approche pourrait se heurter toutefois à d'autres contraintes dans les institutions publiques, ou la marge de personnalisation ou de consultation des utilisateurs peut être plus restreinte. Le mémoire insiste notamment sur l'importance des ateliers de co-conception, par exemple les clubs utilisateurs qui permettent de recueillir des retours concrets sur l'interface, les fonctionnalités ou encore la navigation. Si cela reste complexe à déployer dans le secteur culturel, certains prestataires, à l'image de Kentika, ont mis en place des espaces d'échange comme des forums, des groupes utilisateurs ou des journées de formation favorisant cette remontée d'expérience. Cela constitue une base intéressante pour imaginer des évolutions plus centrées sur les usages.

Un autre potentiel d'évolution majeur que laisse entrevoir le mémoire concerne la possibilité de construire des outils plus modulables et personnalisables. À travers l'analyse de plusieurs cas concrets, Guillaume Czayka observe que l'architecture de l'information permet d'adapter l'outil GED en fonction des profils utilisateurs, des services ou des métiers. Cela se traduit par une gestion différenciée des droits d'accès, une hiérarchisation plus fine des ressources informationnelles et une organisation des interfaces selon les pratiques spécifiques de chaque département. C'est précisément l'un des points forts de Kentika, dont la structure repose sur des modules configurables, des vues personnalisées et des droits d'accès différenciés qui facilitent d'adaptation aux besoins de chaque service. Il devient

ainsi possible d'imaginer une GED “ à facettes”, dans laquelle chaque utilisateur accède à un environnement documentaire pensé selon ses propres logiques de travail. Ce degré de personnalisation, bien que pertinent, peut être plus complexe à mettre en œuvre dans des structures culturelles où les effectifs sont réduits et les moyens techniques plus limités. Cette personnalisation a des conséquences concrètes sur l'efficacité des systèmes, en réduisant par exemple les volumes d'information non pertinents affichés à l'écran, cela permet d'alléger la charge cognitive des utilisateurs. Par ailleurs, cela favorise une meilleure appropriation des outils, réduisant le recours à des systèmes informels comme des boîtes mail, des stockages locaux ou de solutions en cloud personnelles qui sont souvent en marge des politiques documentaires. On assiste ainsi à une réconciliation progressive entre les objectifs de structuration des flux documentaires, portés par les directions de l'information ou les DSI, et les pratiques quotidiennes des agents. Le mémoire souligne également que l'architecture de l'information contribue à diffuser dans les projets de GED des préoccupations autrefois négligées, comme l'ergonomie, la lisibilité ou la qualité de l'expérience utilisateur. Le recours aux principes du design d'interface notamment en matière de clarté visuelle, de cohérence terminologique ou de réduction des frictions de navigation, permet de construire des outils plus intuitifs, qui répondent mieux aux attentes des utilisateurs non experts. C'est une évolution importante, notamment dans un contexte où les outils de GED doivent être utilisés par des profils très variés, parfois peu familiers des logiques documentaires normées. Ces principes sont également transposables aux structures de mémoire ou de culture, mais ils doivent être adaptés à des publics souvent plus diversifiés et parfois extérieurs à l'organisation. La gestion documentaire gagne ainsi en accessibilité et en efficacité, car les utilisateurs peuvent naviguer plus facilement dans les arborescences documentaires, repérer les ressources pertinentes plus rapidement et comprendre le fonctionnement des métadonnées associées sans formation lourde. En intégrant ces principes issus de l'architecture de l'information, les systèmes de GED deviennent moins des outils techniques réservés aux spécialistes et davantage des environnements de travail quotidiens adaptés à tous. Néanmoins, il convient de rester attentif aux spécificités sectorielles qui conditionnent les modalités d'accès à l'information, notamment dans les institutions patrimoniales.

Cependant, Guillaume Czayka met également en lumière un certain nombre de limites structurelles qui freinent aujourd'hui la pleine intégration de l'architecture de l'information dans les projets de GED. L'une des principales limites tient au fait que la majorité des outils de GED sont conçus selon une logique industrielle standardisée, ce qui les rend difficilement adaptables en profondeur aux besoins spécifiques des utilisateurs. Bien que certains éditeurs proposent des options de configuration, la structure même du logiciel reste souvent rigide et ne permet pas de faire évoluer l'interface, l'organisation des contenus ou le parcours utilisateur de manière fine. Ces limites sont sans doute encore plus marquées dans les contextes publics, où les logiciels sont choisis via appels d'offre et les marges de manœuvre sont encadrées par les marchés. De plus, les prestataires et les éditeurs restent généralement focalisés sur les aspects fonctionnels et techniques comme

l'interopérabilité, la sécurité, ou la conformité réglementaire au détriment des dimensions informationnelles et ergonomiques. L'architecture de l'information est encore perçue comme une compétence "annexe" ou accessoire et elle est rarement mobilisée de manière systématique dans les phases de conception. Cette marginalité empêche pour l'instant l'émergence d'une réelle synergie entre les exigences documentaires et les pratiques de design de l'information pourtant porteuses d'une transformation en profondeur. Il serait donc intéressant d'interroger comment ces constats s'appliquent à d'autres contextes que celui de l'entreprise, particulièrement dans le monde des bibliothèques, archives ou centres culturels.

Enfin, le mémoire suggère que l'avenir de la gestion documentaire passera par une évolution de la gouvernance des projets de GED. Il ne s'agit plus seulement de déployer des outils techniques, mais de mettre en place une gouvernance transversale qui associe documentalistes, informaticiens, utilisateurs et décideurs dans une logique de co-pilotage. Ce modèle est encore rare, mais quelques expérimentations avec Kentika, notamment dans le cadre de coopérations interinstitutionnelles comme les réseaux de musées ou les mutualisations documentaires montrent qu'il est possible de développer des gouvernances partagées autour des outils, à condition de reconnaître la documentation comme un levier stratégique.

En définitive, l'architecture de l'information, croisée avec des outils comme Kentika, offre un terrain fertile pour penser des systèmes documentaires plus adaptés, plus souples et plus centrés sur les usages. L'architecture de l'information n'est pas seulement un outil d'optimisation; elle devient un vecteur d'innovation documentaire qui est capable de transformer durablement les manières d'organiser, de partager et de valoriser l'information au sein des entreprises. Il conviendrait cependant d'élargir la réflexion à d'autres types d'organisations pour évaluer pleinement le potentiel transformateur de cette discipline au-delà du monde de l'entreprise.

## **II.3. Les spécificités documentaires d'un centre culturel et leur impact sur la gestion documentaire**

La gestion documentaire dans un centre culturel ne peut être pensée selon les modèles classiques de l'archivistique ou de la bibliothéconomie. En effet, ces structures, souvent pluridisciplinaires et ancrées dans des dynamiques territoriales, participent à la fois à la préservation, à la création et à la transmission des patrimoines, notamment immatériels. Cette position hybride engendre des besoins documentaires singuliers, tant du point de vue des objets traités que des usages visés.

Dans un premier temps, il est nécessaire de situer la documentation culturelle au sein des institutions patrimoniales traditionnelles, pour mieux comprendre les spécificités que revêt cette activité dans des centres culturels semblables au COMDT. Nous verrons ensuite comment la notion de fonds polymorphe permet de penser la diversité des documents présents dans un centre culturel. Nous nous intéresserons ensuite aux enjeux patrimoniaux que cette diversité soulève, notamment en matière d'accessibilité, de pérennité, de valorisation et de droits d'usage. Puis nous analyserons les défis concrets liés à la gestion de l'hétérogénéité documentaire, qu'il s'agisse de formats, de typologies ou d'usages différenciés. Enfin, nous interrogerons le lien entre gestion électronique des documents et médiation culturelle, dans une perspective à la fois technique et relationnelle.

- A. La documentation dans les institutions culturelles

Les institutions culturelles, les musées, les bibliothèques patrimoniales, les centres d'archives ou les lieux de valorisation du patrimoine immatériel, ont toujours été productrices et gestionnaires d'une masse importante de données. La documentation, longtemps considérée comme une tâche secondaire dans ces structures, est désormais au cœur des activités, avec un rôle stratégique en constante évolution. En effet, face aux transformations induites par la numérisation, l'ouverture des données et la montée en puissance des plateformes, les pratiques documentaires ne peuvent plus être pensées hors de leur inscription technique, sociale et politique.

Les travaux de Frédéric Blin, publiés dans la Revue Documentaliste-Science de l'information, proposaient déjà une réflexion structurante sur la place du documentaliste dans les institutions culturelles<sup>94</sup>. Blin y soulignait que cette fonction, bien qu'essentielle à la conservation, à l'accès et à la valorisation des contenus, restait souvent marginalisée, méconnue, voire éclatée entre plusieurs professions comme celles d'archiviste, de bibliothécaire, de régisseur ou de conservateur. Il insistait sur la diversité des contextes, des missions et des objets comme des documents textuels, iconographiques, sonores, muséographiques etc... qui rendaient difficile une standardisation des pratiques documentaires. Le documentaliste culturel apparaissait alors comme un médiateur entre les collections et les publics, mais aussi comme un acteur engagé dans une tension permanente entre rigueur descriptive et accessibilité de l'information. A cette époque, la question numérique était bien présente, mais encore en émergence. Blin évoquait les défis liés à l'informatisation des catalogues, à la normalisation des métadonnées et à la mise en réseau des institutions, mais sans anticiper pleinement l'ampleur des bouleversements à venir. Il

---

<sup>94</sup>BLIN, François. La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes. *Documentaliste-Sciences de l'information*. [en ligne]. 2007, vol. 44, n° 2, p. 138-147. (consulté le 10 mai 2025).

défendait un positionnement professionnel exigeant et polyvalent, tout en appelant à une reconnaissance accrue du rôle documentaire dans la chaîne patrimoniale. Toutefois, les enjeux d'interopérabilité, d'ouverture des données ou encore d'algorithmes de recherche n'étaient pas encore aussi prégnants qu'aujourd'hui.

C'est précisément ce que souligne l'article beaucoup plus récent coécrit par Maëlle Moalic-Minnaert, Pauline Seiller, Vassili Rivron et Hélène Marche, publié en 2024 dans la revue RESET<sup>95</sup>. Il propose une analyse fine et actuelle des effets de la "mise en données" du patrimoine, c'est à dire du processus par lequel les objets culturels, les manuscrits, les objets d'art, les enregistrements sonores et autres documents, sont transformés en ressources numériques structurées, exploitables et partageables. Cette dynamique dépasse le simple cadre de la numérisation: elle engage une reconfiguration des institutions, des outils, des pratiques et des rôles professionnels. Dans ce contexte, l'utilisation d'outils de gestion documentaire spécialisés comme Kentika devient particulièrement révélatrice de ces mutations : la plateforme permet à la fois la structuration des métadonnées, la gestion des formats divers et l'ouverture des contenus à travers des protocoles normalisés.

Le contraste entre les deux analyses est frappant. Là où Blin décrivait une fonction documentaire encore en quête de légitimité et de reconnaissance, Maëlle Moalic-Minnaert, Pauline Seiller, Vassili Rivron et Hélène Marche observent une documentation devenue un noeud stratégique, soumise à des arbitrages complexes entre logique de conservation, impératif de visibilité, interopérabilité technique, exigences de médiation et pressions politiques. Le rôle du documentaliste ne se limite plus à classifier ou décrire ; il implique une expertise en architecture de l'information, en gestion de bases de données, en politique d'accès, en accompagnement des usages. La documentation est désormais un dispositif de pouvoir, au sens où elle conditionne l'existence même des objets patrimoniaux dans l'espace numérique. Aujourd'hui, les documentalistes ont des compétences techniques, comme la gestion de bases de données, l'encodage ou la structuration en langages comme XML ou RDF. Par exemple, au COMDT, l'utilisation d'outils spécifiques pour structurer et décrire les archives sonores exige une maîtrise précise de ces technologies. Dans ce cadre, Kentika joue un rôle de médiateur technologique: il permet d'organiser les fonds polymorphes et de gérer la diversité des supports tout en facilitant l'exposition des données dans des réseaux interinstitutionnels.

Ils développent aussi un savoir-faire informationnel, en construisant des vocabulaires contrôlés, en assurant l'interopérabilité des systèmes ou en participant au moissonnage de données via des protocoles comme OAI-PMH, ce qui est essentiel pour rendre accessibles et interconnectées les collections occitanes dans des réseaux plus larges. Enfin, leurs missions incluent une dimension éthique: respecter les droits culturels,

---

<sup>95</sup>MOALIC-MINNAERT, Maëlle, SEILLER, Pauline, RIVRON, Vassili et MARCHE, Hélène. Les archives à l'état numérique. Division du travail et identités professionnelles en archives départementales. RESET. [en ligne]. 2024, 14. (consulté le 9 mai 2025).

prendre en compte la diversité des savoirs locaux et traditionnels comme ceux liés à la culture occitane et rester attentifs aux biais que peuvent introduire certains classements. Ces compétences hybrides reflètent bien l'élargissement important du rôle de documentaliste, notamment dans des institutions comme le COMDT, où la valorisation du patrimoine immatériel et la transmission culturelle sont au cœur des pratiques documentaires. L'usage de Kentika, dans ce type d'institutions, rend visible cette hybridation. Le logiciel impose une certaine rigueur dans les formats et les normes, tout en devant rester suffisamment souple pour intégrer des pratiques et des logiques locales.

Une autre différence majeure réside dans le rapport au public. En 2007, Blin mettait en avant l'importance de rendre l'information accessible, notamment pour les chercheurs ou les publics spécialisés, mais dans une logique encore très centrée sur les institutions. En 2024, la perspective est élargie: il s'agit désormais de s'adresser à des publics beaucoup plus larges, variés, souvent éloignés du monde patrimonial. Les bases de données ne sont plus seulement des outils internes, elles deviennent des interfaces ouvertes, interopérables, parfois interconnectées à des plateformes commerciales, des moteurs de recherche ou des services collaboratifs. L'interface publique de Kentika, lorsqu'elle est utilisée, permet par exemple de publier certaines ressources dans des portails accessibles en ligne, tout en paramétrant les niveaux d'accès et en respectant les droits associés à chaque document. Ce passage d'une documentation tournée vers l'institution à une documentation tournée vers l'écosystème numérique entraîne des dilemmes éthiques et professionnels inédits. Comment maintenir la qualité et l'intégrité de la description tout en répondant à des logiques d'attractivité ou d'indexation algorithmique? Comment articuler les droits d'auteur, les droits culturels et les objectifs de diffusion? Il faut aussi souligner l'accent mis en 2024 sur les enjeux politiques et techniques. Les auteurs de "Les archives à l'état numérique. Division du travail et identités professionnelles en archives départementales" précisent que la "mise en données" du patrimoine ne consiste pas seulement à numériser, mais qu'elle impose aussi une certaine façon de voir la culture : les outils, les formats et standards utilisés créent des classements, privilégient certains contenus au détriment d'autres implicitement et excluent parfois des éléments jugés moins importants dans de stratégies de rayonnement. Les choix effectués lors de l'implémentation d'un outil comme Kentika (champs de description, formats, hiérarchies) participent aussi à cette construction d'un ordre documentaire.

Cette lecture critique, absente chez Blin, traduit un basculement dans la manière d'envisager la documentation. Ce n'est plus une simple science du classement mais une pratique sociotechnique engageant des responsabilités fortes. En somme, la comparaison de ces deux articles éclaire l'évolution rapide, voire radicale du rôle de la documentation dans les institutions culturelles. Si les intuitions de Frédéric Blin restent pertinentes, en particulier sur l'importance de reconnaître et d'organiser les métiers de la documentation, elles semblent aujourd'hui en décalage avec les évolutions actuelles comme la montée des plateformes numériques, l'ouverture des données et l'automatisation croissante des tâches. En 2024, le documentaliste culturel évolue dans un contexte où ses outils, ses missions et

ses objectifs se mélangent de plus en plus. La documentation joue désormais un rôle clé, à la fois dans la mise en valeur du patrimoine et dans la gestion des politiques culturelles. En somme, les mutations de la documentation au sein des institutions culturelles, de plus en plus marquées par la technicisation, l'ouverture des données et la diversification des publics, traduisent un changement profond de paradigme. Le documentaliste culturel n'est plus seulement gardien de fiches descriptives, mais acteur d'une chaîne informationnelle complexe, articulant normes, usages, politiques et technologies. Cette évolution conduit à repenser les objets mêmes de la documentation, notamment à travers la notion émergente de fonds polymorphes, qui oblige à repenser les frontières entre documents, archives, métadonnées et interfaces.

- B. La notion de "fonds polymorphe"

Dans le contexte contemporain des institutions culturelles, la notion de "fonds polymorphe" émerge pour décrire une réalité de plus en plus fréquente: celle de collections patrimoniales composites, hétérogènes et en constante transformation. En s'appuyant sur l'article de Julie Lauvernier, nous pouvons décrire les ces ensembles documentaires comme à l'opposé d'un fonds homogène, cohérent autour d'un support, d'une typologie ou d'un contexte de production<sup>96</sup>. Le fonds polymorphe est constitué d'objets variés, textes, images fixes ou animées, enregistrements sonores, artefacts matériels, fichiers numériques, métadonnées. Tous ces objets sont souvent le produit d'une histoire documentaire marquée par les aléas institutionnels, techniques ou humains. Cette hétérogénéité croissante des fonds s'explique notamment par les dynamiques de numérisation, de requalification et de migrations des contenus. Lorsqu'un centre d'archives ou une bibliothèque entreprend de numériser des documents ou d'agréger des ressources externes comme des archives personnelles, des dépôts associatifs ou même des captations audiovisuelles, il produit un fonds composite, où coexistent plusieurs niveaux de structuration, de qualité descriptive et de statut juridiques. Ce caractère polymorphe rend les opérations de documentation plus complexes. Il ne s'agit plus seulement de décrire un objet unitaire dans une chaîne logique de catalogage, d'indexation et de diffusion, mais de penser des réseaux de relations entre objets disparates parfois dépourvus d'unité archivistique initiale. Dans ce contexte, la documentation ne peut plus se contenter d'une approche linéaire ou hiérarchique. Elle doit former un réseau, être capable d'articuler les différentes strates du fonds: supports, contenus, contextes, statuts, usages. Le documentaliste devient alors architecte de l'information et construit ainsi des liens sémantiques, des ponts techniques et des dispositifs d'accès interopérables. La mise en relation de fichiers sonores collectés sur le terrain avec

---

<sup>96</sup>LAUVERNIER, Julie. Archiver au-delà des archives : l'archive scientifique des sciences humaines et sociales à l'Humathèque Condorcet. Arabesques, 2023, 110, 14-15.

des photographies d'époque, des notices biographiques, des partitions manuscrites ou des articles scientifiques suppose une granularité fine dans la description, mais aussi une vision globale de la structuration du fonds.

Le cas du COMDT illustre bien ce type de fonds. Les archives traitées dans ce centre mêlent des collectes de terrain comme par exemple des enregistrement audio ou des carnets de notes, des documents iconographiques comme des affiches ou des photographies de musiciens, des productions éditoriales comme des CD, des livrets, des fiches d'accompagnement pédagogique, ainsi que des données descriptives générées dans des systèmes comme Kentika. Ce dernier permet une gestion transversale des ressources documentaires. Chaque entité documentaire peut être liée à d'autres via des relations sémantiques, ce qui facilite ainsi la mise en valeur d'un fonds qui ne peut être réduit à une typologie unique. Grâce à ses modules modulaires et à ses possibilités d'interconnexion, Kentika s'avère particulièrement adapté à la gestion des fonds polymorphes. Il permet par exemple de croiser une notice de son enregistré avec une fiche biographique, une image, un événement, ou une bibliographie, tout en conservant une rigueur documentaire.

En intégrant cette complexité dès la description, le fonds polymorphe devient non seulement navigable, mais aussi interprétable. Il s'inscrit dans une logique de récit documentaire, qui autorise des parcours non linéaires, adaptés à des usages diversifiés de chercheurs, d'enseignants, ou de publics curieux. Cela oblige également à reconsidérer la frontière entre données primaires et métadonnées, entre documents de collection et documents de travail, entre contenus et interfaces. La documentation devient un travail de mise en forme du sens, au service d'une valorisation patrimoniale exigeante et inclusive. Ainsi, la notion de fonds polymorphe traduit un changement de paradigme dans la manière d'envisager les collections culturelles. Il ne s'agit plus seulement de conserver, mais de structurer l'hétérogène, de faire dialoguer des formats et des registres différents, dans une logique d'ouverture et de mise en lien. Elle révèle à quel point le travail documentaire est désormais un lieu de tension mais aussi d'innovation, au croisement des exigences patrimoniales, techniques et éthiques.

L'article de Julie Lauvernier dans la revue *Arabesque*, constitue une ressource précieuse pour interroger la notion de fonds polymorphe dans le cadre des archives contemporaines de la recherche<sup>97</sup>. L'autrice y documente un chantier documentaire interinstitutionnel mené au sein de l'Humathèque, centré sur la structuration d'une archive scientifique en sciences humaines et sociales. Ce projet permet de mettre en lumière toute la complexité et l'actualité de ce que l'on peut aujourd'hui désigner comme un "fonds polymorphe". En effet la notion de l'hétérogénéité des fonds y est interrogée, elle insiste sur la diversité des supports qui correspond bien à la notion d'un fonds composite et polymorphe que nous décrivons.

---

<sup>97</sup>Ibid

Le polymorphisme apparaît d'abord dans la nature même des documents collectés. Loin de se limiter aux archives administratives traditionnelles, les fonds traités englobent des carnets de terrain, des correspondances, des bibliothèques de travail, des objets rituels, des bases de données, des supports audiovisuels. Cette variété témoigne d'un éclatement des formes documentaires liées à la recherche. Elle entraîne, en parallèle, une grande hétérogénéité des statuts. Certains ensembles relèvent clairement d'une logique archivistique et d'autres tiennent plutôt du fonds documentaire acquis ou donné, tandis que beaucoup d'éléments se situent dans des zones hybrides. L'absence d'un producteur unique ou identifiable, le manque d'un classement préalable et l'imbrication des usages personnels et collectifs brouillent les frontières entre archives publiques, archives privées et collections. Ce type de fonds se distingue à la fois par la diversité des documents qu'il contient et par l'hétérogénéité de ses origines. Il ne s'agit plus d'un ensemble stable, organisé autour d'un producteur unique, mais d'un ensemble mouvant, composé de documents très différents, réunis en fonction de contextes de recherche, de liens affectifs, de logiques scientifiques ou méthodologiques. La notion même de "fonds" s'en trouve transformée. Elle ne renvoie plus à une structure fermée et bien ordonnée, mais à un ensemble ouvert, souvent fragmentaire et difficile à classer selon les normes traditionnelles.

Face à cette réalité, Julie Lauvernier souligne l'importance de repenser les outils documentaires. A l'humathèque Condorcet, le récolement mené permet de prendre conscience de la richesse mais aussi de la complexité de ces ensembles. Les méthodes de description classique ne suffisent plus. Il ne s'agit pas seulement de classer les documents selon leur type ou leur producteur, mais de les regrouper selon les pratiques de recherche, des terrains communs ou des réseaux de collaboration. Cela demande de créer de nouvelles façons de décrire les documents, qui prennent en compte non seulement leur contenu et leur support, mais aussi la manière dont ils ont été utilisés, leur fonctions, leur statut et leurs liens avec d'autres documents. L'autrice montre ainsi les limites des standards actuels, comme ISAD(G) ou Dublin Core lorsqu'il s'agit de traiter ces fonds composites. L'intérêt de cette analyse va plus loin qu'un simple constat de diversité. Elle ouvre une réflexion sur la manière dont les pratiques scientifiques et les cadres professionnels évoluent. Le fonds polymorphe ne représente pas seulement une nouvelle réalité matérielle. C'est aussi un objet qui oblige à repenser les missions des institutions patrimoniales, les formes de conservation et les usages futurs. Il pose de vraies questions pratiques pour les professionnels de la documentation : comment conserver, décrire et valoriser des fonds qui n'ont pas été construits selon des logiques archivistiques classiques ? Comment garantir un accès pérenne à ces documents souvent instables, personnels ou collectifs, sensibles ou sans statut juridique clair ?

Lauvernier montre bien les tensions entre la volonté d'organisation propre aux institutions, qui est nécessaire pour gérer durablement ces documents, et la réalité souple, souvent désordonnée des pratiques de terrain. Elle attire aussi l'attention sur les incertitudes juridiques autour de ces documents. Certains sont des archives scientifiques

publiques, d'autres proviennent de dons privés et d'autres n'ont pas de cadre juridique défini. Cela oblige à réfléchir à la responsabilité des institutions face à des objets patrimoniaux atypiques, certains voire marginaux.

Enfin, même si cette démarche est innovante, elle reste fragile. Les méthodes ne sont pas encore stabilisées, les politiques ne sont pas totalement formalisées et la reconnaissance de ces fonds comme patrimoine légitime reste à construire. Cela montre que la notion de fonds polymorphe n'est pas qu'un simple mot, elle reflète aussi une évolution profonde des métiers de la documentation et des archives, à une époque où les savoirs sont diffus, partagés et parfois difficiles à fixer. Dans le cadre d'une réflexion sur les fonds polymorphes, cet article est donc particulièrement riche. Il permet de dépasser une approche purement descriptive du concept et invite à l'envisager comme une nouvelle façon de penser la documentation. Face à des objets hybrides et transversaux, les modèles classiques de "fonds", "collection" ou "corpus" doivent être repensés. Ce cas montre comment les professionnels doivent naviguer entre rigueur institutionnelle et souplesse scientifique, entre tradition archivistique et nouvelles formes de production des savoirs.

- C. La gestion de l'hétérogénéité documentaire : formats, typologies, usages

Après avoir interrogé la notion de fonds polymorphe pour penser la diversité des objets documentaires, il convient désormais de se pencher plus concrètement sur les implications de cette diversité en termes de gestion. La pluralité des formes, des supports et des usages qui composent les fonds contemporains pose en effet des défis opérationnels majeurs aux institutions patrimoniales. C'est tout particulièrement le cas dans le contexte numérique, ou l'hétérogénéité documentaire, qu'elle soit liée aux formats, aux typologies ou aux modalités de réutilisation, exige des dispositifs adaptés et souvent innovants. Deux textes permettent ici d'éclairer cette problématique sous des angles complémentaires. D'une part, un article consacré à la mise en place d'un système de gestion documentaire autour de l'épave du Grand Ribaud, d'autre part, une réflexion sur les conditions de réutilisation des images numériques dans les collections patrimoniales.

Le premier texte, rédigé par Pierre Drap, Luc Long, Anne Durand, Pierre Grussenmeyer met en lumière les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit d'organiser, de conserver et de rendre accessible des documents issus d'une fouille archéologique sous-marine<sup>98</sup>. La documentation produite dans ce cadre est extrêmement variée. Elle

<sup>98</sup>DRAP, Pierre, LONG, Luc, DURAND, Anne, GRUSSENMEYER, Pierre. Un système de gestion de documents hétérogènes dédiés au patrimoine archéologique et gérés sur le réseau internet : le cas de l'épave étrusque du Grand Ribaud. In : BDA'2001. 17ièmes Journées Bases de Données Avancées, 2001, Maroc. [s.l.] : [s.n.], 2001, 21.

comprend des photographies, vidéos, plans, modèles 3D ou encore données de géolocalisation. Cette diversité concerne également ses usages potentiels : la recherche, la médiation ou la conservation. Cette diversité découle de la nature même de la fouille sous-marine, qui mobilise des compétences pluridisciplinaires et génère une documentation fragmentée, souvent dispersée dans le temps et l'espace. Pour répondre à cette complexité, les auteurs ont conçu une base de données relationnelle interrogable via une interface web, permettant de naviguer de manière fluide entre les objets, les acteurs, les lieux et les documents associés. L'organisation repose sur un modèle conceptuel dynamique qui relie les différentes entités du système par des liens sémantiques souples et interconnectés. Ce travail met en évidence la nécessité d'une ingénierie documentaire capable d'assurer la compatibilité et l'interopérabilité des données tout en respectant la spécificité de chaque format. Cela suppose une structuration rigoureuse, appuyée sur des métadonnées normalisées afin de garantir la traçabilité et la pérennité des documents. La structuration de l'information devient alors une condition de sa valorisation, notamment par la création de correspondances entre objets physiques et entités numériques. L'interface tient également compte des profils d'utilisateurs multiples, en offrant plusieurs niveaux d'accès et de lecture adaptés à la diversité des besoins, chercheurs, médiateurs, institutions voire grand public. L'architecture du système doit en outre s'adapter à des profils d'utilisateurs diversifiés, allant du chercheur spécialisé au grand public.

Le second article de Daniel Petermann répond à une réflexion sur les contraintes juridiques et institutionnelles qui pèsent sur la diffusion et la réutilisation des documents numérisés, en particulier des images<sup>99</sup>. Il rappelle que ces objets ne sont jamais neutres, que leur statut juridique peut être incertain, notamment dans les cas où les institutions revendiquent des droits sur des reproductions d'œuvres pourtant tombées dans le domaine public. Cette revendication repose souvent sur la mise en œuvre de moyens techniques ou financiers justifiant, selon les institutions, un contrôle sur la diffusion, même si aucune création originale n'est apportée. L'hétérogénéité documentaire se traduit alors par une superposition de statuts, de régimes de droits et de pratiques différenciées d'une institution à l'autre. Certaines adoptent une politique d'ouverture, tandis que d'autres optent pour un encadrement strict, en invoquant la protection de leurs collections ou la nécessité de revenus complémentaires. Cette situation crée de nombreux freins à la réutilisation, tant dans le monde de la recherche que dans les pratiques éditoriales ou artistiques. Les usagers se heurtent à une instabilité juridique, à des mentions floues sur les conditions d'usage, voire à des restrictions injustifiées, y compris sur des images dont l'original est libre de droit. Face à cette incertitude, les auteurs plaident pour une clarification systématique des conditions d'usage, accompagnée d'une politique d'ouverture fondée sur les principes

<sup>99</sup>PETERMANN, Damien. Réutiliser les images numériques des collections : enjeux, questions pratiques. In : Fédération des écomusées et musées de société (FEMS). 15e rencontres professionnelles de la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS) « Le musée digital », 23 mars 2018, Manufacture Bohin, Saint-Sulpice-sur-Risle (Normandie), France. [s.l.] : [s.n.], 2018, 11.

de l'accès libre. Ils soulignent l'importance d'indiquer de manière explicite les mentions légales attachées à chaque image, notamment lorsque le document a fait l'objet d'une numérisation par une institution. La diffusion d'images accompagnées de mentions explicites sur les droits, l'usage de licences standardisées et la formation des professionnels du patrimoine aux enjeux juridiques apparaissent comme des leviers essentiels pour rendre effectif le potentiel des documents numérisés. Cette démarche vise à renforcer la lisibilité, la sécurité juridique et l'accessibilité des ressources numériques patrimoniales, tout en encourageant leur appropriation par une diversité d'acteurs.

Ces deux contributions révèlent ainsi une même tension, celle qui oppose la richesse et la diversité des contenus patrimoniaux à la nécessité de leur gestion cohérente dans des environnements numériques complexes. La question de l'hétérogénéité ne se limite pas à des considérations techniques. Elle engage en effet des choix de structuration documentaire, des arbitrages juridiques et des orientations stratégiques en matière de diffusion. L'accès, la conservation et la réutilisation des ressources numériques sont inséparables et leur articulation suppose une approche intégrée ou les outils, les normes, les compétences et les finalités convergent. Dans les bibliothèques territoriales comme dans les centres d'archives spécialisés, la gestion de l'hétérogénéité documentaire devient ainsi un terrain d'expérimentation mais aussi de responsabilisation, au croisement de la technique, du droit et de la médiation culturelle. Face à la diversité croissante des types de documents produits et conservés au sein des organisations, qu'ils soient textuels, iconographiques, audiovisuels ou hybrides, les systèmes de gestion documentaire doivent aujourd'hui proposer une structuration et une interopérabilité capable de répondre à cette hétérogénéité. Grâce à mon entretien avec Charline Bugala j'ai pu observer que Kentika se présente comme une solution particulièrement modulable et robuste<sup>100</sup>.

Conçu initialement dans une logique bibliothéconomique, Kentika a évolué vers une approche plus large de gestion des connaissances et des contenus multimédias, tout en conservant une rigueur documentaire issue de ses origines. Il s'adapte aujourd'hui aux besoins de nombreux secteurs, de la documentation patrimoniale à l'entreprise privée, grâce à sa base de données relationnelle et à la granularité de son paramétrage. Dès la phase de conception d'un projet, Kentika procède à une analyse fine des fonds documentaires de l'organisation cliente. Cette étape cruciale permet d'identifier les différents formats présents, mais aussi les métadonnées associées à chacun. L'un des éléments clés permettant de gérer l'hétérogénéité documentaire est la gestion électronique des documents. Celle-ci offre la possibilité d'intégrer tout type de ressource. L'intégration est facilitée par l'usage d'outils comme l'océrisation automatique qui permet d'analyser le contenu d'une image pour en extraire le texte, rendant ainsi ce contenu interrogeable par moteur de recherche. En parallèle, l'utilisation de modules complémentaires comme CASIM pour la gestion collaborative et les droits différenciés d'accès ou de saisie, ou encore le module biblio pour les centres de documentation permettent d'adapter l'outil aux flux

---

<sup>100</sup> Annexe: Entretien Charline Bugala de Kentika, réalisé en Mars 2025.

documentaires spécifiques de chaque structure. Les contenus peuvent être mis à disposition de manière ciblée selon les profils utilisateurs, avec des parcours de consultation définis à travers un travail d'UX/UI design réalisé avec les équipes clientes.

L'intégration de l'intelligence artificielle vient aujourd'hui enrichir cette gestion documentaire multiforme. Les modules IA développés par Kentika permettent non seulement l'extraction automatisée d'entités nommées comme les lieux, les personnes, ou les organisations, mais aussi une recherche sémantique renforcée par des traitements linguistiques poussés. Ces outils contribuent à renforcer la pertinence et la fiabilité de la recherche documentaire, tout en s'ouvrant à des usages contemporains comme l'utilisation de l'intelligence artificielle. La souplesse de Kentika dans la gestion des formats hétérogènes tient ainsi à une architecture modulaire et à une logique de projet centrée sur les besoins du client. Si les structures patrimoniales disposent parfois de moyens limités, elles bénéficient malgré tout de la richesse fonctionnelle native de l'outil. Elle permet en effet d'intégrer des corpus complexes et variés sans développement spécifique, tout en assurant leur accessibilité et leur interopérabilité.

- D. Les enjeux patrimoniaux : accessibilité, pérennité, valorisation, droits d'usage

La gestion des documents patrimoniaux en bibliothèque territoriale soulève des enjeux cruciaux en matière d'accessibilité, de pérennité, de valorisation et de droits d'usage. Ces documents, qu'il s'agisse de manuscrits, d'ouvrages anciens, de fonds iconographiques ou d'archives locales, constituent une mémoire collective précieuse dont la conservation et la transmission relèvent de la responsabilité des institutions publiques. Ils témoignent de l'histoire sociale, culturelle, artistique ou scientifique des territoires et leur gestion implique des choix stratégiques à la fois techniques, juridiques et politiques. Ces enjeux sont d'autant plus significatifs que les bibliothèques doivent concilier missions de conservation et exigences d'ouverture au public. Elles doivent à la fois préserver l'intégrité physique et intellectuelle de ces fonds fragiles et garantir leur accessibilité au plus grand nombre, dans une logique de démocratisation culturelle et de service public. Cela suppose une réflexion continue sur les modalités d'accès, les outils de médiation, les formats de diffusion, ainsi que sur les moyens humains et financiers nécessaires à leur mise en valeur et à leur protection.

L'accessibilité des documents patrimoniaux constitue une mission fondamentale des bibliothèques territoriales, comme le rappelle la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021

relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique<sup>101</sup>. Cette loi stipule que les bibliothèques doivent "garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture". Cette mission s'opère notamment par la constitution, la conservation et la communication de collections de documents de d'objets sous forme physique ou numérique. Cependant, cette ambition se heurte à des contraintes techniques et juridiques. La numérisation, bien qu'elle facilite l'accès à distance, nécessite des ressources importantes ou soulève des questions de droits d'auteur et de respect de la vie privée. De plus, la diversité des supports comme les manuscrits, les imprimés ou des documents audiovisuels, complique la mise en place de solutions d'accès universelles.

La pérennité des collections patrimoniales est mise en danger par une préparation insuffisante face aux risques. Un rapport de l'Inspection générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR) révèle que 80% des bibliothèques patrimoniales françaises ne sont pas dotées d'un plan d'urgence patrimonial, et cette proportion atteint 94% pour les bibliothèques municipales et intercommunales. Cette situation expose les collections à des risques évidents de perte irrémédiable en cas de sinistre<sup>102</sup>. Le rapport souligne également le faible nombre de collectivités ou d'universités qui souscrivent une assurance pour les risques encourus par leurs collections patrimoniales. Ces failles dans la gestion préventive traduisent une méconnaissance ou une sous-estimation des menaces pesant sur les fonds, qu'il s'agisse d'incendies, d'inondations, de dégradations biologiques ou de risques humains. Il est recommandé de coordonner l'action au plan national et de la décliner en régions, en associant les bibliothèques d'un même territoire afin de formaliser des plans d'urgence et de renforcer la culture du risque. Cela suppose aussi la mise en place de formations spécifiques pour les agents en charge des collections afin qu'ils soient préparés à intervenir efficacement en cas de crise et la création de réseaux interprofessionnels pour le partage de bonnes pratiques.

La valorisation des documents patrimoniaux, elle, passe par des actions de médiation culturelle, telles que des expositions, des publications ou des événements. Cependant, ces initiatives nécessitent des compétences spécifiques et des ressources adaptées. Le Guide de gestion des documents patrimoniaux en bibliothèque territoriale insiste sur l'importance de la formation des personnels aux principes et à la pratique de la conservation<sup>103</sup>. Malgré cela, un déficit de formation aux questions patrimoniales est constaté. L'évolution des missions des bibliothèques et la diversification des compétences requises ont entraîné une réduction de la place accordée à l'histoire du livre, de l'édition et

<sup>101</sup>LÉGIFRANCE. Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique [en ligne]. (Publication au Journal officiel le 22 décembre 2021). (consulté le 11 juin 2025).

<sup>102</sup>LE SAY, Jean Damien. Les bibliothèques patrimoniales mal préparées face aux risques. In : Localtis [en ligne]. (23 novembre 2022). (consulté le 5 juin 2025).

<sup>103</sup>MINISTÈRE DE LA CULTURE. Guide de gestion des documents patrimoniaux à l'attention des bibliothèques territoriales [en ligne]. (30 juin 2020). (date de consultation : 13 mars 2025).

des techniques graphiques dans la formation des bibliothécaires. Cette situation peut limiter la capacité des bibliothèques à valoriser efficacement leurs collections patrimoniales. La valorisation ne se limite pas à la seule diffusion, elle implique une connaissance fine des fonds, la capacité à contextualiser les documents et à en restituer la richesse historique culturelle. Cela suppose un travail en amont d'inventaire, de catalogage enrichi et de sélection raisonnée mais aussi une collaboration avec des acteurs extérieurs pour créer des projets transversaux et innovants. La valorisation numérique, par exemple via des plateformes ou des portails patrimoniaux, nécessite quant à elle une maîtrise des outils techniques et des enjeux juridiques liés à la diffusion en ligne.

Enfin, les droits d'usage des documents patrimoniaux sont encadrés par des réglementations spécifiques. Le Code du patrimoine définit les documents patrimoniaux comme des documents anciens, rares ou précieux et précise les conditions de leur conservation et de leur communication<sup>104</sup>. Les bibliothèques territoriales sont soumises au contrôle scientifique et technique de l'Etat, exercé sous l'autorité du ministre chargé de la culture. Cependant, la diversité des statuts juridiques des documents complique la gestion des droits d'usage. Les documents peuvent relever du domaine public, être soumis à des droits d'auteur encore actifs, ou encore comporter des données personnelles ou sensibles, notamment dans les fonds privés ou les archives orales. Chaque situation impose une analyse juridique fine, ce qui peut freiner la mise à disposition du public ou la diffusion numérique. Il est essentiel de clarifier les statuts juridiques des documents et de mettre en place des politiques documentaires adaptées, présentées devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale et actualisées régulièrement. Cela implique aussi de sensibiliser les équipes à la notion de "domaine public", aux exceptions au droits d'auteur mais aussi aux principes de l'open access ou des licences libres afin de favoriser un usage élargi des ressources patrimoniales dans un cadre juridique sécurisé.

Dans ce contexte, mon stage au COMDT m'a permis d'observer concrètement la manière dont ces enjeux patrimoniaux se traduisent dans une structure de taille moyenne, à l'identité culturelle marquée. En effet, bien que le COMDT ne soit pas une bibliothèque patrimoniale au sens strict, il conserve un fonds documentaire hybride mêlant documents imprimés, manuscrits, photographiques et sonores. Ces documents sont étroitement liés à une mémoire culturelle régionale spécifique, celle de l'Occitanie, dont la valorisation pose des questions à la fois techniques, politiques et éthiques. L'accessibilité à ces ressources reste conditionnée à leur traitement documentaire et à leur numérisation partielle. L'usage d'un logiciel comme Kentika, s'il permet une centralisation et une recherche documentaire efficace, révèle aussi les limites d'un outil polyvalent face aux spécificités des documents patrimoniaux audiovisuels. Un plan de conservation est présent dans le fait d'envisager une sauvegarde numérique et une sauvegarde sur deux jeux de disques durs, un dans les murs et un en dehors. Mais l'absence d'un protocole d'urgence est une situation

---

<sup>104</sup>MINISTÈRE DE LA CULTURE. Les collections patrimoniales, trésor des bibliothèques. In : Ministère de la Culture [en ligne]. (consulté le 25 mai 2025).

malheureusement commune comme l'indique le rapport de l'IGESR, ce qui fragilise la pérennité de ces ressources précieuses qui sont souvent uniques et transmises dans des cadres non institutionnels.

En termes de valorisation, les actions de médiation culturelle menées par le COMDT comme les ateliers ou les concerts témoignent d'une volonté de faire vivre ce patrimoine hors des murs. Toutefois, le manque de personnel spécifiquement formé aux enjeux patrimoniaux, ainsi que l'hétérogénéité des supports et des statuts juridiques des documents complexifient la mise en place d'une véritable politique documentaire cohérente et durable. Ce stage m'a permis de comprendre que la valorisation du patrimoine documentaire ne peut être dissociée d'une stratégie globale, intégrant à la fois une gouvernance claire, des outils techniques adaptés, une formation continue des personnels et une réflexion éthique sur les usages. Ces constats rejoignent les préconisations des textes réglementaires, tout en soulignant l'écart qui existe entre les principes institutionnels et la réalité de terrain dans des structures culturelles de taille modeste. Il devient alors crucial de penser l'action patrimoniale non comme un modèle unique, mais comme une mosaïque de pratiques à adapter en fonction des moyens, des publics et des enjeux territoriaux. Ainsi, penser les enjeux patrimoniaux aujourd'hui c'est aussi interroger les conditions futures de transmission et d'appropriation culturelle, dans un monde numérique en constante évolution.

- E. La GED et la médiation culturelle

La gestion électronique des documents ne se limite pas à une simple organisation des ressources numériques, elle constitue un levier essentiel pour la médiation culturelle, en facilitant l'accès, la compréhension et la valorisation du patrimoine, notamment immatériel. Les travaux de Jean-Jacques Casteret et de Guillaume Czayka illustrent comment la GED, lorsqu'elle est pensée en lien étroit avec les pratiques culturelles et les besoins des utilisateurs, peut devenir un outil puissant de transmission et de partage.

Dans son article, Jean-Jacques Castéret explore le rôle du numérique dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel<sup>105</sup>. Il souligne que le numérique ne doit pas être perçu uniquement comme un outil de conservation, mais comme un véritable "lieu" où le patrimoine est activement transmis, partagé et réinterprété. L'expérience de l'ethnopolis InOc Aquitaine, opérateur régional pour la langue et la culture occitane, illustre cette approche. A travers des initiatives telles que la Banque numérique du savoir en Aquitaine

---

<sup>105</sup>CASTÉRET, Jean-Jacques. Le numérique comme « lieu » de la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel. In Situ. [en ligne]. 2017, n°33, en ligne depuis le 02 novembre 2017. (consulté le 29 mai 2025).

(BnsA), devenue Aquitaine Cultures Connectées, l'InOc a mis en place des dispositifs numériques permettant de collecter, organiser et diffuser des éléments du PCI, en particulier les expressions orales et musicales. Ces dispositifs ne se contentent pas de stocker des données, ils créent des environnements interactifs où les communautés peuvent s'approprier leur patrimoine, le commenter, le transmettre et le faire évoluer. Le numérique devient ainsi un espace de médiation dynamique qui favorise la participation active des acteurs culturels et des publics. Castéret insiste sur le fait que le patrimoine immatériel ne peut être dissocié de ses contextes de performance, de transmission et d'appropriation. Il précise aussi que le numérique permet de documenter non seulement les contenus, mais aussi les pratiques, les gestes, les contextes sociaux dans lesquels ils s'inscrivent. Il met en lumière la manière dont les collectes de terrain, lorsqu'elles sont intégrées dans des bases de données numériques bien structurées, donnent lieu à une redéfinition de la relation entre chercheurs, institutions et communautés. Cette approche implique une attention particulière à la contextualisation des documents, à leur indexation fine mais aussi à la prise en compte de la pluralité des points de vue. Les usagers ne sont plus de simples destinataires, mais peuvent devenir des co-acteurs de la transmission patrimoniale, en apportant leur expertise, en corrigeant ou enrichissant les métadonnées, ou en valorisant certains corpus à travers des projets de réinterprétation. La structuration des informations, l'utilisation de métadonnées adaptées et l'interopérabilité des systèmes sont autant de facteurs qui renforcent cette dimension médiatrice de la GED dans le contexte du PCI. Castéret souligne ainsi que la documentation numérique doit conjuguer rigueur archivistique ou ouverture culturelle. Elle ne vise pas seulement à préserver, mais à faire vivre le patrimoine. Le numérique, lorsqu'il est conçu comme un "lieu", permet non seulement d'assurer la continuité mémorielle, mais aussi d'ouvrir des espaces de création et de réinvention.

Le mémoire de Guillaume Czayka met en lumière l'importance de l'architecture de l'information dans la conception et le déploiement d'outils de GED en entreprise<sup>106</sup>. Ce mémoire a déjà été analysé dans une autre partie de ce travail, mais il convient d'y revenir ici sous un angle spécifique, celui de la médiation culturelle dans les systèmes de GED. Bien que centré sur le contexte organisationnel, et donc éloigné a priori des enjeux culturels, ce travail offre néanmoins des enseignements précieux pour ce domaine. Czayka insiste sur le fait que la réussite d'un système de GED dépend largement de sa capacité à répondre aux besoins des utilisateurs, en termes d'ergonomie, de navigabilité et de pertinence des contenus. Il montre que l'enjeu principal ne réside pas uniquement dans la performance technique du dispositif, mais dans la manière dont les contenus sont pensés, organisés et rendus accessibles. L'architecture de l'information, en structurant les contenus de manière logique et intuitive, facilite l'accès à l'information et en améliore la compréhension. Elle joue un rôle clé dans la médiation documentaire, en rendant les ressources plus accessibles et en permettant aux utilisateurs de s'orienter efficacement

<sup>106</sup>CZAYKA, Guillaume. Quelle place pour l'architecture de l'information dans la conception et le déploiement d'un outil de gestion documentaire en entreprise?. Sciences de l'information et des bibliothèques. Lyon : Université de Lyon, 2021, 97 pages.

dans des corpus parfois complexes. Czayka rappelle que la mauvaise organisation de l'information peut générer de la frustration, de la perte de temps, voire une méfiance à l'égard de l'outil documentaire. Dans le contexte culturel, cela signifie que les outils de GED doivent être conçus en tenant compte des pratiques des publics, de leurs attentes et de leurs modes d'interaction avec le patrimoine. Les exemples qu'il cite dans un contexte professionnel, comme par exemple la refonte d'un intranet ou la gestion d'un portail documentaire, pointent que l'architecture de l'information peut favoriser l'émergence de nouveaux usages et renforcer l'autonomie des usagers. Czayka souligne également l'importance de l'implication des utilisateurs dès les premières phases de conception des systèmes de GED. Une approche participative permet de mieux cerner les besoins réels, d'adapter les fonctionnalités en conséquence et de favoriser l'appropriation des outils par les utilisateurs. Il insiste notamment sur l'importance de la phase de diagnostic des pratiques documentaires et de l'analyse des flux d'information dans les structures concernées. Cette démarche est particulièrement pertinente dans le domaine culturel, où la diversité des publics et des usages nécessite des solutions flexibles et inclusives. Dans une logique de médiation, l'architecture de l'information devient alors un levier de mise en valeur des ressources culturelles, capables de traduire la richesse des contenus en parcours clairs et stimulants pour les usagers.

Les contributions de Castéret et Czayka convergent vers une vision de la GED comme médiatrice du patrimoine. En intégrant les principes de l'architecture de l'information et en valorisant le numérique comme espace de transmission, la GED peut dépasser sa fonction technique pour devenir un véritable outil de médiation culturelle. Elle permet de créer des ponts entre les institutions patrimoniales et les publics, de favoriser la participation des communautés et de dynamiser la transmission des savoirs. Dans cette perspective, la conception des systèmes de GED doit être guidée par une double exigence. D'une part, offrir des interfaces conviviales et des parcours utilisateurs adaptés, qui encouragent l'exploration, la compréhension et l'appropriation du patrimoine. Ce faisant, la GED devient un vecteur essentiel de la médiation culturelle à l'ère numérique. Cette approche trouve un écho particulier dans les pratiques du COMDT, où le système de gestion documentaire repose sur la plateforme Kentika. Bien que conçu à l'origine pour des environnements institutionnels ou universitaires, Kentika s'adapte aujourd'hui aux besoins spécifiques d'un centre de ressources dédié au patrimoine immatériel occitan, en intégrant des fonctions à la fois archivistique, bibliothéconomiques et documentaires. Le choix de ce logiciel reflète une volonté de mettre en place un outil polyvalent, capable de structurer et d'organiser des fonds variés tout en rendant possible leur valorisation auprès de différents publics.

Les observations menées au COMDT montrent que Kentika, au-delà de son pôle technique, agit comme un vecteur de médiation. L'architecture de l'information déployée au sein de la base permet une navigation thématique et une recherche croisée par types de documents, auteurs, genres musicaux ou lieux de collecte. Ce travail de structuration facilite non seulement l'accès aux ressources, mais participe également à leur intelligibilité en

créant des ponts entre des éléments documentaires parfois hétérogènes. Dans ce cadre, la rigueur documentaire ne s'oppose pas à l'ouverture culturelle mais elle la soutient. C'est en organisant précisément les métadonnées, les résumés, les liens entre documents, que l'on rend les contenus interprétables et réutilisables.

Ce système est d'autant plus pertinent que le patrimoine sonore et musical collecté par le COMDT et qui est issu de collectes de terrain, de dépôts privés ou d'acquisition, s'inscrit pleinement dans la logique décrite par Castéret. Il ne s'agit pas simplement de conserver, mais bien de faire vivre ces archives, en les contextualisant, en les connectant à des usages comme des ateliers, des concerts ou des recherches, et à des acteurs, musiciens, chercheurs ou publics amateurs. A cet égard, Kentika permet de documenter les contextes de production, les modalités de transmission et d'enrichir les notices avec des éléments d'analyse ou des liens vers des événements organisés autour de ces contenus.

Toutefois, comme le souligne Czayka, la qualité de ce travail dépend fortement de l'implication des utilisateurs dans le processus de développement et de structuration des bases. Au COMDT, cela pourrait se traduire par une collaboration renforcée entre documentalistes, médiateurs, musiciens et publics: quels usages souhaitent-ils avoir du portail documentaire? Quelles entrées leur parlent le plus? Quelles formes d'organisation ou de présentation des données faciliteraient la circulation des savoirs? Ces questions, qui relèvent d'une approche participative et réflexive, sont au cœur de l'évolution future de la plateforme documentaire. En somme, l'exemple du COMDT illustre concrètement la manière dont les principes théoriques de la médiation documentaire, de l'architecture de l'information et de la valorisation numérique du patrimoine peuvent s'incarner dans une pratique située. La GED, à travers Kentika, ne se limite pas à un outil de classement. Elle devient un espace de rencontre entre des documents, des mémoires et des usages vivants à condition d'être pensée dans une logique d'ouverture, d'adaptation et de co-construction avec les communautés concernées.

## Conclusion

A l'issue de ce travail de recherche et d'observation de terrain, il apparaît clairement que la question de la gestion électronique de documents dans un contexte culturel ne peut se réduire à une simple problématique technique. L'exemple du COMDT et de son usage du logiciel Kentika illustrent combien les outils polyvalents de gestion documentaire, en s'adaptant à des fonds hétérogènes, contribuent non seulement à structurer l'information, mais aussi à renouveler les approches patrimoniales. Ce mémoire avait pour visée de mettre en lumière plusieurs apports fondamentaux. Dans un premier temps, il est nécessaire d'avoir sur une architecture documentaire souple, a mi-chemin entre rigueur archivistique et valorisation culturelle. Mais surtout, il est important de rendre une place centrale aux usagers dans la co-construction des savoirs du patrimoine.

Le travail s'est ouvert sur une exploration approfondie des notions-clés qui structurent les pratiques documentaires contemporaines, à savoir le patrimoine, la documentation et la numérisation. Ces notions ont longtemps été traitées séparément : d'un côté la conservation du patrimoine, de l'autre la gestion de l'information. Aujourd'hui, ces domaines se rejoignent dans les centres culturels, qui mélangent archives, médiation, recherche et transmission. Dans ce contexte, la documentation cesse d'être un simple geste technique pour devenir un acte culturel, un outil de transmission des mémoires collectives, tout en répondant à des normes de plus en plus exigeantes en matière de structuration de l'information. Cette évolution s'exprime tout particulièrement à travers la transversalité croissante des pratiques professionnelles. On observe, dans les centres culturels, une disparition progressive des frontières entre mémoire archivistique, valorisation muséographique et médiation culturelle. Ces missions, articulent maintenant traitement technique des documents, mise en récit et diffusion à destination du public. Cela se traduit par l'apparition de nouveaux modèles de gestion documentaire, à la fois rigoureux, souples et tournés vers l'usager. L'exemple du COMDT illustre avec pertinence cette dynamique. Institution patrimoniale ancrée dans la sauvegarde du patrimoine immatériel occitan, le COMDT s'est donné pour mission de conserver, traiter, et transmettre une mémoire vivante, faite de savoirs oraux, de répertoires musicaux, de gestes, de sons et d'images. Dans ce contexte, la numérisation n'est pas seulement un opération de sauvegarde ou d'archivage, elle devient un moyen d'appropriation sociale du patrimoine, de réactivation des mémoires, de circulation des savoirs entre les générations et les territoires. Elle redonne vie à des documents anciens, et les réinscrit dans des usages contemporains: expositions, ateliers, recherches, podcasts, etc... Un point central ressort de cette étude, les centres culturels ne gèrent pas des fonds homogènes ou standardisés, comme cela pourrait être le cas dans certaines bibliothèques ou services d'archives traditionnels. Au contraire, ils doivent souvent composer avec une grande hétérogénéité documentaire, à la fois sur le plan matériel et symbolique. Les documents traités sont très divers, archives textuelles, photographies, enregistrements sonores, vidéos, partitions musicales, brochures, objets éphémères,

programmes de spectacle, etc... Cette polymorphie documentaire rend la tâche d'autant plus complexe que chaque type de document nécessite un traitement spécifique, tant en termes de métadonnées que de formats de diffusion. C'est précisément dans ce contexte que l'intérêt d'un outil polyvalent comme Kentika prend tout son sens. Contrairement à des logiciels conçus pour un seul type de ressources bibliographiques ou archivistiques par exemple. Kentika permet la centralisation de documents de natures très différentes dans une base commune mais adaptable. Il facilite la description normalisée grâce à des champs personnalisables et à l'intégration de référenciers. Il facilite aussi l'indexation croisée avec des mots clés, un thésaurus ou des notices liées et autorise une interopérabilité avec d'autres outils de gestion, plateformes de diffusion ou sites web. Ce caractère modulable répond à l'exigence croissante d'une gestion unifiée mais souple au service de fonds éclatés.

L'analyse menée au sein du COMDT avait pour objectif de suivre concrètement le cycle de vie documentaire tel qu'il est pris en charge par Kentika, de l'inventaire initial à la publication en ligne, en passant par l'import de fichiers numériques pour la consultation publique. Ce suivi a révélé combien la gestion documentaire dans le contexte d'un centre dédié au patrimoine immatériel exige des outils capables de dépasser les fonctions classiques de description bibliographique. En effet, Kentika ne se limite pas à un rôle de catalogage technique, il propose une interface de publication intégrée, qui facilite à la fois l'organisation des métadonnées complexes, multilangues ou multicritères, et l'intégration directe de fichiers multimédias. Cette richesse fonctionnelle est essentielle pour traiter un patrimoine aussi unique que celui du COMDT. Il s'agit d'un patrimoine vivant, souvent oral, qui se transmet davantage par la pratique que par l'écrit, et dont la documentation est toujours une forme de traduction, voire d'interprétation. Contrairement aux archives traditionnelles, le patrimoine immatériel ne se laisse pas facilement enfermer dans des unités documentaires fixes ; il évolue, se transforme et se réactive selon les contextes sociaux, les usages et les personnes qui le portent. Par exemple, un même répertoire musical peut exister sous différentes formes, présenter plusieurs variantes, et être transmis oralement avant d'être transcrit, enregistré ou interprété selon des logiques culturelles et historiques variées. Cette nature dynamique nécessite une approche documentaire flexible, capable de documenter non seulement les objets comme les partitions, les enregistrements ou les textes, mais aussi les contextes de production, les acteurs impliqués, ainsi que les circulations et les usages contemporains de ces contenus. Kentika facilite justement ce type de valorisation grâce à ses modules de contextualisation. Les documents peuvent être interconnectés ; par exemple, une partition peut être associée à son enregistrement audio, à sa captation vidéo lors d'un bal ou d'un stage de musique traditionnelle. Tout cela est enrichi par des métadonnées éditorialisées qui aident différents types de publics à mieux comprendre. Dans cette optique, le rôle de la base de données ne se limite plus à un simple stockage structuré, elle devient un espace d'interprétation et de médiation. Les documents ne sont pas figés ; ils sont mis en réseau, racontés et valorisés pour refléter la richesse d'un patrimoine en perpétuelle évolution. Ainsi, au COMDT, la description d'un enregistrement

sonore ne se limite pas à son lieu, sa date ou son interprète, mais peut également intégrer des éléments de contexte qui enrichissent l'expérience.

Kentika ne se limite donc pas à la description technique ou au catalogage classique. Il constitue un véritable écosystème documentaire pensé pour accompagner l'ensemble du cycle de vie de l'information, depuis sa collecte initiale jusqu'à sa diffusion publique. Cette logique de chaîne documentaire intégrée permet de fluidifier les opérations successives, collecte, traitement, indexation, enrichissement, diffusion, sans rupture ni reformatage, et maintenant la cohérence et la qualité des données à chaque étape. Contrairement à d'autres outils qui nécessitent de jongler entre plusieurs logiciels pour mener à bien les différentes phases de traitement documentaire, Kentika propose une plateforme unique et modulable dans laquelle chaque document peut évoluer progressivement tout en restant dans le même environnement de travail. Au COMDT, cette capacité s'est révélée particulièrement précieuse dans le traitement d'enregistrements sonores. Ces documents, souvent conservés sur cassette audio, sont numérisés et importés directement dans Kentika via l'interface dédiée. Une fois le fichier audio intégré, il est possible d'enrichir sa notice avec des métadonnées multilingues, titre en français et en occitan, description du contenu, contexte de l'enregistrement ou interprètes, mais aussi d'y adjoindre des documents liés comme des photographies de musiciens, des transcriptions partielles, ou une version chantée plus récente. L'ensemble de ces éléments est ensuite publié sur le site web du COMDT, sans qu'il soit nécessaire de basculer vers un outil de diffusion externe. L'interface de publication intégré à Kentika permet d'éditorialiser la ressource avec un titre lisible, une contextualisation narrative, des liens vers d'autres documents, et de la rendre accessible à différents types de publics. Ce cas concret illustre bien comment Kentika agit comme un pivot entre les missions traditionnelles de la documentation, rigueur dans l'inventaire, normalisation, indexation, et les nouvelles exigences culturelles du numérique, qui imposent une médiation active des ressources. Il ne s'agit plus seulement de décrire un document pour le conserver, mais de le mettre en récit, de le rendre intelligible et consultable, d'en faciliter l'appropriation par différents publics. En cela, Kentika joue un rôle d'interface entre le document et le public, entre le passé et le présent, entre les savoirs institutionnels figés dans l'inventaire et les pratiques vivantes qui les prolongent aujourd'hui. Il devient un outil de médiation technique autant que culturelle, capable de faire circuler les ressources tout en conservant leur intégrité documentaire.

Enfin, ce mémoire avait pour visée de mettre en lumière une mutation profonde des pratiques professionnelles dans le secteur culturel. Le métier de documentaliste, en particulier lorsqu'il s'exerce dans un centre culturel, ne peut plus se réduire à un rôle strictement technique ou administratif. Loin de la figure traditionnelle du gestionnaire de données, le professionnel en charge du traitement documentaire devient aujourd'hui un acteur à part entière de la mise en récit, un interprète des archives, une passerelle entre mémoire et création. Il ne se contente plus de classer ou d'indexer des contenus selon des normes bibliothéconomiques ou archivistiques. Il choisit les documents pertinents, les décrit

avec sensibilité, les contextualise selon les publics visés, les relie entre eux dans de parcours documentaires et les rend accessibles dans des formes éditorialisées et attractives. Ce travail dépasse le cadre classique de la documentation pour s'ancrer dans une logique de médiation culturelle, dans laquelle la narration et l'expérience de l'usager prennent une place centrale. Ce positionnement suppose l'acquisition de compétences nouvelles, transversales et souvent hybrides. Le documentaliste d'aujourd'hui doit posséder une maîtrise approfondie des normes documentaires, mais aussi une capacité à dialoguer avec des développeurs informatiques, à comprendre les enjeux de l'ergonomie numérique, de l'interface utilisateur, ou du design d'information. Il lui faut savoir structurer un contenu pour qu'il soit à la fois bien référencé dans une base de données, mais aussi compréhensible et attractif pour un public non spécialiste. De plus en plus, il est amené à collaborer avec des graphistes, des webmasters, des ingénieurs du son ou de la vidéo, dans une logique de projets éditoriaux multimédias, où l'objet documentaire devient une matière à mettre en forme, en récit et en lien. Dans ce contexte, on observe l'apparition d'une compétence transversale fondamentale: la curation numérique<sup>107</sup>. Inspirée du monde de l'art et de l'exposition, la curation désigne ici la capacité à sélectionner, organiser, relier et éditorialiser des contenus issus de sources variées, en leur donnant du sens au sein d'une interface numérique. Le documentaliste-curateur ne produit pas seulement des métadonnées, il construit de parcours de sens, conçoit des expériences de consultation et contribue à la valorisation culturelle des données à travers des narrations numériques. Dans des structures comme le COMDT, cette compétence devient centrale pour faire vivre des archives sonores, visuelles ou textuelles qui ne prennent tout leur sens que lorsqu'elles sont partagées, transmises, réactivées. Ainsi, le documentaliste culturel se situe à la croisée de plusieurs logiques, interopérabilité technique et accessibilité culturelle, rigueur méthodologique et souplesse narrative, gestion de l'information et médiation sensible. Ce rôle hybride, qui nécessite aussi bien des savoirs-faire techniques que des compétences relationnelles, éditoriales et parfois même artistiques, reflète une évolution plus large du secteur culturel à l'ère du numérique. C'est donc le passage d'une logique de conservation à une logique de circulation et d'appropriation vivante du patrimoine.

En somme, ce travail a mis en évidence la transformation du rapport à la documentation dans les centres culturels contemporains. Le document n'est plus un simple témoin passif du passé. Il devient un élément vivant d'un récit collectif, un levier de transmission intergénérationnelle, un support de création et d'appropriation. Et les outils de gestion, à l'image de Kentika, en constituent désormais les architectures invisibles mais fondamentales. Ils orchestrent la structuration, la circulation et la valorisation des savoirs, tout en s'adaptant aux spécificités des patrimoines immatériels et des pratiques culturelles vivantes. Mais cette évolution ne marque pas une finalité. Elle ouvre au contraire la voie à de nouveaux enjeux et perspectives. Les technologies documentaires poursuivent leur mutation rapide, à mesure que l'intelligence artificielle, les interfaces intuitives et les outils

<sup>107</sup>MESGUICH, Valérie et al. Enjeux et dimensions de la curation numérique. *Documentaliste – Sciences de l'information*. [en ligne]. 2012, vol. 49, n°1, p. 24-45. (consulté le 5 juin 2025).

collaboratifs gagnent du terrain. L'intégration de moteurs d'indexation automatiques, de reconnaissance vocale ou visuelle, ou encore de systèmes de recommandation intelligents pose la question du rôle de l'humain dans la description et l'interprétation des documents. Le documentaliste est alors amené à devenir superviseur de l'IA, garant de la qualité sémantique, de l'éthique et de la contextualisation des métadonnées générées. Parallèlement, les pratiques participatives, telle que le crowdsourcing documentaire, transforment la relation entre les publics et les institutions. La possibilité offerte aux usagers de contribuer à l'indexation, à l'identification de personnes, de lieux ou d'expressions orales, ou encore au commentaire d'archives mises en ligne, redessine les contours de l'autorité documentaire. On assiste à une forme de co-construction des savoirs, où les mémoires individuelles viennent enrichir les fonds patrimoniaux, dans une dynamique d'intelligence collective. Enfin, à mesure que les formats numériques évoluent, de nouveaux défis de pérennisation émergent. Comment assurer l'accès à long terme à des contenus sonores, audiovisuels ou interactifs produits aujourd'hui dans des formats fragiles, dépendants de technologies rapidement obsolètes? Comment garantir la transmission des métadonnées complexes qui les accompagnent, leur lisibilité future et leur valeur d'usage? Ces questions appellent à une réflexion croisée entre archivistes, informaticiens, conservateurs et chercheurs, afin de se projeter sur une stratégie documentaire durable et évolutive.

Ainsi, la documentation culturelle s'affirme comme un champ en pleine recomposition, au croisement de la technique, de la médiation, de l'intelligence humaine et artificielle. Elle invite à repenser les rôles, les outils, les formats, et surtout le lien vivant entre les documents et les sociétés qui les produisent, les conservent et les réactivent.

## Bibliographie

### • Sites Internet

- ACADEMIE DE TOULOUSE. Centre occitan des musiques et danses traditionnelles de Toulouse [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/centre-occitan-des-musiques-et-danses-traditionnelles-de-toulouse> (consulté le 3 juin 2025).
- AFNOR. *La norme française NF Z42-013 sur l'archivage électronique transposée en norme internationale par l'ISO* [en ligne]. (mis à jour le 07/02/2024). Disponible sur : <https://www.afnor.org/actualites/la-norme-francaise-nf-z42-013-sur-larchivage-electronique-transposee-en-norme-internationale-par-liso-2/> (consulté le 6 mai 2025).
- ALEXANDRIE. Alexandrie [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://alexandrie.app/> (consulté le 10 juin 2025).
- CNFPT – Centre National de la Fonction Publique Territoriale. *Les logiciels métier de gestion des archives* [en ligne]. (Modifié le 16 mai 2023). Disponible sur : <https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/Les%20logiciels%20m%C3%A9tier/> (consulté le 11 mai 2025).
- COMDT – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles. *Infos pratiques* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://comdt.kentika.fr/Record.htm?record=19148199124919663719&heading=INFOS%20PRATIQUES> (consulté le 1 mai 2025).
- COMDT – Centre occitan des musiques et danses traditionnelles. L'équipe [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://www.comdt.org/qui-sommes-nous/?lequipe> (consulté le 1 mai 2025).
- COMDT – Centre occitan des musiques et danses traditionnelles. Qui sommes-nous ? [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://www.comdt.org/qui-sommes-nous/> (consulté le 7 mars 2025).
- COMDT – Centre occitan des musiques et danses traditionnelles. *Les cours* [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://www.comdt.org/transmission/les-cours/> (consulté le 5 avril 2025).
- COMDT (Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles). Nos collections [en ligne]. (date de création ou de mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://cataloguedoc.comdt.org/Record.htm?record=19148452124919666349&heading=NOS%20COLLECTIONS> (consulté le 3 juin 2025).
- COMDT (Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles). Aide à la recherche [en ligne]. (date de création ou de mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://cataloguedoc.comdt.org/Record.htm?record=19148513124919667959&heading=AIDE%20A%20LA%20RECHERCHE> (consulté le 14 avril 2025).

- COMDT. *cataloguedoc.comdt.org* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://cataloguedoc.comdt.org> (consulté le 17 mai 2025).
- CORDAE La Talvera. *L'association* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://talvera.org/association/> (consulté le 10 juin 2025).
- CORDAE La Talvera. *Autorisations et copies* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://cordae-talvera-documentation.kentika.fr/Record.htm?record=19189204124919074869&heading=Autorisations%20et%20copies> (consulté le 17 mai 2025).
- LA TALVERA – Association CORDAE. *cordae-talvera-documentation.kentika.fr* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://cordae-talvera-documentation.kentika.fr> (consulté le 4 mai 2025).
- DOCWARE. *Solution de GED et de workflow pour les grandes entreprises* [en ligne]. (s.d.). Disponible sur : <https://start.docuware.com/fr/solution-de-ged-et-de-workflow-pour-les-grandes-entreprises> (consulté le 8 mars 2025).
- EUROPEANA. Collections [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://www.europeana.eu/fr/collections> (consulté le 26 mai 2025).
- FAMDT – Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles. *Nos adhérents* [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://www.famdt.com/adherents/nos-adherents/> (consulté le 8 juin 2025).
- GED.fr. *DAM – Digital Asset Management* [en ligne]. (s.d.). Disponible sur : <https://www.ged.fr/dam/> (consulté le 11 mai 2025).
- INDEED. *5 logiciels de gestion documentaire* [en ligne]. (août 2024). Disponible sur : <https://fr.indeed.com/conseils-carrieres/developpement-personnel/logiciel-gestion-documentaire> (consulté le 18 avril 2025).
- KENTIKA. *Assistance* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://www.kentika.com/KENTIKA-19107190124919253729-assistance.htm> (consulté le 7 mars 2025).
- KENTIKA. *Bibliothèque* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://www.kentika.com/KENTIKA-142512496079-Bibliotheque.htm> (consulté le 29 avril 2025).
- KENTIKA. *Communiquer* [en ligne]. (date de création inconnue, consulté en 2025). Disponible sur : <https://www.kentika.com/KENTIKA-19112508124919307809-Communiquer.htm> (consulté le 4 juin 2025).
- KENTIKA. *Liste des clients* [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://www.kentika.com/ListClients.htm?ThRN=19107931146919251139> (consulté le 18 avril 2025).
- KENTIKA. *Manuel de référence* [en ligne]. (s.d.). Disponible sur : <https://www.kentika.com/KENTIKA-147612496589-Manuel-de-reference.htm> (consulté le 16 mai 2025).
- LÉGIFRANCE. Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique [en ligne]. (Publication au Journal officiel le 22 décembre 2021).

Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514> (consulté le 11 juin 2025).

-MAARCH. *Maarch RM – Documentation officielle* [en ligne]. (s.d.). Disponible sur : <https://docs.maarch.org/maarchrm/> (consulté le 11 juin 2025).

-MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Feuille de route Données et contenus culturels* [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/documentation-administrative/Feuille-de-route-Donnees-et-contenus-culturels> (consulté le 15 mai 2025).

-MINISTÈRE DE LA CULTURE. Guide de gestion des documents patrimoniaux à l'attention des bibliothèques territoriales [en ligne]. (30 juin 2020). Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/content/download/272470/3169859> (date de consultation : 13 mars 2025).

-MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Traitements, numérisation et valorisation d'archives à l'échelle nationale et internationale* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/subvention/traitements-numerisation-et-valorisation-d-archives-a-l-echelle-nationale-et-internationale> (consulté le 17 mai 2025).

-NUXEO. Nuxeo Elements Documentation [en ligne]. (2025). Disponible sur : <https://doc.nuxeo.com/nxdoc/nuxeo-elements/> (consulté le 17 mai 2025).

-OCCITANICA – Association CORDAE / La Talvera. *Occitanica.eu* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://occitanica.eu> (consulté le 2 juin 2025).

-OCCITANICA – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles (COMDT). *Les collections du COMDT* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur : <https://occitanica.eu> (consulté le 10 juin 2025).

-PRISMIA. *Brochure 2025* [en ligne]. (2025). Disponible sur : <https://www.prismia.fr/dl/Brochure2025.pdf> (consulté le 6 mars 2025).

-UNESCO. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://ich.unesco.org/fr/convention> (consulté le 8 avril 2025).

-UNESCO. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel [en ligne]. (s.d., mise à jour non indiquée). Disponible sur : <https://ich.unesco.org/fr/convention> (consulté le 4 avril 2025).

-YOUDOC. *Gestion dynamique de la GED* [en ligne]. (s.d.). Disponible sur : <https://youdoc.fr/solution-youdoc/gestion-dynamique-ged/> (consulté le 10 mars 2025).

### • Contributions sur des site web

-ASSIÉ, Benjamin. Centre occitan des musiques et danses traditionnelles Toulouse Occitanie-Conservatoire occitan. In : *Occitanica – La Mediatèca en linha* [en ligne]. (13 octobre 2019). Disponible sur : <https://occitanica.eu/items/show/20991> (consulté le 15 mai 2025).

-ARNAUD, Lionel. Du développement culturel à la reconnaissance des droits culturels : les nouveaux enjeux des politiques culturelles territoriales. In : *Revue politique et parlementaire* [en ligne]. (16 avril

2020) Disponible sur :

<https://www.revuepolitique.fr/du-developpement-culturel-a-la-reconnaissance-des-droits-culturels-les-nouveaux-enjeux-des-politiques-culturelles-territoriales/> (consulté le 18 mai 2025).

-CAMBRONE, Marie. La médiation patrimoniale à l'épreuve du « numérique » : médiation patrimoniale, médiation documentaire et médiation expérientielle. In : *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne. (2019) Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/fsic.568> (consulté le 9 mai 2025).

-COMDT – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles. *L'aboès*. In : *Catalogue COMDT* [en ligne]. (s.d.). Disponible sur :

<https://comdt.kentika.fr/Record.htm?record=19149415124919676979&heading=L%27abo%C3%A8s> (consulté le 4 juin 2025).

-COMDT – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles. *Adiu Amors!* [In : Catalogue COMDT] [en ligne]. (2024). Disponible sur :

<https://comdt.kentika.fr/Record.htm?idlist=28&record=19154322124919725049> (consulté le 5 avril 2025).

-DOCUWARE. Solution de GED et de workflow pour les grandes entreprises. In : DocuWare [en ligne]. (date non précisée). Disponible sur :

<https://start.docuware.com/fr/solution-de-ged-et-de-workflow-pour-les-grandes-entreprises> (consulté le 14 avril 2025).

-INNDUSTRIE MAG. *Maarch RM : faciliter la normativité de l'archivage public et privé*. In : *Industrie Mag* [en ligne]. (s.d.). Disponible sur : <https://www.industrie-mag.com/article8112.html> (consulté le 18 mai 2025)

-LA TALVERA – Association CORDAE. *Enquête: Francis Pinel lors d'une émission pour France 3* [In : Catalogue *La Talvera*] [en ligne]. (2025). Disponible sur :

<https://cordae-talvera-documentation.kentika.fr/Record.htm?idlist=18&record=19243879124910610519> (consulté le 6 mai 2025).

-LA TALVERA – Association CORDAE. *Filmage : Fête de la Saint-Jean 2022 à Cordes* [In : Catalogue *La Talvera*] [en ligne]. (s.d.). Disponible sur :

<https://cordae-talvera-documentation.kentika.fr/Record.htm?idlist=10&record=19233344124910515269> (consulté le 7 mai 2025).

-LE SAY, Jean Damien. Les bibliothèques patrimoniales mal préparées face aux risques. In : Localtis [en ligne]. (23 novembre 2022). Disponible sur :

<https://www.banquedesterritoires.fr/les-bibliotheques-patrimoniales-mal-preparees-face-aux-risques> (consulté le 5 juin 2025).

-LINUIT, Néma. La réforme des collectivités territoriales : un danger pour les politiques culturelles locales et le développement des territoires. In : *Terra Nova* [en ligne]. (10 mars 2010). Disponible sur : <https://tnova.fr/economie-social/territoires-metropoles/la-reforme-des-collectivites-territoriales-un-danger-pour-les-politiques-culturelles-locales-et-le-developpement-des-territoires/> (consulté le 21 avril 2025).

-MINISTÈRE DE LA CULTURE. Les collections patrimoniales, trésor des bibliothèques. In : Ministère de la Culture [en ligne]. (date non précisée). Disponible sur :

<https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/livre-et-lecture/le-livre-et-la-lecture-en-france2/les-bibliotheques-en-france2/les-collections-patrimoniales-tresor-des-bibliotheques> (consulté le 25 mai 2025).

-MODAL MÉDIA. Appel à contributions : Collectocréation #9. In : *Modal Média* [en ligne]. (mars 2025). Disponible sur : <https://modal-media.com/appel-a-contributions-collectocreation-9/> (consulté le 4 mai 2025).

-PAOLI, Juliette. Gestion et recherche documentaire : Kentika se fait plus pointu grâce à l'IA et au machine learning. In : *Solutions Numériques* [en ligne]. (25 mars 2022). Disponible sur : <https://www.solutions-numeriques.com/gestion-et-recherche-documentaire-kentika-se-fait-plus-pointu-grace-a-ia-et-au-machine-learning/> (consulté le 27 mai 2025).

-RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ?. In : *Hypothèse* [en ligne]. (20 juin 2016). Disponible sur : <https://chmcc.hypotheses.org/482> (consulté le 3 mai 2025).

-REGION OCCITANIE. Communiqué de presse : Budget 2025 – Carole Delga : « Malgré les contraintes financières, la Région fait le choix politique de maintenir son budget en faveur de la culture ». In : Site officiel de la Région Occitanie [en ligne]. (14 février 2025). Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Budget-2025-Carole-Delga-Malgre-les-contraintes-financieres-la-Region-fait-le-choix> (consulté le 5 mai 2025).

-UNESCO. À L'HORIZON. In : UNESCO – Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture [en ligne]. (20 avril 2023). Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/articles/lhorizon-0> (consulté le 15 mai 2025).

-UNESCO. Recommendation concerning the preservation of, and access to, documentary heritage including in digital form. In : *UNESCO – Legal Affairs* [en ligne]. (17 novembre 2015). Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/recommendation-concerning-preservation-and-access-documentary-heritage-including-digital-form> (consulté le 29 avril 2025).

-UNESCO. Défis actuels pour le patrimoine documentaire et réponses des institutions de mémoire en Amérique latine et dans les Caraïbes. In : *UNESCO – Actualités* [en ligne]. (5 février 2025). Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/articles/defis-actuels-pour-le-patrimoine-documentaire-et-reponses-des-institutions-de-memoire-en-amerique> (consulté le 4 juin 2025).

-WELLGARDE, Lucie. *Fonds documentaires : comment les gérer efficacement ?* In : *Docaufutur* [en ligne]. (12 mars 2025). Disponible sur : <https://www.docaufutur.fr/2025/03/12/fonds-documentaires-comment-les-gerer-efficacement/> (consulté le 26 mai 2025).

-ZUNIGA ARAGON, Valery. *Optimisez la gestion de vos documents grâce à cette sélection des 14 meilleurs logiciels GED.* In : *Appvizer* [en ligne]. (7 juin 2022) Disponible sur : <https://www.appvizer.fr/magazine/collaboration/gestion-documentaire-ged/comparatif-les-8-meilleurs-logiciels-ged> (consulté le 1 juin 2025).

## ● Mémoires

-CZAYKA, Guillaume. Quelle place pour l'architecture de l'information dans la conception et le déploiement d'un outil de gestion documentaire en entreprise?. Sciences de l'information et des bibliothèques. Lyon : Université de Lyon, 2021, 97 pages.

- GASIGLIA, Océane. *Les modalités de transmission du patrimoine immatériel occitan : le cas du conte populaire*. Mémoire de recherche en sciences de l'information et des bibliothèques. Lyon : Université de Lyon, 2024, 80 pages.
- GHEBALI, Claire. *Le traitement documentaire des images fixes : étude préliminaire pour les Archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève*. Sciences de l'information. Genève : École supérieure d'information documentaire, 1998, 79 pages.

- **Rapports de stage**

- VERCRUYSSSE GUILBERT, Anne-Sophie. *Mise en place d'une photothèque*. Sciences de l'information et de la communication. Lille : Université Charles de Gaulle, 2001, 97.

- **Communications dans une conférence, colloque**

- DRAP, Pierre, LONG, Luc, DURAND, Anne, GRUSSENMEYER, Pierre. Un système de gestion de documents hétérogènes dédiés au patrimoine archéologique et gérés sur le réseau internet : le cas de l'épave étrusque du Grand Ribaud. In : BDA'2001. 17ièmes Journées Bases de Données Avancées, 2001, Maroc. [s.l.] : [s.n.], 2001, 21.

- PETERMANN, Damien. Réutiliser les images numériques des collections : enjeux, questions pratiques. In : Fédération des écomusées et musées de société (FEMS). 15e rencontres professionnelles de la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS) « Le musée digital », 23 mars 2018, Manufacture Bohin, Saint-Sulpice-sur-Risle (Normandie), France. [s.l.] : [s.n.], 2018, 11.

- **Chapitres d'ouvrage en ligne**

- ACCART, J.-P., avec la collaboration de Réthy, M.-P. 16. La gestion électronique de documents. In : *Le Métier de Documentaliste* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 281-287. PDF. Disponible sur : <https://shs-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/le-metier-de-documentaliste--9782765414612-page-281?lang=fr> (consulté le 1 juin 2025).

- DIRECTION DE L'ÉTUDE, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES (DEPS). Les associations culturelles - chiffres clés 2024. In : Ministère de la Culture. [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2024, p60-69. PDF. Disponible sur : [https://www.culture.gouv.fr/Media/medias-creation-rapide/chiffres-cles-2024\\_deps\\_les-associations-culturelles\\_fiche.pdf](https://www.culture.gouv.fr/Media/medias-creation-rapide/chiffres-cles-2024_deps_les-associations-culturelles_fiche.pdf) (consulté le 18 mai 2025).

- PALLUAULT, Florent. 5. *Décrire et signaler des documents patrimoniaux : enjeux, formats, perspectives*. In : Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque. [en ligne]. Lyon : Presses de l'enssib, 2012, pagination non spécifiée. Format électronique. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.666> (consulté le 11 mai 2025).

- **Ouvrages en ligne**

-FAMDT. *Compte rendu – Commission documentation des 27 et 28 février 2014* [en ligne]. (s.d., s.d.). Disponible sur :

[https://groupes.renater.fr/sympa/d\\_read/cataloguerleson/Commission%20documentation/2014/CR%20Com%20Doc%2027-28%20fe%CC%81vrier%202014.pdf](https://groupes.renater.fr/sympa/d_read/cataloguerleson/Commission%20documentation/2014/CR%20Com%20Doc%2027-28%20fe%CC%81vrier%202014.pdf) (consulté le 16 mai 2025).

-FAMDT. *Patrimoine culturel immatériel : traitement documentaire des archives sonores – Guide des bonnes pratiques*. [en ligne]. Montreuil : FAMDT, 2014, 43 p. PDF. Disponible sur :

<https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2022/02/PCI-traitement-documentaire-des-archives-sonores-guide-des-bonnes-pratiques-2014-1.pdf> (consulté le 14 mai 2025).

-JOSEPH, Else ; ROBERT, Sylvie ; DE MARCO, Monique. Loi LCAP, huit ans après : la création artistique confortée, mais toujours tourmentée. [en ligne]. Paris : Sénat, 2024, 66 p. PDF. Rapport d'information n°117, commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r24-117/r24-1171.pdf> (consulté le 3 juin 2025).

-MINISTÈRE DE LA CULTURE. Guide de gestion des documents patrimoniaux à l'attention des bibliothèques territoriales – Version mise à jour n°3. [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2021, 104 p. PDF. Disponible sur :

<https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Livre-et-lecture/Patrimoine-des-bibliotheques/Gestion-du-patrimoine-en-bibliotheque/guide-gestion-collections-patrimoniales-v6> (consulté le 3 juin 2025).

-SÉNAT. Projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2023 – Avis n°144, Culture. [en ligne]. Paris : Sénat, 2024, 87p. PDF. Disponible sur :

<https://www.senat.fr/rap/I24-144-38/I24-144-381.pdf> (consulté le 26 mars 2025).

-UNESCO. Projet de recommandation révisé concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire à l'ère du numérique. [en ligne]. Paris : UNESCO, 2015, 8 p. PDF.

Disponible sur : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232572\\_fra](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232572_fra) (consulté le 28 mai 2025).

-UNESCO. Deuxième consultation sur la mise en œuvre de la Recommandation de 2015 concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique. [en ligne]. Paris : UNESCO, 2022, 3 p. PDF. Disponible sur :

[https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381765\\_fra](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381765_fra) (consulté le 28 mai 2025).

- **Articles de périodique imprimé**

-LAUVERNIER, Julie. Archiver au-delà des archives : l'archive scientifique des sciences humaines et sociales à l'Humathèque Condorcet. *Arabesques*, 2023, 110, 14-15.

- **Articles de périodique en ligne**

-BLIN, François. La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes. *Documentaliste-Sciences de l'information*. [en ligne]. 2007, vol. 44, n° 2, p. 138-147.

Disponible sur : <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/docs.442.0138> (consulté le 10 mai 2025).

-CASTÉRET, Jean-Jacques. Le numérique comme « lieu » de la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel. In Situ. [en ligne]. 2017, n°33, en ligne depuis le 02 novembre 2017. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/insitu/15478> (consulté le 29 mai 2025).

-DJAKOUANE, Aurélien. Un portable sinon rien ? Les pratiques culturelles des jeunes à l'ère numérique. L'Observatoire. Un portable sinon rien ? Les pratiques culturelles des jeunes à l'ère numérique. [en ligne]. 2023, n°60. Disponible sur : <https://www.observatoire-culture.net/portable-pratiques-culturelles-jeunes-ere-numerique/> (consulté le 28 mai 2025)

-IRIARTE, Pablo et PANES, Mathilde. *Transition vers une gestion intégrée des documents électroniques dans les bibliothèques académiques suisses romandes. Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2016, n° 4. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2016-04-006> (consulté le 2 juin 2025).

-MAGNAT, Virginie. Chanter la diversité culturelle en Occitanie : Ethnographie performative d'une tradition réimaginée. *Anthropologica*. [en ligne]. 2018, vol. 60, no 2, p. 439-456. Disponible sur : <https://muse.jhu.edu/article/713378> (consulté le 3 juin 2025).

-MASSARI, Arcangelo ; PERONI, Silvio. HERITRACE: A User-Friendly Semantic Data Editor with Change Tracking and Provenance Management for Cultural Heritage Institutions. *The Moonlight Review*. [en ligne]. 2025. Disponible sur : <https://www.themoonlight.io/fr/review/heritrace-a-user-friendly-semantic-data-editor-with-change-tracking-and-provenance-management-for-cultural-heritage-institutions> (consulté le 19 mai 2025).

-MESGUICH, Valérie et al. Enjeux et dimensions de la curation numérique. *Documentaliste – Sciences de l'information*. [en ligne]. 2012, vol. 49, n°1, p. 24-45. Disponible sur : <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/docs.491.0024> (consulté le 5 juin 2025).

-MOALIC-MINNAERT, Maëlle, SEILLER, Pauline, RIVRON, Vassili et MARCHE, Hélène. Les archives à l'état numérique. Division du travail et identités professionnelles en archives départementales. RESET. [en ligne]. 2024, 14. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/reset/5582> (consulté le 9 mai 2025).

